



Janvier 2011

SONDAGE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'INTENTION DES ENTREPRISES DU QUÉBEC RAPPORT FINAL



*Développement
économique, Innovation
et Exportation*

Québec 

Préparé pour le Ministère du Développement économique, de l'Innovation
et de l'Exportation

Réalisé par Neuvaction

Francine Craig, CHRA, MBA
Directrice, Développement des Affaires
Neuvaction
Francine.craig@neuvaction.com
Tél. : 514-525-2012

Jean Cadieux, Ph.D.
Professeur titulaire et chercheur principal à la Chaire
Desjardins en gestion du développement durable de
l'Université de Sherbrooke, Faculté d'administration
Jean.Cadieux@USherbrooke.ca
Tel: (819) 821-8000 #61925

Publié par la Direction générale des communications et des services à la clientèle, Ministère du
Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Pour information :
Bureau de coordination du développement durable,
Direction générale des politiques et des sociétés d'État,
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
710, Place d'Youville, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
Téléphone : 418 691-5698
www.mdeie.gouv.qc.ca

Dépôt légal, 3^e trimestre 2011
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 978-2-550-61946-8
© Gouvernement du Québec, 2011

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS	4
1. INTRODUCTION	5
2. LA CONCEPTION DU QUESTIONNAIRE	7
3. LA MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE	9
La population cible	9
Le mode de collecte des données	9
L'éthique et la gestion de la confidentialité	10
Constitution de la liste des entreprises ciblées	10
L'opérationnalisation du sondage	11
4. LES LIMITES DE L'ANALYSE	13
La base de données	13
La collecte des données via Internet	13
La méthode de sondage empirique	13
La non-participation	13
La nature et le lien des répondants	14
La pondération	14
La taille de l'échantillon par secteur	14
Le retrait d'une question	14
Le contexte économique	15
5. LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	16
PHASE 1 - ANALYSE DES RÉSULTATS EMPIRIQUES DU QUESTIONNAIRE	16
1. Profil général de l'échantillon maître	17
2. Résultats des questions d'ordre général	20
3. Résultats selon chacun des enjeux étudiés	26
4. Les grandes tendances	40

5. Les constats généraux	41
PHASE 2 - ANALYSE DES RÉSULTATS SELON LE MODÈLE DE ROGERS	44
1. Le modèle de Rogers	44
2. L'analyse des secteurs d'activités selon Rogers	50
6. LES RECOMMANDATIONS	51
7. CONCLUSION	55
ANNEXES.....	56
Annexe 1 – Liste des documents de référence utilisés dans le cadre du présent mandat.....	57
Annexe 2 – Copie du questionnaire.....	58
Annexe 3 – Lettre d'invitation transmise aux entreprises ciblées.....	91
Annexe 4 – Lettre de rappel.....	92
Annexe 5 – Tableaux complémentaires – Partie I.....	93
Annexe 6 – Tableaux complémentaires – Partie II.....	100

AVANT PROPOS

Travailler dans une perspective de développement durable assure à toute entreprise souhaitant relever le défi, les bases d'une gestion intégrée dont la valeur réside dans sa capacité d'allier, dans un ensemble cohérent, tous les facteurs garants de sa réussite et de sa durabilité. Le gouvernement du Québec, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et les membres de la Table d'accompagnement-conseil des entreprises du secteur privé (TACEP) l'ont bien compris et souhaitent tout mettre en leur pouvoir pour accompagner les entreprises québécoises à prendre le virage du développement durable. C'est à cet égard, que Neuvaction a reçu le mandat de réaliser un sondage auprès des entreprises québécoises (sans distinction liée à la taille, région, secteur d'activité), visant à évaluer leur degré d'appropriation du développement durable.

Nous aimerions remercier tout particulièrement Luc Valiquette, Officier de développement durable au MDEIE, pour nous avoir si bien accompagnés et servis de guide tout au long de notre mandat. Également, nous souhaitons remercier tous les membres de la TACEP qui ont supporté ce mandat avec beaucoup d'enthousiasme et fourni des commentaires fort pertinents lors de la conception du questionnaire et de l'analyse des résultats. Enfin, nous souhaitons souligner la contribution significative de Haykel Najlaoui, conseiller en développement durable à Neuvaction et de Lamine Touré, à la direction du développement des entreprises au MDEIE, lors de la préparation, la mise en ligne du questionnaire, la conception de la base de données et son administration.

Merci à tous pour avoir rendu possible la réalisation de ce mandat et bonne lecture.

Francine Craig et Jean Cadieux

1. INTRODUCTION

Le Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement des organismes qui soutiennent le dynamisme territorial s'inscrit dans la mise en œuvre de la troisième activité incontournable de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 s'énonçant ainsi : *Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.*

Ce plan d'action a été divisé selon quatre (4) plans gouvernementaux visant les secteurs de la santé, de l'éducation, du monde municipal et celui des entreprises. La Table d'accompagnement-conseil des entreprises du secteur privé (TACEP), mise sur pied en septembre 2008 et composée de douze (12) ministères et organismes ayant pour clientèle des entreprises, a reçu le mandat d'élaborer le plan d'action destiné aux entreprises. Intitulé *Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement-conseil des entreprises dans leurs démarches de développement durable*, ce plan a été approuvé en mars 2009 par le Comité interministériel du développement durable (CIDD), l'instance privilégiée de la concertation en matière de développement durable au gouvernement du Québec.

La TACEP identifie trois (3) types d'actions pour satisfaire aux besoins de connaissance des entreprises. Ce sont la sensibilisation au concept de développement durable, la formation sur l'initiation à une démarche de développement durable ainsi que l'accompagnement-conseil des entreprises désirant prendre en compte les principes de développement durable et les intégrer dans leurs activités.¹ La TACEP vise par ses actions, à ce que 20 % des entreprises, agissant sur le territoire québécois, adoptent d'ici 2013 une démarche en développement durable.

Pour atteindre leur objectif et afin de mieux connaître la perception des propriétaires d'entreprises sur leur compréhension du concept de développement durable et ce qui en découle, les membres de la TACEP ont opté pour la réalisation d'une enquête par sondage auprès des entreprises du Québec. Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) a été mandaté par la TACEP pour assurer la réalisation de ce sondage.

Les objectifs du sondage sont :

- D'identifier le degré de connaissance des PME québécoises par rapport au concept de développement durable, notamment en regard des dimensions et des principes de développement durable énoncés dans la Loi sur le développement durable du Québec;
- De mesurer le degré d'engagement des entreprises dans une démarche de développement durable en fonction de ces principes;
- De mesurer leurs besoins d'accompagnement (les grandes lignes).

Il est également prévu qu'un nouveau sondage soit réalisé d'ici trois (3) ans afin de mesurer la progression des entreprises du Québec en matière d'intégration des principes de développement durable dans leurs pratiques de gestion et permettre d'apprécier le succès des actions mises de l'avant. La TACEP souhaite par ces actions, faire en sorte que 20 % des entreprises aient adopté une démarche de développement durable d'ici 2013.

¹ Rapport annuel de gestion 2008-2009 MDEIE

Le MDEIE a mandaté Neuvaction pour l'accompagner dans l'élaboration du questionnaire qui a été utilisé dans le cadre de l'enquête et de son opérationnalisation. Par la suite, Neuvaction a été mandaté pour réaliser l'analyse des résultats. Neuvaction a co-réalisé ses mandats avec la Chaire Desjardins en gestion du développement durable de l'Université de Sherbrooke.

Neuvaction est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui se distingue au Québec par ses réalisations et son implication dans la promotion de pratiques novatrices de développement durable au sein des organisations et entreprises québécoises. À cet égard, Neuvaction a conçu, en collaboration avec la Chaire de gestion de développement durable de l'Université de Sherbrooke, une démarche d'accompagnement et un outil diagnostique pour la prise en compte des enjeux du développement durable au sein des entreprises du Québec. Neuvaction coordonne également un projet d'envergure, le BNQ 21000, subventionné en partie par le MDEIE, ayant pour objectifs d'élaborer une norme BNQ 21000 pour supporter les entreprises dans l'intégration des pratiques de gestion en développement durable (phase 1) et la réalisation de projets pilotes au sein de quarante-huit (48) entreprises au Québec pour réaliser et valider une démarche d'accompagnement stratégique en développement durable (phase 2). Ces projets pilotes figurent également dans les actions privilégiées par la TACEP afin d'atteindre l'objectif de leur plan d'action. Enfin, Neuvaction est une organisation reconnue «formateur certifié GRI» et participe activement à plusieurs initiatives avec d'autres partenaires influents afin d'activer l'adoption de démarches de développement durable au sein des entreprises du Québec.

Neuvaction est particulièrement fière de présenter le rapport d'analyse des données recueillies auprès des entreprises dans le cadre du sondage. Ce rapport répond aux objectifs du sondage ci-avant énoncés et en complément, on y retrouve des recommandations qui permettront à la TACEP et à ses membres de les éclairer dans la prise de décisions des actions à mettre de l'avant. De plus, Neuvaction remettra au MDEIE un fichier informatique contenant toutes les informations statistiques relatives à l'analyse des résultats.

Nous espérons que la contribution de Neuvaction et de la Chaire Desjardins en gestion du développement durable de l'Université de Sherbrooke sera significative dans l'avancement des entreprises au Québec en matière de développement durable.

2. LA CONCEPTION DU QUESTIONNAIRE

Neuvaction et la Chaire Desjardins en gestion du développement durable de l'Université de Sherbrooke se sont inspirés de plusieurs modèles, normes et références sur le marché afin de concevoir le questionnaire utilisé dans le cadre du sondage (annexe 1). Ensuite, le questionnaire initial a été reformulé par le personnel du MDEIE afin de le rendre opérationnel de façon électronique. La programmation, la mise en ligne et le pilotage ont été menés au sein du MDEIE par la Direction du développement des entreprises, la Direction générale des communications et des services à la clientèle, ainsi que par la Direction des ressources informationnelles. De plus, cet exercice a été le fruit d'une collaboration importante entre les mandataires et les membres de la TACEP.

À la demande du Bureau de développement durable du MDEIE, nous avons convenu de concevoir le questionnaire à partir de la grille des enjeux de la norme BNQ 21000, utilisée également dans le cadre de la démarche d'accompagnement stratégique qui en découle pour intégrer le développement durable au sein des entreprises. Tel que mentionné ci-avant, le MDEIE supporte présentement des projets pilotes en entreprises et souhaite rendre cette démarche disponible auprès de l'ensemble des entreprises du Québec d'ici la fin 2012. C'est dans un souci de cohérence et de vision commune que nous avons privilégié ce modèle pour élaborer notre questionnaire.

Cette grille des enjeux intégrée à la norme BNQ 21000, dont Neuvaction et la Chaire Desjardins en gestion du développement durable de l'Université de Sherbrooke sont les principaux concepteurs, a été conçue en prenant en considération différentes sources de référence ayant acquis une crédibilité autant au Québec qu'à l'international, notamment :

La Loi sur le développement durable du Québec définit 16 principes qui doivent être pris en compte par l'ensemble des ministères et des organismes publics dans leurs interventions. Ces principes sont en quelque sorte un guide sociétal pour agir dans une perspective de développement durable. Ils reflètent d'une manière originale les principes de la **Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement**, un texte fondamental qui affirme un engagement à l'échelle internationale pour le développement durable. Ces principes sont non seulement pris en considération par des ministères et organismes publics, mais aussi par un nombre grandissant d'entreprises privées et autres organismes sans but lucratif. Pour une entreprise québécoise, prendre en compte les principes de la Loi sur le développement durable du Québec représente l'opportunité d'une transformation de culture organisationnelle et de rapprochement avec leurs parties prenantes.

Cette transformation est généralement accompagnée de plusieurs bénéfices et avantages² :

<ul style="list-style-type: none">• Accès au financement et obtention de capital• Réduction des coûts d'opération et d'exploitation des ressources• Consolidation et développement de marché	<ul style="list-style-type: none">• Attraction et rétention de la main d'œuvre• Maximisation de la productivité• Innovation et apprentissage• Fidélisation de la clientèle• Amélioration de la gestion des risques
--	--

² Présentation MDEIE : Le développement durable au profit de la performance

Nos inspirations pour concevoir la grille des enjeux découlent principalement du SD21000 de l'AFNOR et des principes de la Loi sur le développement durable du Québec. Toutefois, d'autres sources complémentaires ou en interrelation avec cette dernière nous ont également servi de guide. Nous pouvons citer en exemple, le projet de la **nouvelle norme ISO 26000 en développement durable**, les **lignes directrices du GRI (Global Reporting Initiative)** et le **Pacte mondial** qui invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes du travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption. Les thèmes abordés dans le questionnaire sont le reflet des enjeux de la grille BNQ 21000. Deux (2) enjeux n'ont toutefois pas fait l'objet du questionnaire, soit celui relié à la gestion d'autres types de pollution et celui relié à la gestion de l'impact environnemental local. Il a été convenu de ne pas les intégrer aux fins de ce premier exercice. De plus, les questions reliées à la gouvernance ont été traitées indirectement dans la question ouverte sur la définition du développement durable.

Voici la liste des enjeux de la grille BNQ 21000 retenus pour l'élaboration du questionnaire:

Dimensions	Liste des enjeux de la grille BNQ21000	Enjeux retenus	Référence aux 16 principes de la Loi du Québec en DD
Transversale	Vision, mission et valeurs	x	⇒ Santé et qualité de vie ⇒ Équité et solidarité sociale ⇒ Protection de l'environnement ⇒ Efficacité économique ⇒ Participation et engagement ⇒ Accès au savoir, ⇒ Subsidiarité ⇒ Partenariat et coopération intergouvernementale ⇒ Prévention ⇒ Précaution ⇒ Protection du patrimoine culturel ⇒ Préservation de la biodiversité ⇒ Respect de la capacité de support des écosystèmes, ⇒ Production et consommation responsables ⇒ Pollueur payeur ⇒ Internalisation des coûts
	Stratégie d'affaires	x	
	Éthique des affaires	x	
	Responsabilité sur les produits et services	x	
	Gouvernance		
Économique	Contrôle de la rentabilité	x	
	Pérennité de l'entreprise		
	Pratiques d'investissements	x	
	Pratiques d'achats ou d'approvisionnement	x	
	Impact sur le développement local	x	
Sociale	Conditions de travail	x	
	Développement des compétences	x	
	Participation et relations de travail	x	
	Équité	x	
	Santé, sécurité au travail	x	
Environnementale	Gestion des matières premières et résiduelles	x *	
	Gestion de l'énergie	x	
	Gestion de l'eau	x	
	Gestion des GES	x	

*Cet enjeu a été étudié selon deux (2) angles : la production et les matières premières et résiduelles.

3. LA MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE

La population cible

L'ensemble des entreprises localisées sur le territoire québécois constitue la population de notre sondage. Conscients que les résultats du sondage seront lus et utilisés par bon nombre de ministères et organismes du Québec, nous avons opté pour un système de classification commun à tous, soit le *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)*. De plus, l'analyse couvre deux (2) grands types d'industries : les biens et les services. Voici la nomenclature utilisée, en conformité avec le SCIAN :

Industries produisant des biens :

- SCIAN 11 - Agriculture, foresterie, pêche et chasse
- SCIAN 21 - Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz
- SCIAN 22 - Services publics
- SCIAN 23 - Construction
- SCIAN 31-33 - Fabrication

Industries produisant des services :

- SCIAN 41 - Commerce de gros
- SCIAN 44-45 - Commerce de détail
- SCIAN 72 - Hébergement et services de restauration
- SCIAN 48-49, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 62, 81 – Autres services

Le mode de collecte des données

Les données ont été recueillies par questionnaire via Internet. Le MDEIE a choisi d'utiliser les systèmes informatiques de son ministère pour réaliser la collecte. La mise en ligne et la gestion de la collecte des données ont été réalisées par des ressources internes au MDEIE.

Plusieurs raisons motivent le prélèvement des données via ce moyen de communication, notamment :

- La réduction de l'empreinte écologique
- Les coûts de réalisation sont réduits
- La possibilité de joindre rapidement les entreprises aux quatre coins du Québec
- La possibilité de joindre rapidement et à moindre coût plusieurs répondants dispersés sur le territoire québécois
- Une grande latitude dans le choix du moment pour y répondre
- La rapidité à obtenir des réponses
- La possibilité de relance ciblée sur les non-répondants
- La possibilité de contrôler le profil des répondants et de gérer les quotas par région en ligne
- La présence d'une expertise au sein du MDEIE à la direction du développement des entreprises (DDE) en ce qui concerne les enquêtes en ligne
- Possibilité pour le MDEIE de préserver l'anonymat des répondants et de contrôler les informations relativement aux entreprises du Québec.

De l'ensemble des critères précédents, les deux derniers éléments ainsi que la réduction de l'empreinte écologique furent les critères décisifs éliminant d'office tout autre mode de collecte (envoi postal, entrevue téléphonique, ...).

L'éthique et la gestion de la confidentialité

Nous avons pris grand soin de respecter en tout temps la directive du MDEIE relative à l'éthique et à la gestion de la confidentialité. Cette directive a pour but d'établir les exigences minimales du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) quant à la protection des renseignements personnels lors de sondages impliquant la cueillette, l'utilisation ou la communication de renseignements personnels, qu'ils soient réalisés par une unité administrative du ministère, un membre du personnel de cette unité ou un mandataire du ministère. La directive est établie conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (ci-après la « Loi sur l'accès ») et de la Loi sur les archives. Cette directive est aussi établie conformément à l'article 8 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels. Cette directive s'applique à tout le personnel du MDEIE et, dans la mesure prévue au mandat, à toute personne dûment mandatée pour réaliser un sondage au nom du MDEIE.

Constitution de la liste des entreprises ciblées

La liste des entreprises ciblées a été élaborée à partir d'un croisement de plusieurs bases de données de différentes directions et organismes relevant du MDEIE:

- Créneaux ACCORD du MDEIE : 4 427 entreprises
- Clientis (système corporatif ayant pour but le soutien et suivi des interventions réalisées auprès de la clientèle par le personnel du ministère) : 59 507 entreprises
- CRIQ (Centre de Recherche Industrielle du Québec) : 25 377 entreprises
- Direction des coopératives du MDEIE : 2 780 entreprises
- Direction régionale du MDEIE de Laval : 332 entreprises
- Direction régionale du Bas Saint-Laurent : 161 entreprises.

Ces différentes listes d'entreprises ont été triées par le personnel du MDEIE (suppression des doublons, des entreprises fermées, des entreprises fusionnées, celles dont le courriel était inexistant et celles dont le courriel n'était pas à jour). Cette opération a permis de créer une base de données composée de 28 799 entreprises.

L'opérationnalisation du sondage

Le sondage auprès des entreprises a été réalisé entre le mois d'octobre 2009 et mai 2010. Voici les différentes étapes reliées à l'opérationnalisation du sondage :

1. Le processus du pré-test

Le pré-test s'est déroulé en deux (2) temps. Premièrement, le questionnaire a été envoyé à l'ensemble du personnel de la Direction générale des politiques et des sociétés d'État (DGPSE) du MDEIE. Dans un second temps, le MDEIE a communiqué avec cinquante (50) entreprises en provenance de toutes les régions du Québec pour leur demander de compléter le pré-test. Le questionnaire a été modifié en tenant compte des commentaires obtenus.

2. La mise en ligne et processus de relance

Un programme informatique sous Lotus Note a permis la mise en ligne du questionnaire. Chaque entreprise a reçu deux (2) courriels personnalisés :

- Un message d'appel à la participation signé par M. Richard Carbonneau, directeur du Bureau de développement durable – MDEIE. (Voir Annexe 3)
- Un message de rappel signé par M. Richard Carbonneau, directeur du Bureau de développement durable – MDEIE. (Voir Annexe 4)

À noter que la liste des entreprises ne nous permettait pas d'identifier le poste occupé par le destinataire du courriel.

3. Le taux de réponse

Un nombre de 4 465 participants ont répondu à l'appel. De ce nombre, des retranchements ont dû être réalisés, tels que décrits au tableau ci-après. Au final, 3 353 participants ont été retenus dans l'échantillon maître pour réaliser l'analyse, soit 11,6 % des entreprises ciblées.

Détails des retranchements*

Fichier initial	4 465
Abandons	-704
Non classables	-63
Non valides	-345
Échantillon maître	3 353

*Les abandons correspondent aux entreprises qui ont ouvert le questionnaire sans compléter plus de 10 % du questionnaire. Les non classables correspondent aux entreprises qui n'ont pas fourni de réponses aux variables secteur et/ou région. Celles-ci devaient être retirées puisque ces variables sont à la base du calcul des pondérations. Finalement, les entreprises ayant complété moins de 45 % des questions centrales ont été retranchées (non valides).

Tout laisse croire que pour une majorité de ces derniers, ils auraient pu penser avoir rempli le questionnaire à 100 %, or que ce n'était pas le cas. Dès les premiers jours de la mise en ligne du sondage, une correction a été apportée à la disposition des onglets dans le questionnaire, potentiellement à la base de cette confusion.

4. *La pondération des données*

Quelques analyses descriptives élémentaires ont démontré que certaines régions de l'échantillon maître présentaient des visages bien différents en termes de produits et services que ceux recensés par Statistiques Canada en 2007. De fait, si la population avait été à l'image de l'échantillon, le Québec présenterait trois (3) fois plus de mines (le taux de participation des mines se révèle donc très élevé par rapport aux nombres de mines au Québec). Ainsi, comme tout calcul statistique fait appel à la structure même de l'échantillon en lien avec celui de la population, une pondération apparaissait inévitable.

La pondération est une technique de redressement (Ardilly, 1994) de la famille de la post stratification qui permet d'ajuster le poids des données de manière à remodeler l'échantillon à des propriétés connues de la population. Cette technique permet de réduire l'erreur d'échantillonnage là où l'information sur la population est connue. Lorsque l'information auxiliaire est de qualité, cette technique a le potentiel d'améliorer la méthode de tirage, les estimateurs voire les deux.

Dans le cas qui nous préoccupe, l'information auxiliaire considérée date de 2007 et provient de Statistique Canada. Elle porte notamment sur le nombre d'établissements au Québec, répartis à travers les régions du Québec, les codes SCIAN et des catégories liées au nombre d'employés. À cet égard, il est important de préciser que l'information auxiliaire est basée sur le nombre d'établissements au Québec, alors que le fichier de données a pour objet les entreprises; et une entreprise peut, en l'occurrence, détenir différents établissements. Étant donné que la majorité des entreprises dispose d'un seul établissement, la pondération devient un outil fort intéressant, notamment si on demeure à un niveau macroéconomique élevé. Par ailleurs, on peut penser que l'avancement en termes de développement durable d'une entreprise peut être facilement associé à l'avancement de l'ensemble des établissements qu'elle possède, ces derniers étant généralement gérés par les mêmes personnes. Pour ces raisons et compte tenu de la richesse de l'information auxiliaire, les données de l'échantillon maître ont été pondérées selon les profils, en termes de biens et services, de chacune des régions du Québec. Cette technique permet simplement de s'assurer que le portrait macroéconomique de chacune des régions les unes par rapport aux autres, en termes de biens et services, se rapproche le plus de la réalité.

4. LES LIMITES DE L'ANALYSE

La base de données

La base de données n'est pas exhaustive au sens où l'étude ne couvre pas les entreprises qui n'ont pas de courriel à jour dans les bases utilisées pour la constitution de la base de sondage. Ces entreprises ont-elles quelque chose en commun? Il est impossible d'affirmer quoi que ce soit en ce sens et il s'agit d'un biais non mesurable (Ardilly, 1994) appelé «défaut de couverture» qui peut être partiellement compensé par une procédure de redressement.

La collecte des données via Internet

La collecte via Internet, bien qu'offrant des avantages fort intéressants, possède d'importants inconvénients, dont les filtres de contrôle des entreprises en lien avec les courriels non désirables. Aussi, ce mode de collecte est de plus en plus exploité et les répondants, sollicités de plus en plus, sont moins enclins à répondre. Ceci a pour effet que le taux de réponse associé à ce mode de collecte tend à diminuer. Selon Dillman (2007), il n'existe pas encore de consensus sur un niveau de taux de réponse auquel s'attendre au cours d'une telle démarche. En se basant sur une analyse de un (1) million de questionnaires Internet, il constate que le taux de réponse (i.e. de questionnaires complétés) dépend de plusieurs variables dont la longueur du questionnaire, le temps passé par écran, le nombre de mots au total dans le questionnaire, le nombre de clics requis pour remplir le questionnaire, le pourcentage de questions de type matriciel, etc.

La méthode de sondage empirique

La méthode par courriel s'apparente à celles se déroulant par courrier par la poste, au sens où les individus répondent volontairement au questionnaire. Cette méthode est donc empirique. En opposition aux sondages probabilistes, les sondages empiriques rendent impossible la détermination a priori de la probabilité d'une donnée à appartenir à l'échantillon. En effet, le volontariat n'est pas une sélection aléatoire contrôlée et mathématiquement calculable. Or, l'ensemble des notions utilisées dans les rapports tels la précision des résultats, les intervalles de confiance et les tests d'hypothèse dépend directement de cette notion de probabilité a priori. Ainsi, l'utilisation des estimations, des intervalles de confiance et des tests d'hypothèses doit être interprétée à titre indicatif et à titre d'ordre de grandeur, sans plus.

La non-participation

Dans le cadre des sondages de type volontaires, il est possible que les non-répondants contactés lors de ce sondage soient toutes des entreprises qui rejettent le développement durable amenant une «sur» ou «sous» estimation des paramètres. La taille d'échantillon et aucune technique de redressement ne peuvent compenser ce biais.

La nature et le lien des répondants

La nature et le lien du répondant avec l'entreprise sont inconnus. Bien que la lettre d'invitation possède un caractère officiel, rien n'obligeait les dirigeants à répondre eux-mêmes, ce qui peut nuancer les réponses. Toutefois, le questionnaire s'apparente à une auto-évaluation et la réalité vécue dans l'entreprise est normalement bien perçue par l'ensemble des employés.

La pondération

Cette technique de redressement (Ardilly, 1994) utilise de l'information auxiliaire pour améliorer la qualité des résultats d'une analyse. Cependant, l'information sur laquelle elle se cale, doit être de qualité et à jour, ce qui n'est pas toujours possible. Cette technique est donc sujette au vieillissement de l'information auxiliaire. La pondération a été réalisée en se calquant sur les statistiques de l'année 2007, ce qui représente une limite raisonnable. D'autant plus qu'en économétrie, les tissus économiques sont reconnus pour leurs lents changements à travers le temps. Notons que la pondération, peut parfois produire de légères erreurs d'arrondissement, mais ces erreurs sont rares et de l'ordre de l'unité (ex : $n=3352$ au lieu de $n=3353$).

La taille de l'échantillon par secteur

Malgré la taille d'échantillon qui semble à première vue imposante, il se trouve que les analyses par secteur ne pourront être réalisées que globalement. En effet, les effectifs de bon nombre de secteurs, une fois segmentés, étaient finalement trop petits (ex : $n=4$) pour représenter adéquatement l'avancement d'un secteur.

Le retrait d'une question

Une question a finalement été retranchée pour des fins d'analyse. Cette question s'adressait aux individus plutôt qu'à l'entreprise. Les réponses fournies, étant des unités de références différentes, ne pouvaient être comparées. La question étant : «Au cours des deux dernières années, avez-vous personnellement été sensibilisé au développement durable? (dans un contexte professionnel ou autre)».

Le contexte économique

L'étude s'est déroulée alors que le contexte économique au Québec était plus difficile. Il est possible que ce phénomène influence le taux de participation ainsi que les réponses.

En somme, les limites sont importantes, mais représentent pour ce premier exercice un ensemble de compromis acceptables en fonction de l'empreinte écologique, des coûts et du contrôle de la diffusion de l'information auxquels faisait face le ministère. Cependant, contrairement aux études de marché, ce sondage n'avait pas tant comme objectif de déterminer les paramètres avec précision que de faire un premier état des lieux de la progression du développement durable des entreprises québécoises. Dans ce cas, la présente analyse répond aux attentes du MDEIE.

5. LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

La présentation des résultats se déroulera en deux (2) phases. La première phase présentera les résultats empiriques du questionnaire. Le lecteur pourra se faire une idée particulière des réponses liées à chacune des questions reliées au sondage. La seconde phase du rapport permettra au lecteur de se faire un portrait plus global de l'adoption et de la diffusion du développement durable dans les entreprises, selon le modèle de Rogers.

PHASE 1 - ANALYSE DES RÉSULTATS EMPIRIQUES DU QUESTIONNAIRE

Les résultats de cette première phase seront amenés d'une façon globale, question par question. Précisons que les résultats globaux ont été ventilés sous l'angle des critères suivants :

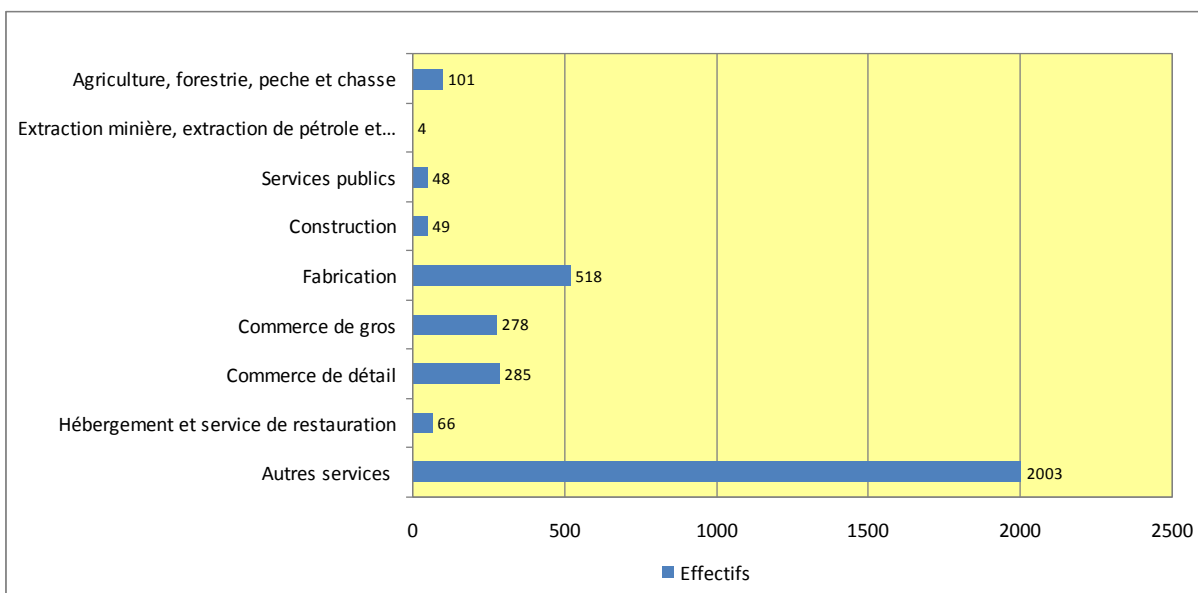
- Taille de l'entreprise (1-19 employés, 20-199 employés, 200 employés et +)
- Âge de l'entreprise (1 à 5 ans, 5 à 10 ans, 11 ans et +)
- Présence d'un syndicat (oui, non)
- Présence en bourse (oui, non)
- Région (grand Montréal, Capitale Nationale, régions ressources)
- Secteur d'activité (biens, services)

Pour faciliter la compréhension des résultats et assurer la fluidité dans la présentation des tableaux, nous avons opté pour présenter les résultats principalement en les comparant selon «la taille des entreprises». Lorsque pertinents, les résultats additionnels sur les autres critères sont fournis au lecteur. Si vous souhaitez davantage de détails, vous pourrez consulter les annexes et retrouver des informations supplémentaires relatives à chacun des tableaux et ce, pour chacun des critères précédents.

1. Profil général de l'échantillon maître

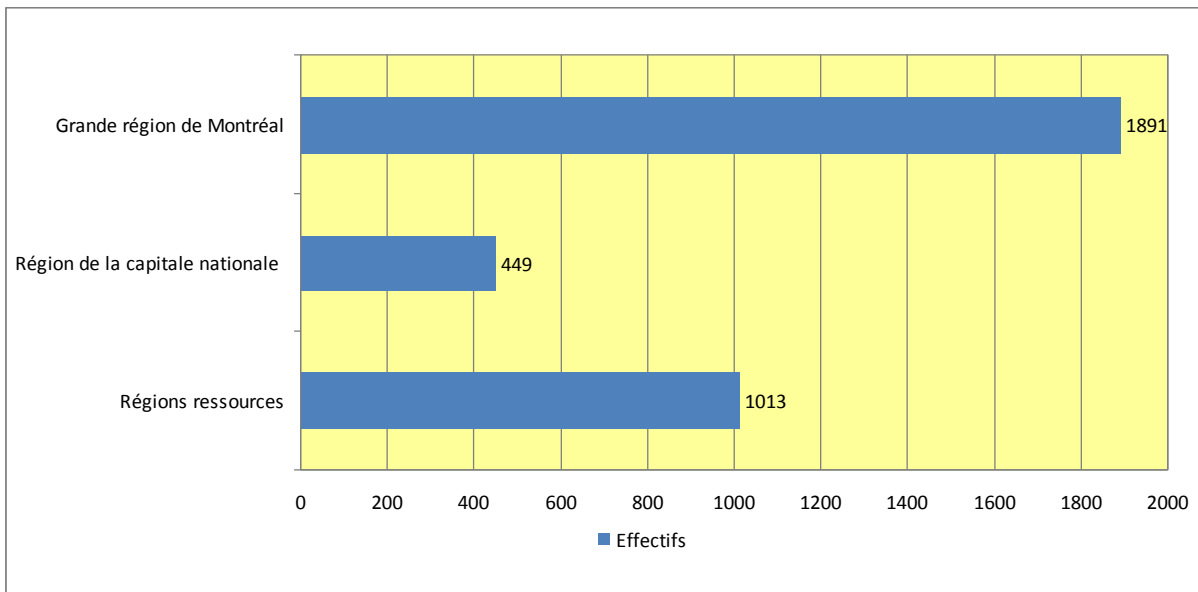
Un nombre de 3 353 entreprises constitue l'échantillon maître. Le prochain tableau présente la ventilation de l'échantillon à travers les différents secteurs, les différentes régions, les différents groupes d'âge, les différentes possibilités liées à la syndicalisation et les différentes possibilités liées à la capitalisation.

Nombre d'entreprises participantes par secteur³

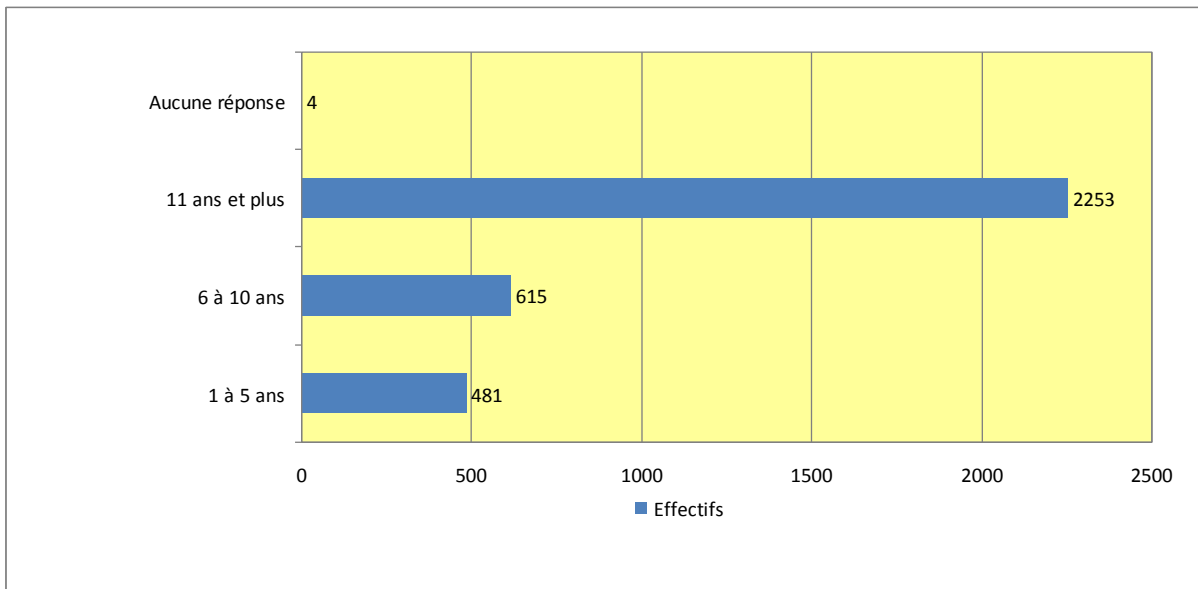


³ Autres services : Transport et entreposage (SCIAN 48-49), Industrie de l'information et industrie culturelle (SCIAN 51), Finance et assurances (SCIAN 52), Services d'immobiliers et services de location et de location à bail (SCIAN 53), Services professionnels, scientifiques et techniques (SCIAN 54), Gestion de sociétés et d'entreprises (SCIAN 55), Services administratifs, services de soutien, services de gestion de déchets et services d'assainissement (SCIAN 56), Soins de santé et assistance sociale (SCIAN 62), Arts, spectacles et loisirs (SCIAN 71), Autres services - sauf les administrations publiques (SCIAN 81)

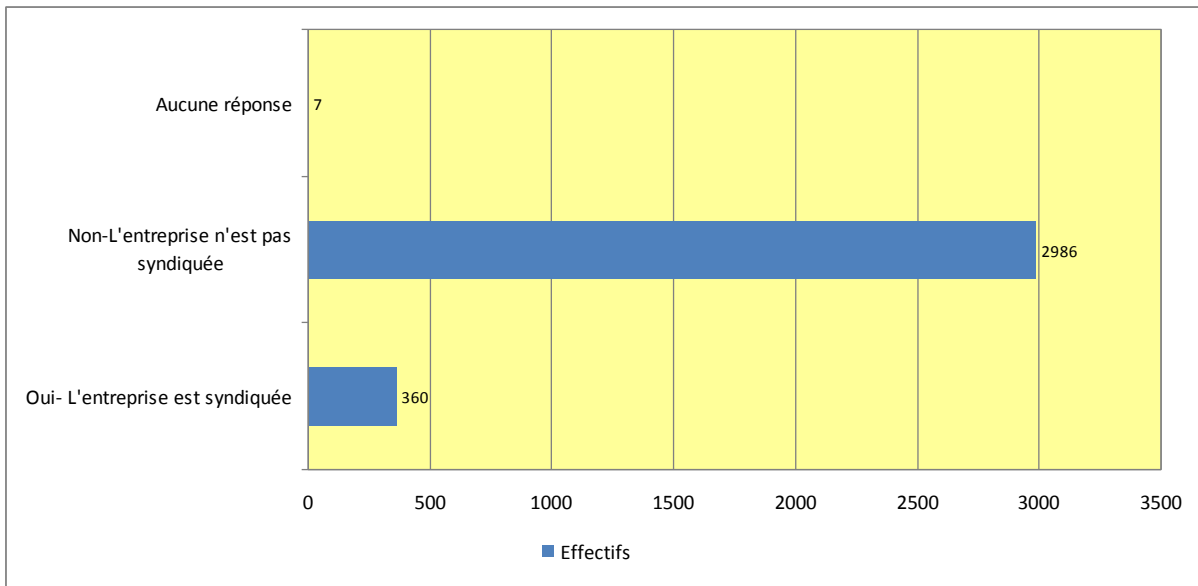
Nombre d'entreprises participantes par région



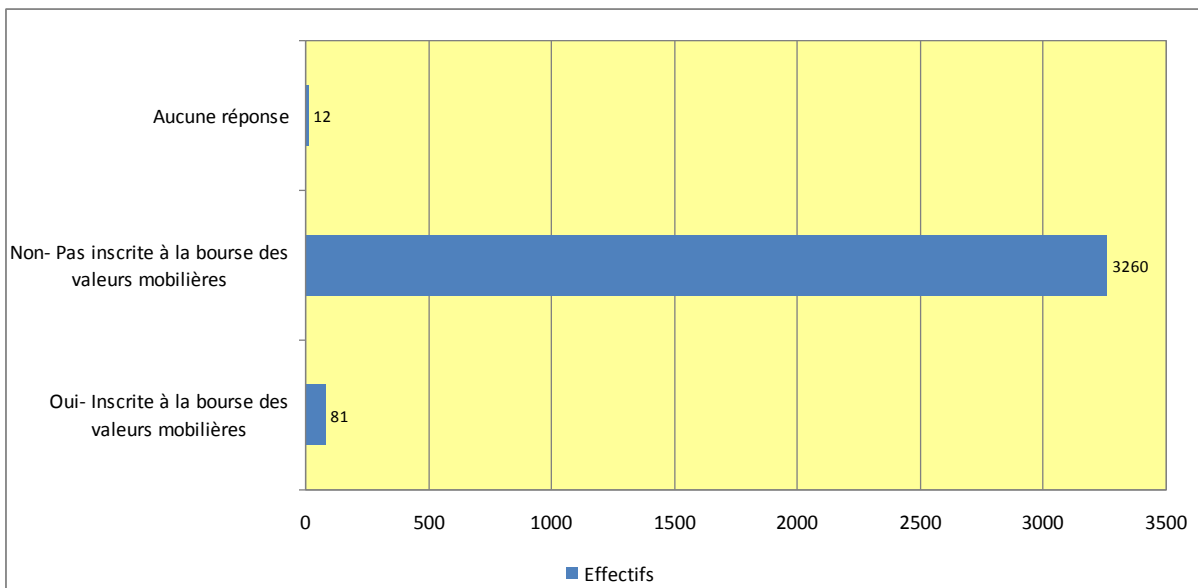
Nombre d'entreprises participantes selon l'âge de l'entreprise



Nombre d'entreprises participantes syndiquées ou non



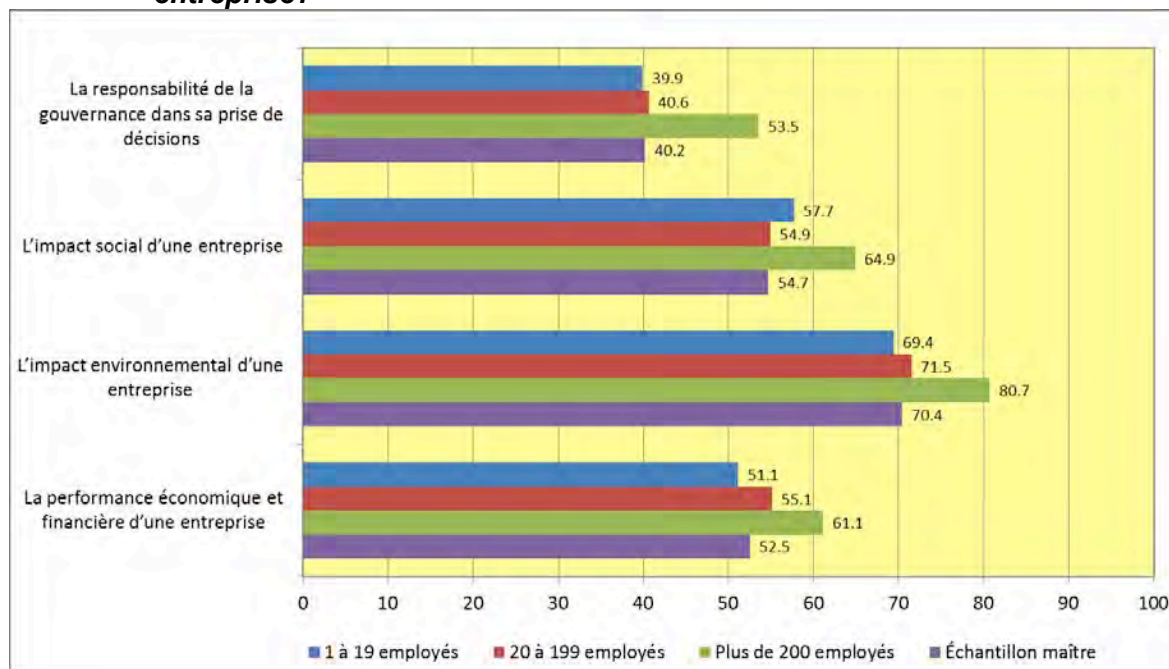
Nombre d'entreprises participantes en bourses ou non



En somme, les entreprises de l'échantillon sont très diversifiées et représentent les différentes réalités en lien avec le tissu économique du Québec. La taille d'échantillon permet d'avoir un ensemble de données intéressantes à étudier. Les ventilations des résultats par la taille, l'âge et les autres variables permettront de se faire une idée plus précise de l'engagement des entreprises en termes de développement durable au Québec.

2. Résultats des questions d'ordre général

Question : Comment définissez-vous ce qu'est le développement durable pour une entreprise?



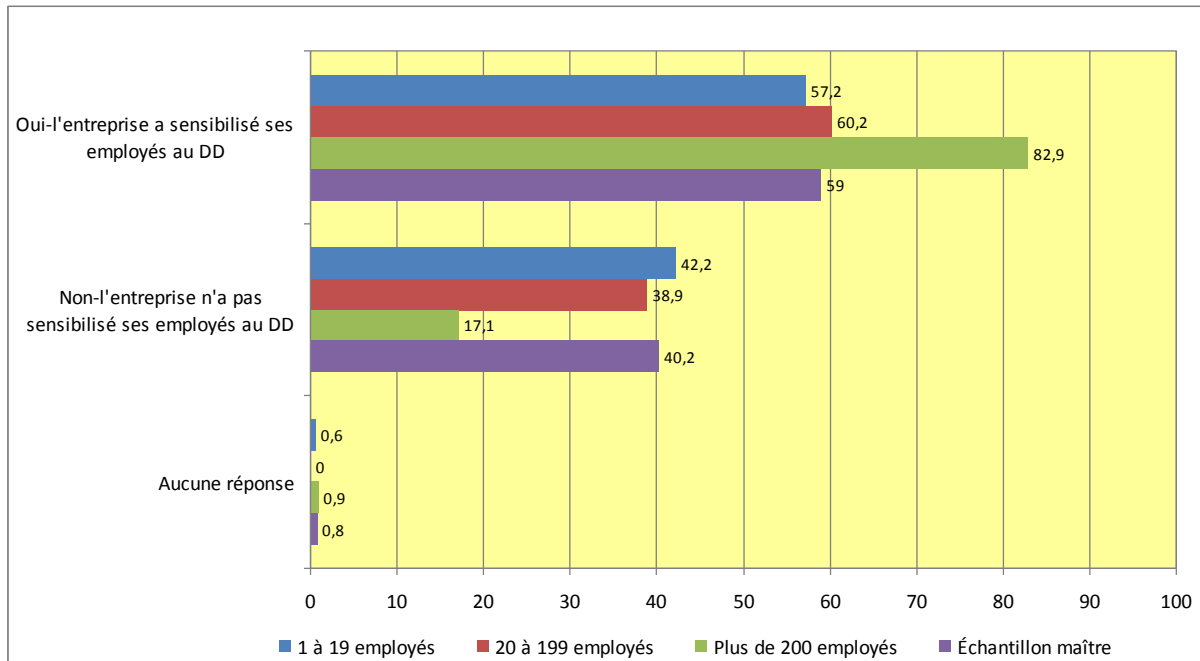
Globalement 70,4 % des entreprises associent l'impact environnemental au développement durable, suivi de l'impact social (54,7 %), de la performance économique et financière (52,5 %) et des enjeux liés à la responsabilité de la gouvernance dans sa prise de décisions (40,2 %). Bref, l'enjeu environnemental fait définitivement figure de proue tandis que les enjeux liés à la responsabilité de la gouvernance suivent l'ensemble. Aussi, 26,2 % des entreprises associent les trois grands enjeux du développement durable (social, environnemental, financier et économique) dans leur définition et seulement 17,2 % ont associé les quatre enjeux.

Faits saillants :

⇒ Taille	Les petites entreprises ont donné, en moyenne, 2,13 réponses, les moyennes 2,22 tandis que les grandes ont fourni 2,60 réponses. Par leur nombre moyen de réponses plus élevé, les grandes entreprises semblent disposer d'une compréhension plus grande de ce qu'est le développement durable en comparaison aux petites entreprises. En effet, 44,5 % des grandes entreprises associent trois enjeux du développement durable dans leur définition contre 27,2 % pour les moyennes et 24,4 % pour les petites.
⇒ Âge	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Syndicat	Les entreprises syndiquées semblent disposer d'une compréhension plus grande du développement durable. En effet, 37,6 % des entreprises syndiquées associent les trois grands enjeux du développement durable contre 24,9 % pour les non-syndiquées.
⇒ Bourse	Les entreprises cotées semblent avoir une compréhension plus grande du développement durable. En effet, 37,6 % des entreprises syndiquées associent les trois grands enjeux du développement durable contre 25,8 % pour les non-cotées.
⇒ Région	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

⇒ Secteur Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

Question : Au cours des deux (2) dernières années, votre entreprise a-t-elle sensibilisé ses employés au développement durable?

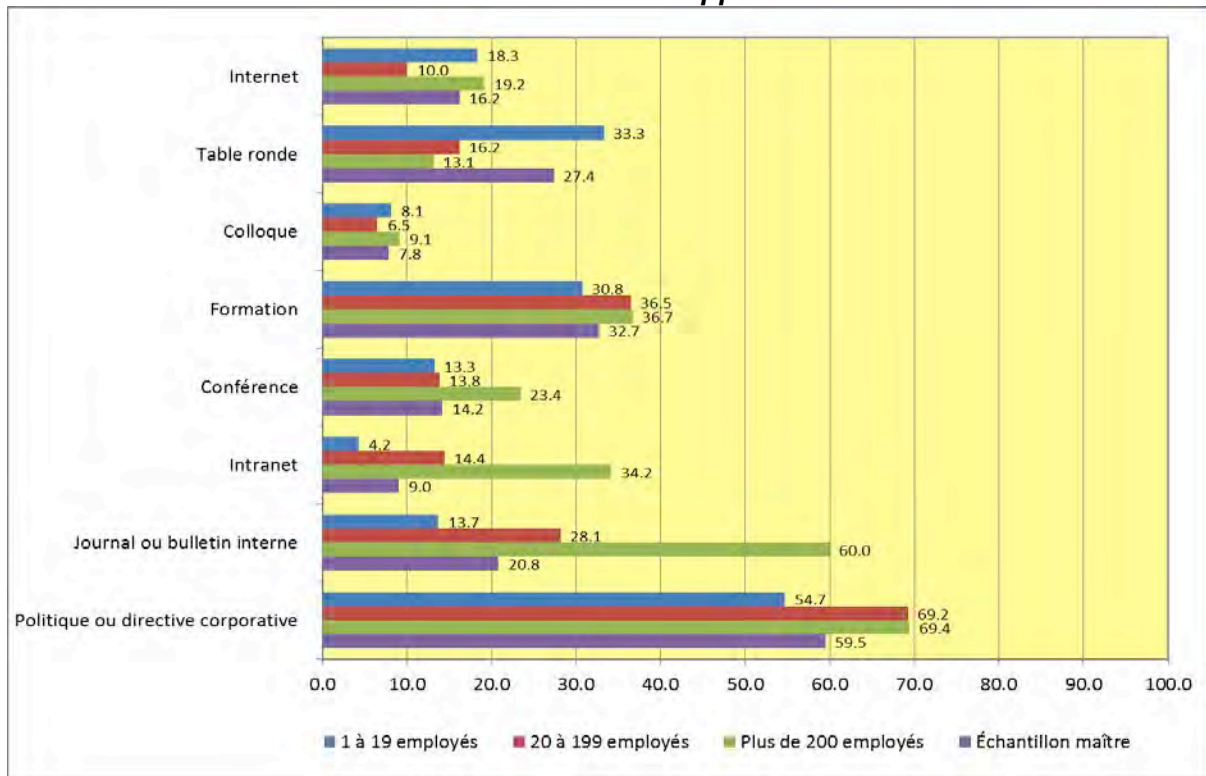


Globalement 59 % des entreprises estiment avoir sensibilisé leurs employés.

Faits saillants :

⇒ Taille	Les grandes entreprises affichent un niveau de sensibilisation plus élevé que les deux autres groupes qui, eux, agissent de manière similaire. Cependant, peu importe la taille, plus d'une entreprise sur deux affirme avoir sensibilisé leurs employés.
⇒ Âge	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Syndicat	72,9 % des entreprises syndiquées estiment avoir sensibilisé le personnel contre 57,9 % pour les entreprises non-syndiquées.
⇒ Bourse	79,0 % des entreprises en bourses estiment avoir sensibilisé le personnel contre 59,0 % pour les entreprises non-cotées.
⇒ Région	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Secteur	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

Question complémentaire : Si oui, de quelle façon vos employés ont-ils été sensibilisés au développement durable?



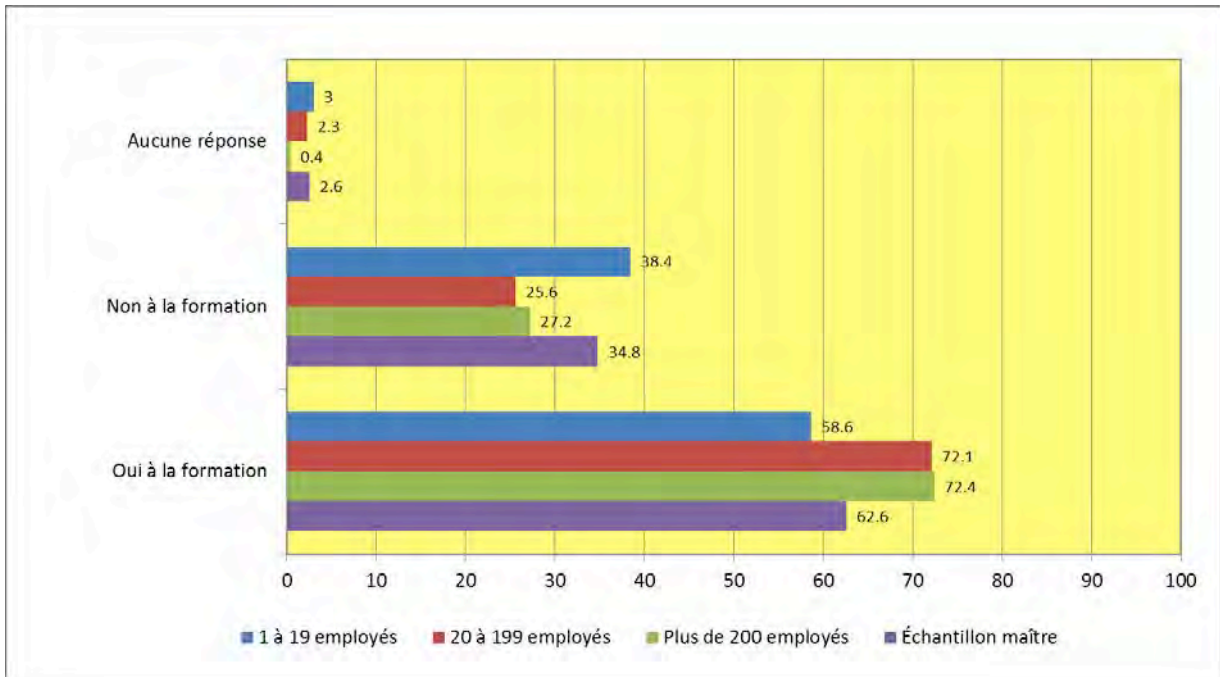
Globalement

Les trois médiums de sensibilisation les plus populaires sont : 1. Politique interne (59,5 %), 2. Formation (32,7 %) et 3. Tables rondes (27,4 %).

Faits saillants :

⇒ Taille	<p>Par le nombre de réponses fournies, il apparaît que les grandes entreprises utilisent plusieurs médiums en concomitance pour sensibiliser les employés. Plus précisément :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les grandes utilisent entre 2 à 3 médiums (1. Politique, 2. Journal interne, 3. Formation ou Intranet) • Les moyennes entreprises utilisent deux médiums (1. Politique, 2. Formation ou Journal interne) • Tandis que les petites entreprises utilisent de 1 à 2 médiums (1. Politique, 2. Table ronde ou Formation)
⇒ Âge	<p>Plus l'entreprise se voit expérimentée, plus elle favorisera les politiques, journal, l'intranet et la formation. Les plus jeunes exploiteront davantage la table ronde et l'Internet.</p>
⇒ Syndicat	<p>Outre l'utilisation des tables rondes et d'Internet, les entreprises syndiquées communiquent davantage que les autres.</p>
⇒ Bourse	<p>Les entreprises cotées en bourse favorisent davantage l'utilisation de politique, journal interne et Intranet. Les entreprises non-cotées favorisent l'utilisation des tables rondes et d'Internet.</p>
⇒ Région	<p>Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.</p>
⇒ Secteur	<p>Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.</p>

Question : Seriez-vous prêts à suivre une courte formation gratuite de trois (3) heures dispensée dans votre région sur le développement durable?

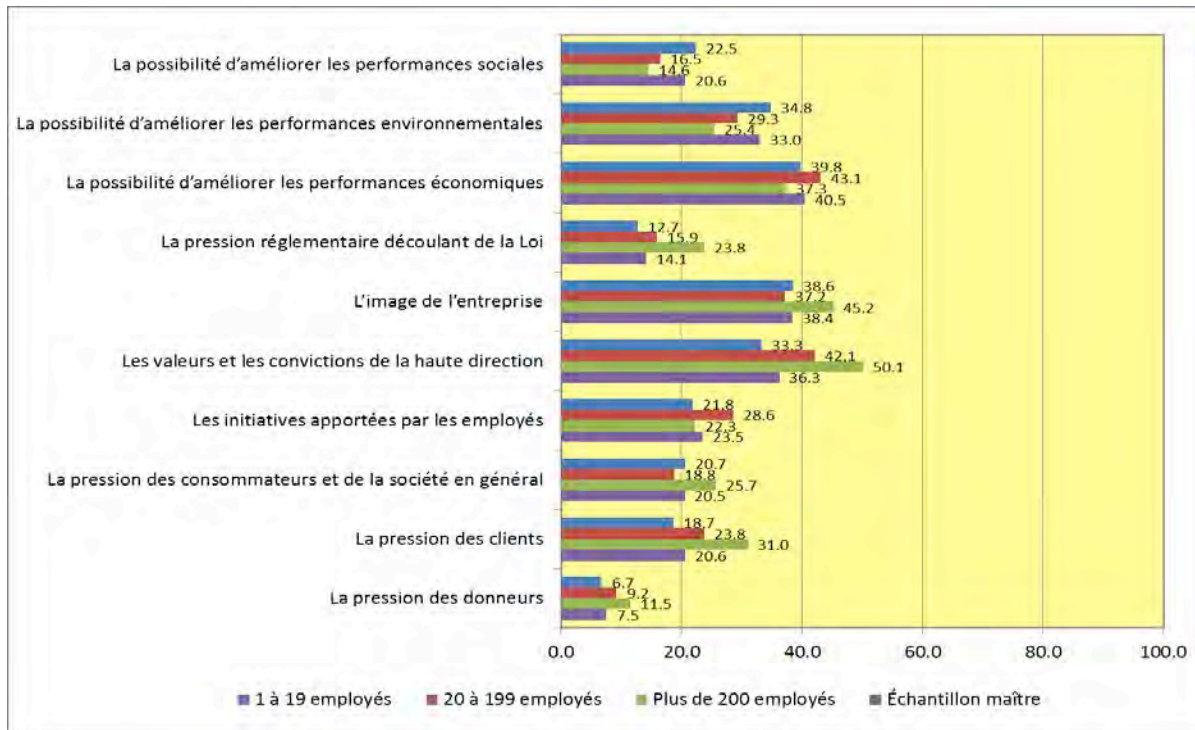


Globalement Les chiffres sont éloquent : il apparait clairement que les entreprises souhaitent recevoir de la formation.

Faits saillants :

⇒ Taille	Près de 72 % des moyennes et grandes entreprises sont intéressées contre 58,6 % pour les petites.
⇒ Âge	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Syndicat	73,5 % des entreprises syndiquées sont intéressées à la formation contre 61,3 % pour les non-syndiquées.
⇒ Bourse	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Région	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Secteur	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

Question : Existe-t-il des éléments ou des raisons qui motivent ou pourraient motiver votre entreprise à évoluer dans une perspective de développement durable?

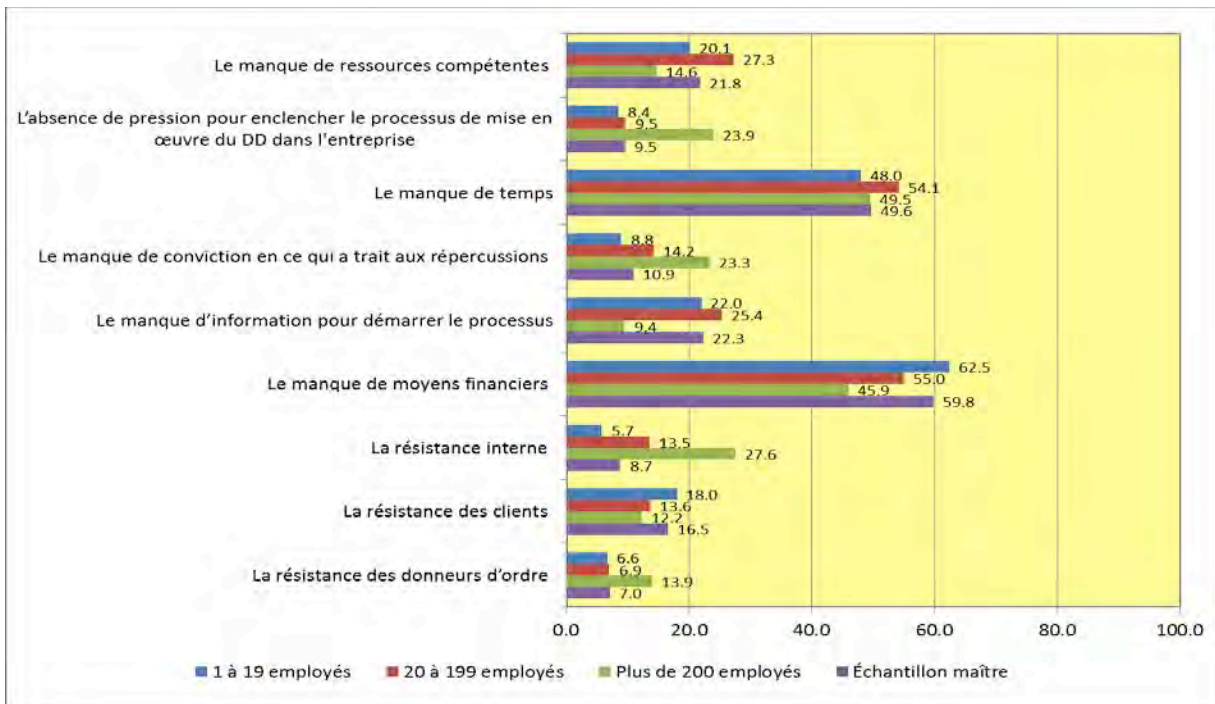


Globalement Les entreprises ont donné, en moyenne, 2,6 réponses. Globalement, les principales motivations sont: 1. Amélioration des performances financières (40,5 %), 2. Amélioration de l'image corporative (38,4 %), 3. Valeurs et convictions (36,3 %) et 4. Amélioration des performances environnementales (33,0 %).

Faits saillants :

⇒ Taille	Les grandes entreprises priorisent différemment : 1. Valeur et conviction, 2. Amélioration de l'image corporative, 3. Amélioration de la performance financière et 4. La pression des consommateurs et de la société en général motive l'entreprise à évoluer dans une perspective de DD.
⇒ Âge	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Syndicat	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Bourse	Bourse : les entreprises inscrites en bourse priorisent différemment : 1. Amélioration de l'image corporative et Valeur et conviction 3. Amélioration de la performance financière et 4. La pression des consommateurs et de la société en général motive l'entreprise à évoluer dans une perspective de DD.
⇒ Région	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Secteur	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

Question : Quels sont les éléments ou les raisons qui freinent ou pourraient freiner la mise en œuvre du développement durable dans votre entreprise?



Globalement Les entreprises ont donné, en moyenne, 2,1 réponses. Les principaux freins sont : 1. Manque de moyen financier (62,5 %), 2. Manque de temps (48 %), 3. Manque d'information (22 %) et 4. Manque de ressources compétentes (20,1 %).

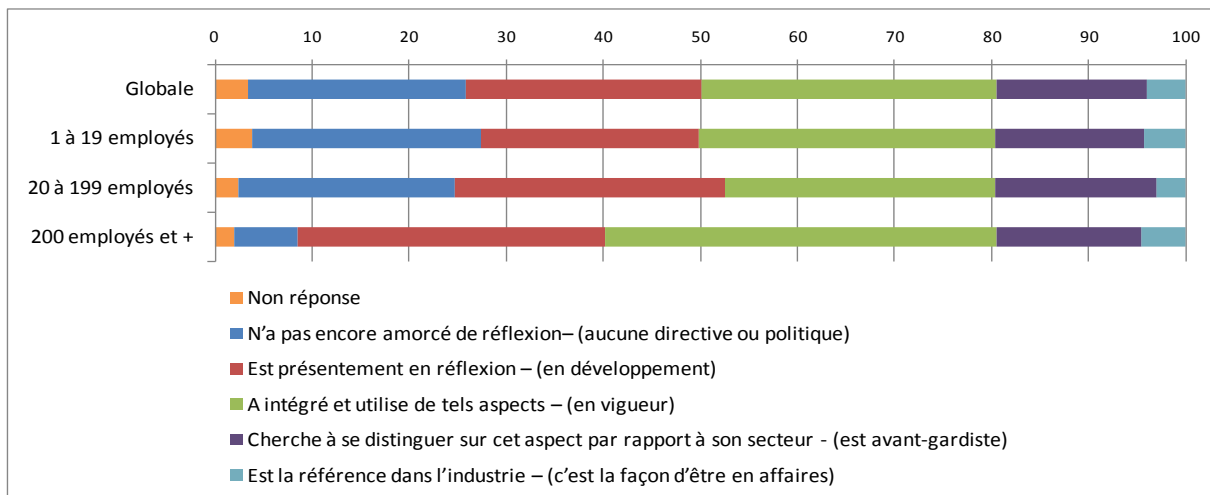
Faits saillants :

⇒ Taille	Les grandes entreprises priorisent différemment les derniers éléments : 3. Résistance interne freine la mise en œuvre du développement durable dans l'entreprise et 4. Manque de conviction en ce qui a trait aux répercussions freine la mise en œuvre du développement durable dans l'entreprise.
⇒ Âge	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Syndicat	Les entreprises syndiquées précisent le dernier point : 4. Résistance interne freine la mise en œuvre du développement durable dans l'entreprise.
⇒ Bourse	Les entreprises inscrites en bourse priorisent différemment les derniers éléments : 3. Absence de pression pour enclencher le processus de mise en œuvre du développement durable dans l'entreprise et 4. Manque de conviction en ce qui a trait aux répercussions freine la mise en œuvre du développement durable dans l'entreprise.
⇒ Région	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Secteur	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

3. Résultats selon chacun des enjeux étudiés

Enjeu transversal : Mission, vision, valeurs

Question : Diriez-vous que votre entreprise intègre le développement durable (c'est-à-dire l'intégration des dimensions économique, environnementale et sociale) dans sa mission, sa vision et ses valeurs?



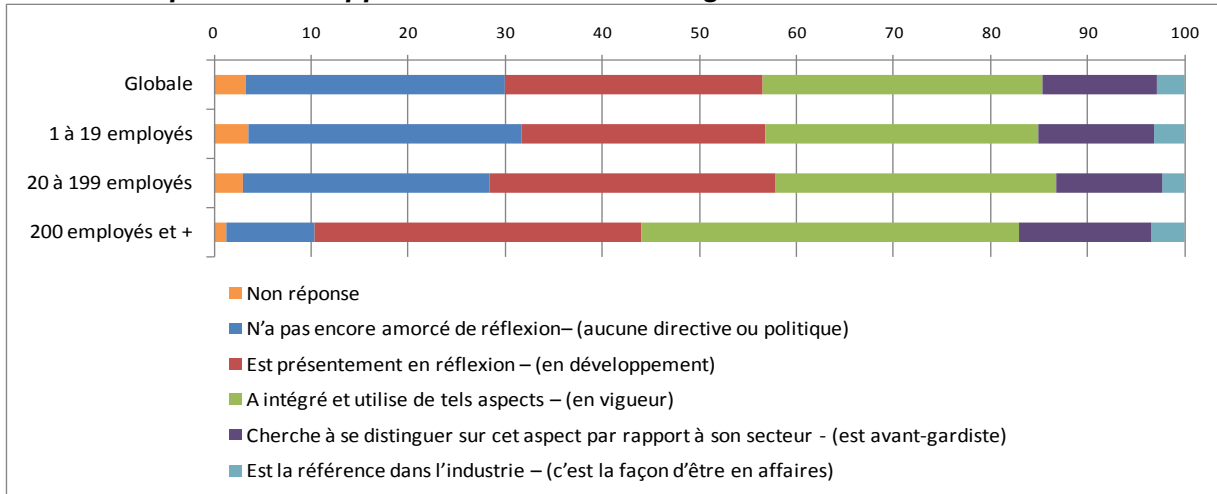
Globalement 50,2 % des entreprises ont au plus amorcé une réflexion sur l'intégration du développement durable dans leur mission, vision, valeurs, 49, % estiment l'avoir fait dont seulement 19,5 % d'entre elles cherchent à se distinguer ou mieux.

Faits saillants : voir tableau A de l'annexe 6 pour plus de détails

⇒ Taille	Les grandes entreprises se distinguent, 59,8 % d'entre elles estiment avoir intégré le développement durable à leur mission, vision, valeurs, les deux autres groupes étant moins nombreux.
⇒ Âge	27,9 % des entreprises les plus jeunes tentent de se distinguer, les deux autres groupes d'âge s'apparentant au portrait global.
⇒ Syndicat	12,4 % des entreprises syndiquées n'ont pas encore amorcé de réflexion contre 23,6 % chez les non-syndiquées.
⇒ Bourse	72,6 % des entreprises en bourse estiment avoir intégré le développement à leur mission, vision, valeurs contre 49,3 % de celles non-cotées.
⇒ Région	Les régions ressources semblent légèrement en avance sur les autres régions.
⇒ Secteur	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

Enjeu transversal : Stratégie d'affaires

Question : Diriez-vous que votre entreprise a mis en place une procédure pour assurer que le développement durable soit intégré aux décisions d'affaires?



Globalement

56,6 % des entreprises ont au plus amorcé une réflexion sur l'intégration du développement durable aux décisions d'affaires, 43,4 % estiment l'avoir fait dont seulement 14,6 % d'entre elles cherchent à se distinguer ou mieux.

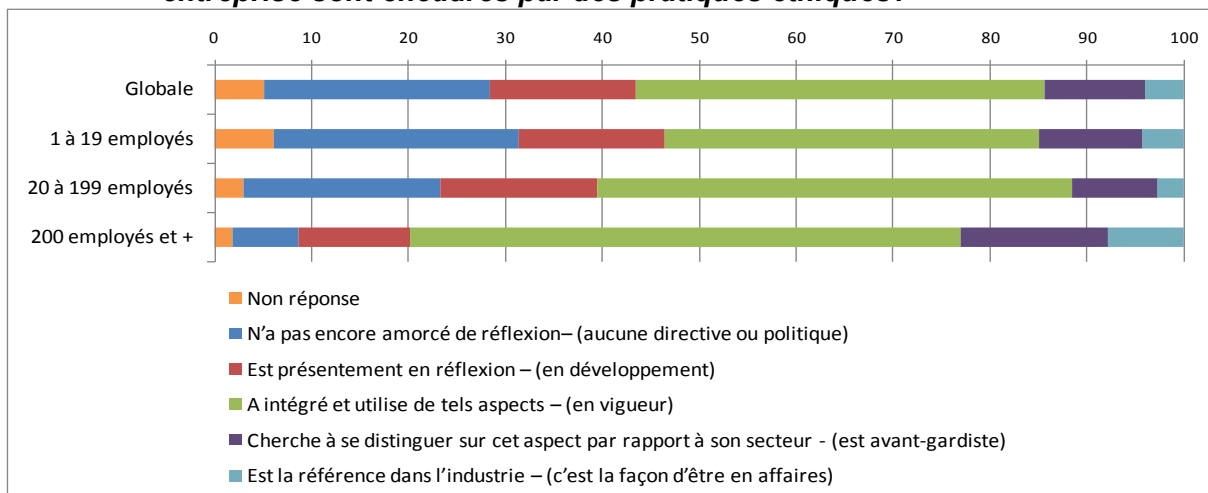
Faits saillants :

voir tableau B de l'annexe 6 pour plus de détails

⇒ Taille	Les grandes entreprises ont davantage intégré le développement durable à leurs décisions d'affaires, en effet, 55,9 % d'entre elles estiment l'avoir fait.
⇒ Âge	20,6 % des entreprises les plus jeunes tentent de se distinguer, les deux autres groupes d'âge s'apparentant au portrait global.
⇒ Syndicat	52,3 % des entreprises syndiquées estiment avoir intégré le développement durable à leur stratégie contre 42,4 % chez les non-syndiquées.
⇒ Bourse	66,2 % des entreprises en bourse estiment avoir intégré le développement durable à leur stratégie contre 42,9 % celles non-cotées.
⇒ Région	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Secteur	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

Enjeu transversal : Éthique des affaires

Question : Diriez-vous que les comportements et les décisions d'affaires de votre entreprise sont encadrés par des pratiques éthiques?



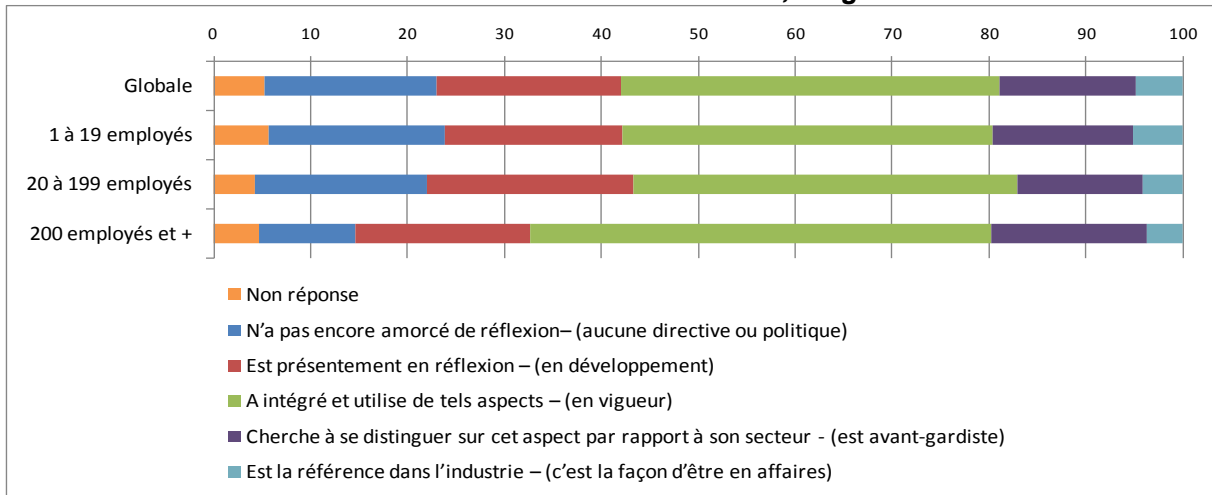
Globalement 43,5 % des entreprises ont au plus amorcé une réflexion sur l'encadrement éthique des pratiques d'affaires, 56,5 % estiment l'avoir intégré dont seulement 14,4 % d'entre elles cherchent à se distinguer ou mieux. L'intérêt porté à l'éthique des affaires provient probablement de la médiatisation des scandales financiers des dernières années.

Faits saillants : voir tableau C de l'annexe 6 pour plus de détails

⇒ Taille	Plus l'entreprise est de grande taille, plus les comportements et les pratiques d'affaires sont encadrés.
⇒ Âge	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Syndicat	68,0 % des entreprises syndiquées estiment avoir intégré l'éthique dans leurs affaires contre 55,2 % pour les non-syndiquées.
⇒ Bourse	Seulement 15,7 % des entreprises cotées ont au plus amorcé une réflexion face à l'encadrement de l'éthique dans leur gestion contre 38,9 % pour celles non-cotées.
⇒ Région	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Secteur	Les entreprises de services portent une plus grande attention à l'éthique que les entreprises de biens. En effet, 58,7 % des entreprises de services ont intégré des concepts liés à l'éthique contre 48,4 % pour les entreprises de biens.

Enjeu transversal : Responsabilité sur les produits et services

Question 1 : Diriez-vous que l'offre de produits et services de votre entreprise intègre des critères qui prennent en compte les impacts environnementaux et sociaux sur votre clientèle et sur la société, en général?



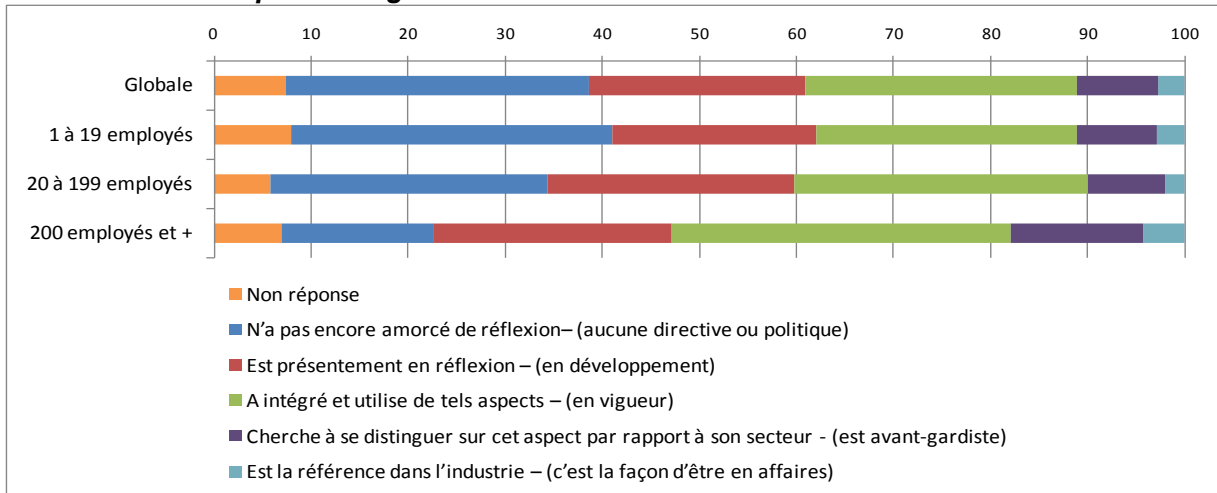
Globalement 42,1 % des entreprises ont au plus amorcé une réflexion sur la responsabilité de leurs produits et services, 57,9 % estiment l'avoir intégrée dont seulement 19 % d'entre elles cherchent à se distinguer ou mieux.

Faits saillants : voir tableau D de l'annexe 6 pour plus de détails

⇒ Taille	Les grandes entreprises ont mieux intégré la notion de responsabilité. En effet, 67,3 % d'entre elles estiment avoir intégré de tels critères, les deux autres groupes s'apparentant à la moyenne.
⇒ Âge	21 % des jeunes entreprises tentent de se distinguer sur cette facette, les deux autres groupes s'apparentant au portrait global.
⇒ Syndicat	65,8 % des entreprises syndiquées estiment avoir intégré de tels critères contre 57 % pour les non-syndiquées.
⇒ Bourse	Seulement 19,5 % des entreprises cotées ont au plus amorcé une réflexion sur l'intégration de tels critères contre 42,7 % pour celles non-cotées.
⇒ Région	Les régions ressources semblent légèrement en avance sur cet enjeu.
⇒ Secteur	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

Enjeu transversal : Gestion de la production des produits et services

Question 2 : Diriez-vous que les systèmes liés à la gestion de la production de votre entreprise intègrent des critères environnementaux et sociaux?



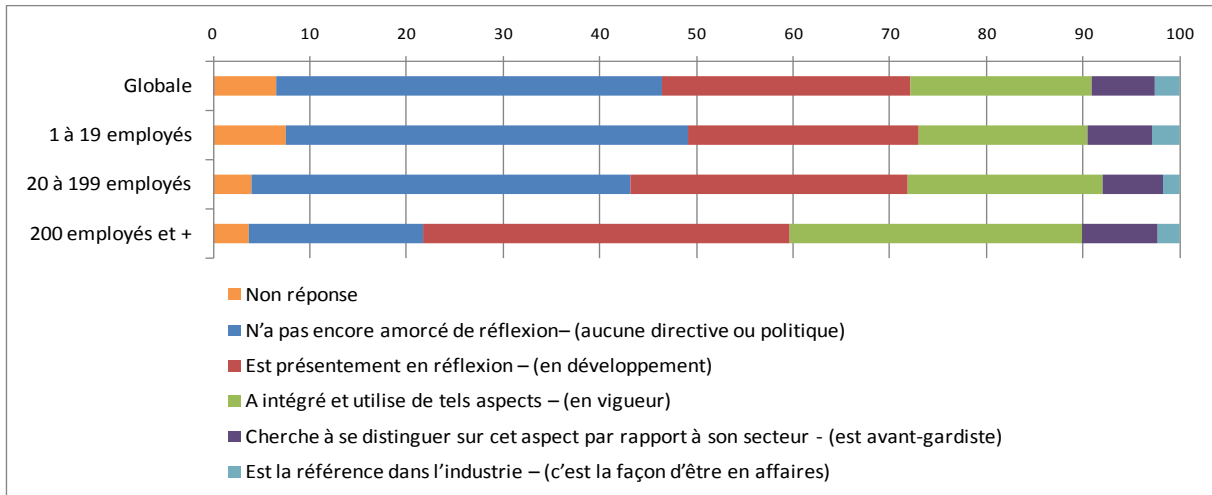
Globalement 60,8 % des entreprises ont au plus amorcé une réflexion sur la prise en compte de critères environnementaux et sociaux dans les systèmes de gestion de la production des biens et services, 39,2 % estiment avoir intégré de tels critères dont seulement 11,1 % d'entre elles cherchent à se distinguer ou mieux.

Faits saillants : voir tableau E de l'annexe 6 pour plus de détails

⇒ Taille	Plus l'entreprise est grande et plus l'entreprise s'estime en mesure de prendre en compte de tels critères.
⇒ Âge	16,1 % des entreprises les plus jeunes tentent de se distinguer ou mieux, les deux autres groupes d'âge s'apparentant au portrait global.
⇒ Syndicat	48,7 % des entreprises syndiquées estiment avoir intégré de tels critères contre 38 % pour les non-syndiquées.
⇒ Bourse	58 % des entreprises cotées estiment avoir intégré de tels critères contre 38,7 % pour les non-cotées.
⇒ Région	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Secteur	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

Enjeu économique : Contrôle de la rentabilité

Question : Diriez-vous que votre entreprise dispose de systèmes de gestion pour prendre en considération les coûts/bénéfices liés à vos pratiques environnementales et sociales?



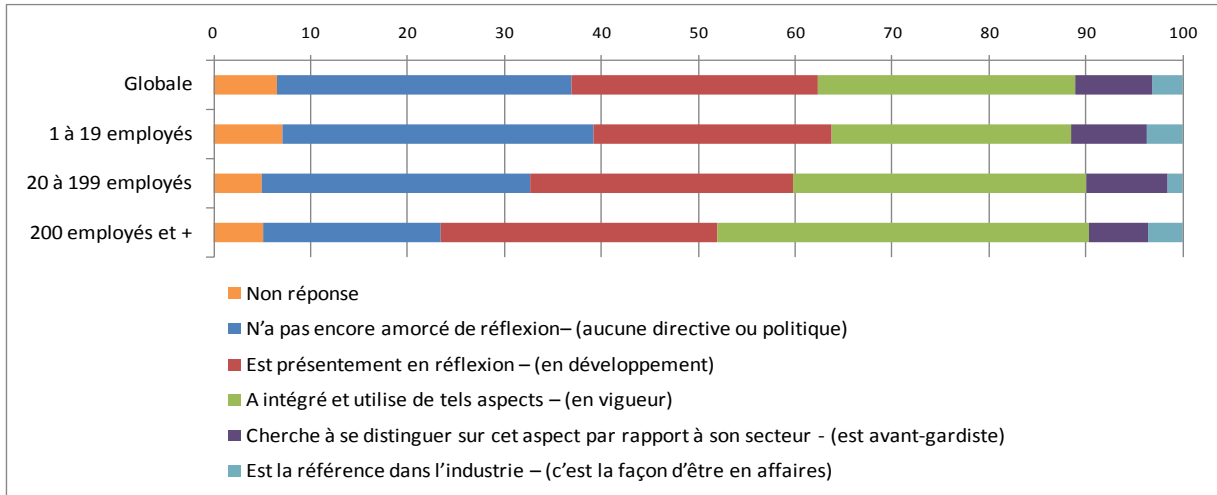
Globalement 72,1 % des entreprises ont au plus amorcé une réflexion sur l'intégration des coûts/bénéfices à leur système de gestion, 27,9 % estiment l'avoir intégrée dont seulement 9,11 % d'entre elles cherchent à se distinguer ou mieux.

Faits saillants : voir tableau F de l'annexe 6 pour plus de détails

⇒ Taille	Plus l'entreprise est grande, plus l'entreprise s'estime en mesure de trouver des moyens de considérer les coûts et bénéfices liés au développement durable.
⇒ Âge	Plus l'entreprise est expérimentée, plus l'entreprise s'estime en mesure de trouver des moyens d'intégrer de telles mesures.
⇒ Syndicat	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Bourse	Bien que 54,4 % des entreprises cotées ne soient pas encore en mesure de mettre en évidence ces coûts, 45,6 % estiment être en mesure de le faire. Pour les entreprises non-cotées, les résultats sont plutôt de l'ordre de 72,5 % et 27,5 % respectivement.
⇒ Région	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Secteur	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

Enjeu économique : Pratiques d'investissements

Question : Pour effectuer ses choix d'investissements, votre entreprise prend-elle en considération, en plus des critères économiques, les critères environnementaux et sociaux?



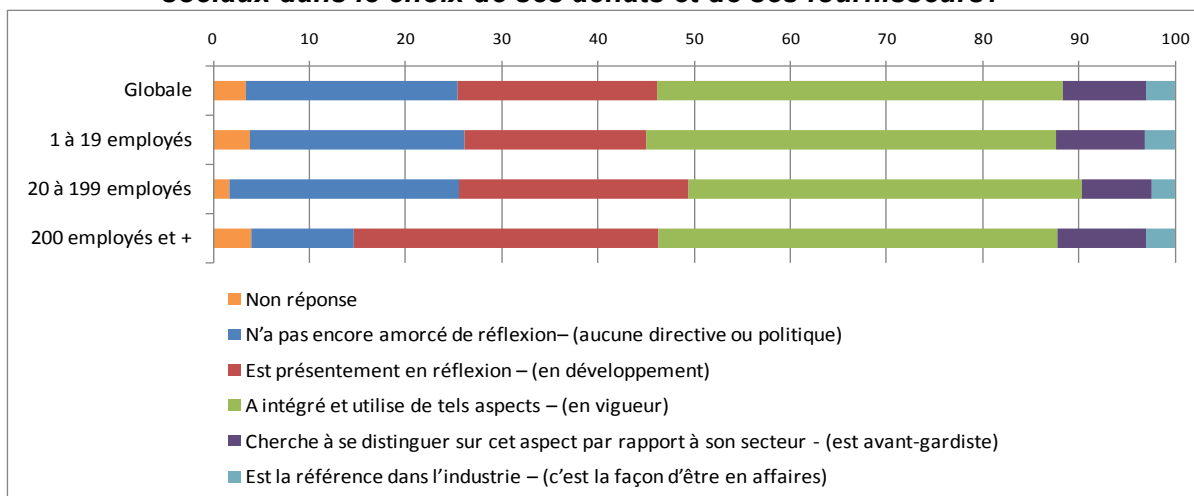
Globalement 62,3 % des entreprises ont au plus amorcé une réflexion sur la prise en compte de critères environnementaux et sociaux lors des investissements, 37,7 % estiment avoir intégré de tels critères dont seulement 11,4 % d'entre elles cherchent à se distinguer ou mieux.

Faits saillants : voir tableau G de l'annexe 6 pour plus de détails

⇒ Taille	Plus l'entreprise est grande et plus l'entreprise s'estime en mesure de prendre en compte de tels critères.
⇒ Âge	16,9 % des entreprises les plus jeunes tentent de se distinguer ou mieux, les deux autres groupes d'âge s'apparentant au portrait global.
⇒ Syndicat	50,5 % des entreprises syndiquées estiment avoir intégré de tels critères dans leurs investissements contre 36,1 % pour les non-syndiquées.
⇒ Bourse	54,1 % des entreprises cotées estiment avoir intégré de tels critères dans leurs investissements contre 37,3 % pour les non-cotées.
⇒ Région	Les régions ressources semblent légèrement en avance sur cet enjeu.
⇒ Secteur	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

Enjeu économique : Pratiques d'achats ou d'approvisionnement

Question : Diriez-vous que votre entreprise intègre des critères environnementaux et sociaux dans le choix de ses achats et de ses fournisseurs?



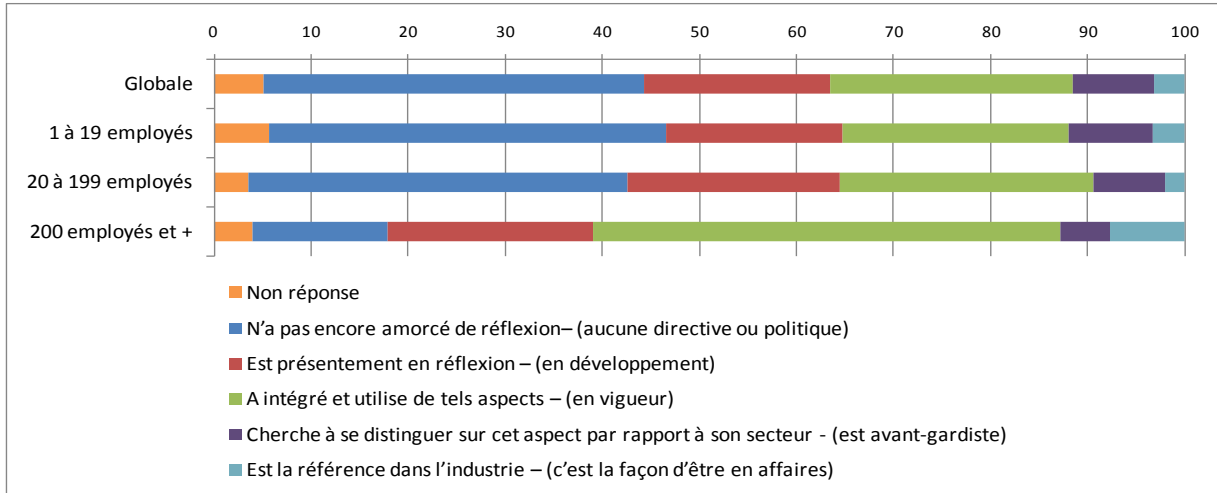
Globalement 46,2 % des entreprises ont au plus amorcé une réflexion sur la prise en compte de critères environnementaux et sociaux dans le choix des achats et des fournisseurs, 53,8 % estiment avoir intégré de tels critères dont seulement 11,7 % d'entre elles cherchent à se distinguer ou mieux.

Faits saillants : voir tableau H de l'annexe 6 pour plus de détails

⇒ Taille	Par rapport aux autres, davantage de grandes entreprises ont amorcé une réflexion. En effet, 31,7 % s'estiment à ce stade, les PME s'apparentant au portrait global.
⇒ Âge	16,9 % des entreprises les plus jeunes tentent de se distinguer ou mieux, les deux autres groupes d'âge s'apparentant au portrait global.
⇒ Syndicat	Par rapport aux autres, davantage d'entreprises syndiquées ont amorcé une réflexion. En effet, 27,2 % des entreprises syndiquées s'estiment à ce stade contre 19,9 % pour les entreprises non-syndiquées.
⇒ Bourse	Par rapport aux autres, davantage d'entreprises cotées ont amorcé une réflexion. En effet, 28 % des entreprises cotées s'estiment à ce stade contre 20,5 % pour les entreprises non-cotées.
⇒ Région	La région de la Capitale Nationale semble afficher un léger retard sur les autres régions.
⇒ Secteur	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

Enjeu économique : Impact sur le développement local

Question : Diriez-vous que votre entreprise a mis en place un cadre de gestion favorisant le développement économique, environnemental et social de votre communauté locale?



Globalement 63,5 % des entreprises ont au plus amorcé une réflexion sur la prise en compte du développement local, 36,5 % estiment avoir mis en place un tel cadre dont seulement 11,5 % d'entre elles cherchent à se distinguer ou mieux.

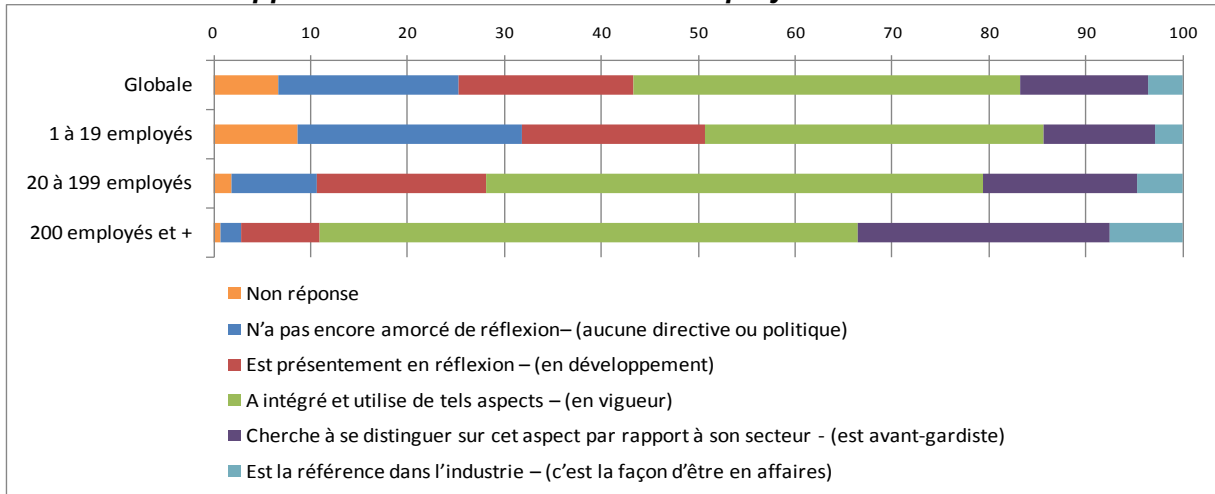
Faits saillants : voir tableau I de l'annexe 6 pour plus de détails

⇒ Taille	Par rapport aux autres, les grandes entreprises sont définitivement plus structurées sur le sujet. En effet, 60,9 % des grandes entreprises estiment avoir mis en place un tel cadre, les PME s'apparentant au portrait global.
⇒ Âge	16,9 % des entreprises les plus jeunes tentent de se distinguer ou mieux, les deux autres groupes d'âge s'apparentant au portrait global.
⇒ Syndicat	Les entreprises syndiquées sont définitivement plus structurées. Par exemple, 25,8 % des entreprises syndiquées n'ont pas encore amorcé de réflexion contre 40,8 % pour les non-syndiquées. De même, 49,7 % des entreprises syndiquées estiment avoir intégré un tel cadre contre 34,9 % pour les non-syndiquées.
⇒ Bourse	Par rapport aux autres, les entreprises cotées sont définitivement plus structurées sur le sujet. Par exemple, 23,6 % des entreprises cotées n'ont pas encore amorcé de réflexion contre 39,5 % pour les non-cotées. De même, 52,4 % des entreprises cotées estiment avoir intégré un tel cadre contre 36,1 % pour les autres.
⇒ Région	Les régions ressources disposent davantage de cadres de gestion entourant le développement local en comparaison aux grands centres urbains. Ces régions sont aussi celles qui tentent le plus de se distinguer sur cet enjeu.
⇒ Secteur	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

Enjeu social : Conditions de travail*

* La méthode d'analyse englobe également les enjeux sociaux suivants : développement des compétences, participation et relations de travail, l'équité et la santé et sécurité au travail

Question : Diriez-vous que la gestion des ressources humaines de votre entreprise est encadrée par une politique qui intègre des préoccupations visant le développement et le bien-être de vos employés?



Globalement

43,3 % des entreprises ont au plus amorcé une réflexion sur la mise en place d'une politique liée aux ressources humaines, 56,7 % estiment avoir mis en place un tel cadre dont seulement 16,8 % d'entre elles cherchent à se distinguer ou mieux.

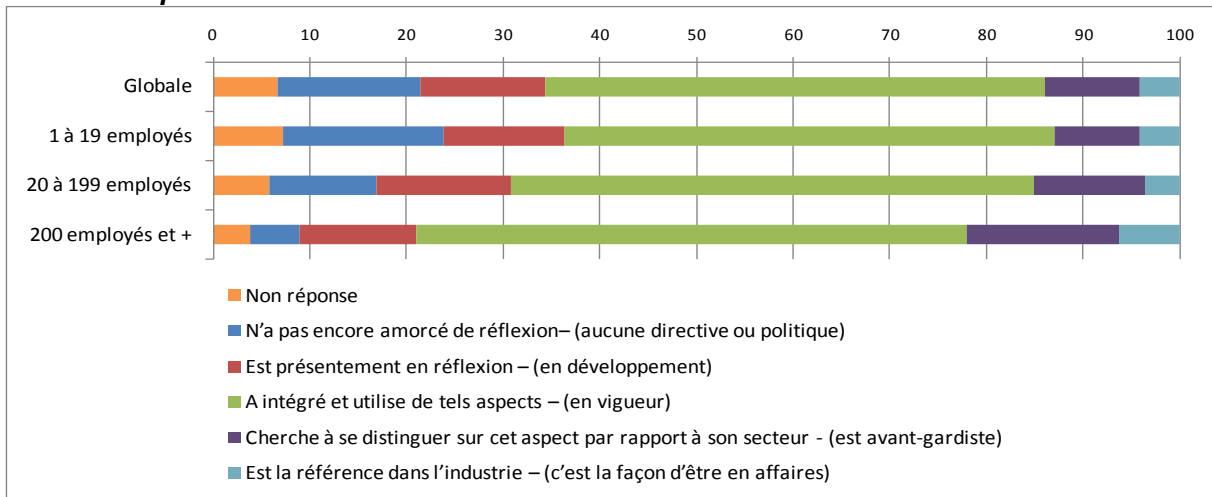
Faits saillants :

voir tableau J de l'annexe 6 pour plus de détails

⇒ Taille	Plus l'entreprise est grande, plus le développement et le bien-être des employés sont encadrés.
⇒ Âge	Plus l'entreprise est expérimentée, plus le développement et le bien-être des employés sont encadrés.
⇒ Syndicat	Les entreprises syndiquées sont définitivement les plus actives sur le sujet. Par exemple, seulement 6,9 % des entreprises syndiquées n'ont pas encore amorcé de réflexion contre 19,9 % pour les non-syndiquées. De même, 80,9 % des entreprises syndiquées estiment avoir intégré un tel cadre contre 53,9 % pour les non-syndiquées.
⇒ Bourse	Par rapport aux autres, les entreprises cotées sont définitivement les plus actives sur le sujet. Par exemple, 4,1 % des entreprises cotées n'ont pas encore amorcé de réflexion contre 18,9 % pour les non-cotées. De même, 81,4 % des entreprises cotées estiment avoir intégré un tel cadre contre 56,2 % pour les entreprises non-cotées.
⇒ Région	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Secteur	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

Enjeu environnemental : Gestion des matières résiduelles

Question : Votre entreprise a-t-elle mis en place un cadre de gestion pour améliorer sa performance environnementale en ce qui concerne la gestion des matières premières et résiduelles?



Globalement

34,3 % des entreprises ont au plus amorcé une réflexion sur la mise en place d'un cadre de gestion entourant les matières premières, 65,7 % estiment avoir mis en place un tel cadre dont seulement 13,9 % d'entre elles cherchent à se distinguer ou mieux.

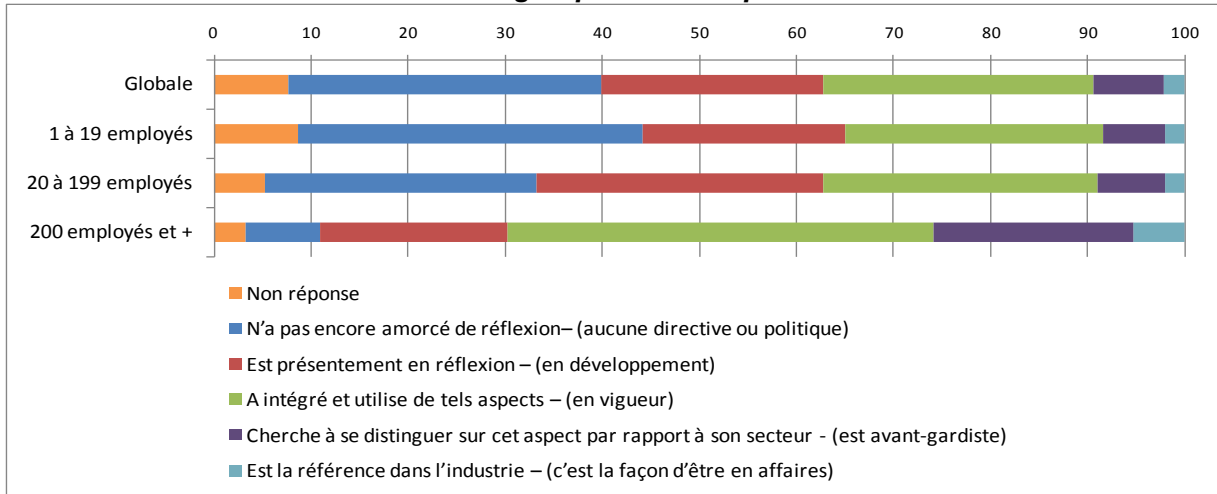
Faits saillants :

voir tableau K de l'annexe 6 pour plus de détails

⇒ Taille	Plus l'entreprise est grande, plus le cadre de gestion est en place.
⇒ Âge	Plus l'entreprise est expérimentée, plus le cadre de gestion est en place, cependant, certaines jeunes entreprises sont plus innovantes. En effet, 20,3 % des jeunes entreprises tentent de se distinguer ou mieux contre 10,6 % pour les entreprises de taille moyenne et 13,5 % pour les entreprises de grande taille.
⇒ Syndicat	Les entreprises syndiquées sont plus actives sur le sujet. En effet seulement 4,7 % des entreprises syndiquées n'ont pas encore amorcé de réflexion contre 15,9 % pour les non-syndiquées.
⇒ Bourse	35,0 % des entreprises cotées cherchent à se distinguer voire même être la référence contre 13,4 % pour les entreprises non-cotées. Les entreprises cotées se démarquent aussi par le fait que seulement 2,8 % des entreprises n'ont pas encore amorcé de réflexion à cet égard contre 15 % pour les entreprises non-cotées.
⇒ Région	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Secteur	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

Enjeu environnemental : Gestion de l'énergie

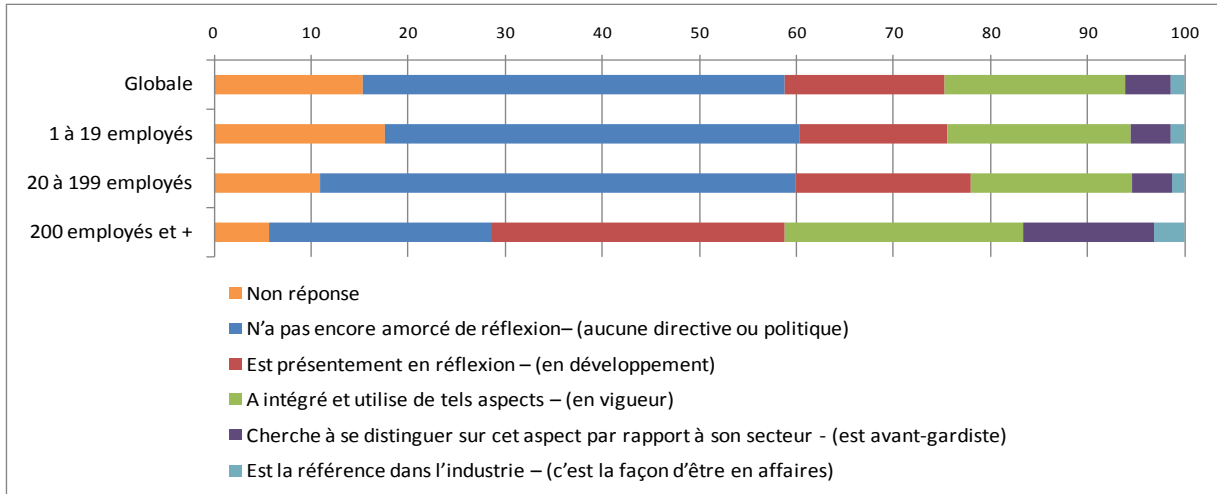
Question : Est-ce que votre entreprise a mis en place un cadre de gestion pour améliorer l'efficacité énergétique de ses opérations?



Globalement	62,8 % des entreprises ont au plus amorcé une réflexion sur la gestion de l'énergie, 37,2 % estiment avoir mis en place un tel cadre dont seulement 9,4 % d'entre elles cherchent à se distinguer ou mieux.
Faits saillants :	voir tableau L de l'annexe 6 pour plus de détails
⇒ Taille	Plus l'entreprise est grande, plus le cadre de gestion est en place et plus l'entreprise cherche à se distinguer.
⇒ Âge	Plus l'entreprise est expérimentée, plus le cadre de gestion est en place.
⇒ Syndicat	Les entreprises syndiquées se distinguent des entreprises non-syndiquées. Entre autres, 17,3 % des entreprises syndiquées n'ont pas amorcé de réflexion contre 34,0 % pour les entreprises non-syndiquées, de même que 20,3 % des entreprises syndiquées cherchent à se distinguer ou mieux contre 8,1 % pour les entreprises non-syndiquées.
⇒ Bourse	Les entreprises cotées se distinguent des entreprises non-cotées. Entre autres, 12,3 % des entreprises cotées n'ont pas amorcé de réflexion contre 32,7 % pour les entreprises cotées, de même que 38,0 % des entreprises cotées disposent d'un cadre de gestion contre 27,6 % pour les entreprises non-cotées.
⇒ Région	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Secteur	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

Enjeu environnemental : Gestion de l'eau

Question : Votre entreprise a-t-elle mis en place un cadre de gestion pour diminuer l'utilisation et la consommation de l'eau?



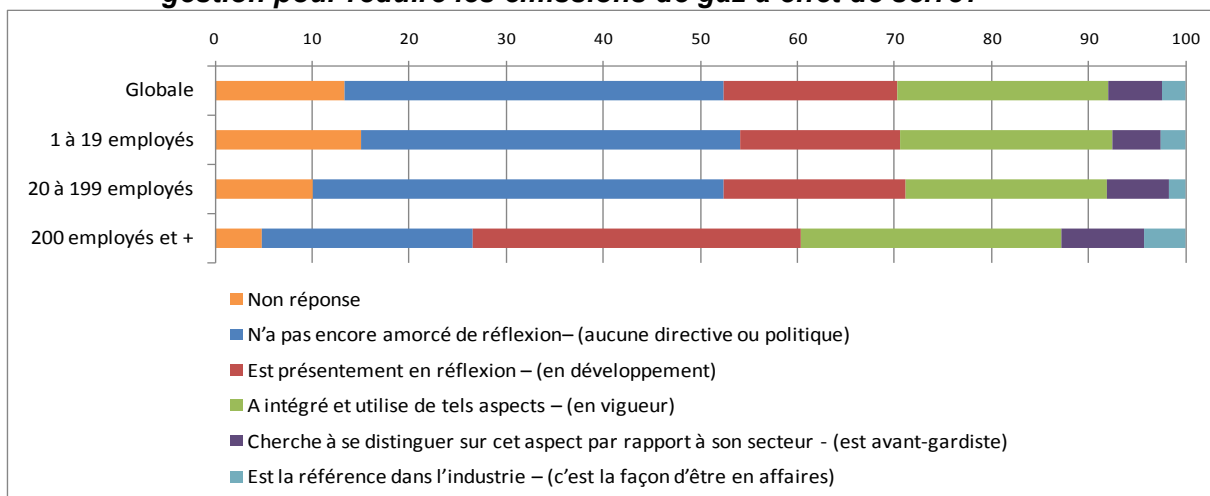
Globalement 75,3 % des entreprises ont au plus amorcé une réflexion sur la gestion de l'eau, 24,7 % estiment avoir mis en place un tel cadre dont seulement 6,1 % d'entre elles cherchent à se distinguer ou mieux.

Faits saillants : voir tableau M de l'annexe 6 pour plus de détails

⇒ Taille	Les grandes entreprises sont plus structurées que les autres, mais encore près de 30 % des grandes entreprises en sont au plus au stade de la réflexion.
⇒ Âge	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Syndicat	37,6 % des entreprises syndiquées estiment avoir un cadre de gestion contre 23,1 % pour les entreprises non-syndiquées.
⇒ Bourse	37,7 % des entreprises cotées estiment avoir un cadre de gestion contre 24,3 % pour les entreprises non-cotées.
⇒ Région	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Secteur	Le secteur des services s'interroge davantage. En effet, 22,9 % des entreprises de services affirment avoir intégré de telles mesures contre 31,1 % pour les entreprises produisant des biens.

Enjeu environnemental: Gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Question : Votre entreprise a-t-elle mis en place un cadre de gestion des pratiques de gestion pour réduire les émissions de gaz à effet de serre?



Globalement 70,3 % des entreprises ont au plus amorcé une réflexion sur la gestion des gaz à effet de serre (GES), 29,7 % estiment avoir mis en place un tel cadre dont seulement 7,9 % d'entre elles cherchent à se distinguer ou mieux.

Faits saillants : voir tableau N de l'annexe 6 pour plus de détails

⇒ Taille	Les grandes entreprises sont plus structurées que les autres, mais encore près de 21,8 % des grandes entreprises n'ont toujours pas amorcé de réflexion.
⇒ Âge	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Syndicat	38 % des entreprises syndiquées estiment avoir un cadre de gestion contre 28,8 % pour les entreprises non syndiquées.
⇒ Bourse	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Région	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.
⇒ Secteur	Rien à signaler, les résultats sont conformes au portrait global.

4. Les grandes tendances

L'analyse des résultats nous permet de diviser selon trois (3) grandes tendances les enjeux étudiés et leur niveau d'intégration du développement durable au sein des entreprises québécoises, soit :

Tendance 1 : Peu ou pas d'action observée pour les enjeux suivants

- Contrôle de la rentabilité
- Pratiques d'investissements
- Impact économique local
- Gestion de l'énergie
- Gestion de l'eau
- Gestion des émissions de GES

Tendance 2 : Un mouvement en transition pour les enjeux suivants

- Mission, vision, valeurs
- Stratégie d'affaires

Tendance 3 : Plusieurs pratiques en vigueur pour les enjeux suivants

- Éthique des affaires
- Responsabilité sur les produits et services
 - Gestion de la production des produits et services
- Conditions de travail⁴
 - Développement des compétences
 - Participation et relations de travail
 - Équité
 - Santé et sécurité au travail
- Gestion des matières résiduelles
- Pratiques d'achats ou d'approvisionnement

⁴ Il y a toutefois lieu de nuancer ce résultat, une seule question englobait l'ensemble des enjeux sur les conditions de travail (gestion des ressources humaines).

5. Les constats généraux

Les freins et les motivations

Le manque de moyens financiers et de temps forment unanimement les deux principaux freins à l'avancement du développement durable dans les entreprises. Le manque d'information et de compétences suivent en seconde vague. Par ailleurs, l'amélioration des performances financières, de l'image corporative, des valeurs et des convictions ainsi que l'amélioration des performances environnementales représentent les principales motivations pour les entreprises à adopter des pratiques de développement durable.

La taille

La taille de l'entreprise est un élément important sur les différents niveaux de progression ou d'engagement des entreprises en termes de développement durable:

- Plus l'entreprise est grande, plus l'intérêt pour le développement durable est perceptible. Ceci se manifeste par une plus grande compréhension de ce qu'est le développement durable, par des initiatives en plus grand nombre et davantage structurées et par un intérêt plus important face à la formation proposée. Sans surprise, plus l'entreprise est grande, plus elle possède les moyens financiers pour intégrer des pratiques de développement durable. Ces moyens permettent aux grandes entreprises de se distinguer des PME sur les enjeux sociaux et environnementaux.
- Contrairement aux grandes entreprises, les PME sont davantage préoccupées par la croissance financière que par une motivation émanant de convictions personnelles. Cela se manifeste de différentes manières, notamment en relation avec le taux de participation moins élevé et en relation avec l'offre de formation.
- Ayant du personnel en plus grand nombre, les grandes entreprises sont aux prises avec une résistance à l'interne plus importante et un manque de conviction plus grand face au développement durable.
- En somme, plus l'entreprise est grande, plus on retrouve des manifestations d'engagements (plus de réflexion, plus de pratiques en place, ...). Cependant, la crise économique ainsi que le nombre d'outils disponibles s'adressant majoritairement aux grandes entreprises (SD21000, GRI,...) défavorisent le rythme de développement des petites.

L'âge

L'âge de l'entreprise n'est pas un facteur qui influence significativement le niveau d'intégration du développement durable dans les entreprises. Plus précisément, il y a des champions et des retardataires dans tous les groupes d'âge. Il est néanmoins possible de préciser quelques tendances:

- Certaines jeunes entreprises semblent plus ouvertes d'esprit face aux enjeux du développement durable, notamment sur les enjeux sociaux (3 enjeux sur les 4 enjeux étudiés) et économiques (4 enjeux sur les 5 enjeux étudiés). Certaines de ces entreprises tentent de se positionner par rapport aux enjeux du développement durable, considérés comme un marché en émergence. De fait, il semble qu'il soit plus simple d'intégrer le développement durable lors d'un démarrage d'entreprise que lorsque les pratiques sont ancrées depuis longtemps au sein de l'organisation.
- Outre les plus avant-gardistes, les entreprises les plus jeunes ont besoin d'information et l'Internet est un moyen privilégié pour trouver les informations recherchées.
- Les entreprises plus expérimentées sont davantage structurées et délaissent les modes de communication plus informels tels que les tables rondes à l'apanage des plus jeunes.

La syndicalisation

- La syndicalisation favorise la réflexion. En effet, il y a définitivement beaucoup moins d'entreprises syndiquées qui n'ont pas encore amorcé une réflexion sur le développement durable en comparaison avec les entreprises non-syndiquées. Cet état de fait se manifeste de différentes manières, soit par une compréhension plus grande du développement durable et soit à travers leurs modes de gestion qui, en termes de développement durable sont plus implantés (gestion de l'énergie, le développement local, la gestion des ressources humaines, ...).
- La syndicalisation est structurante. En effet, les entreprises syndiquées utilisent davantage de médiums pour sensibiliser les employés et davantage ont intégré des pratiques en développement durable. Cependant, une fois l'intégration réalisée, ces entreprises ne cherchent pas à se distinguer autrement. Plus précisément, il semble que la syndicalisation incite les entreprises, notamment par sa structure et ses occasions de dialogues, à bouger, mais elles se limiteront à atteindre le niveau du marché sans chercher à se distinguer davantage. À cet égard, les entreprises syndiquées soutiennent que la résistance interne est un frein à l'avancement du développement durable.

La bourse

- Il y a beaucoup moins d'entreprises cotées qui n'ont pas encore amorcé une réflexion sur le développement durable. Cet état d'esprit se manifeste de différentes manières, notamment à travers une compréhension plus grande qu'est le développement durable et à travers leurs modes de gestion qui, en termes de développement durable, sont plus implantés.
- La cotation est structurante. En effet, les entreprises cotées utilisent davantage de médiums pour sensibiliser les employés et davantage ont intégré des pratiques en développement durable et, contrairement aux entreprises syndiquées, bon nombre d'entre elles cherchent à se distinguer voire même être la référence dans leur secteur.
- Les entreprises en bourse sont davantage innovatrices et ce, sur tous les enjeux sauf ceux liés à l'intégration du développement durable aux enjeux économiques.

- En somme, les entreprises cotées en bourse sont plus avancées en termes d'encadrement de la gestion du développement durable en comparaison avec les entreprises non-cotées. À cet égard, il est à noter que les entreprises en bourse se trouvent soumises à des examens externes par des firmes spécialisées (ex: Jantzi, Dow Jones, ...) en investissements. Sans compter les analystes financiers qui discutent, les investisseurs qui scrutent, les systèmes de rémunération axés sur la performance boursière, etc. Bref, tous ces facteurs ont amené ces entreprises à intégrer plus rapidement le développement durable aux modes de gestion.

Les régions et les secteurs

Les critères liés aux grandes régions et aux grands secteurs ont des effets marginaux. En général, chaque région et secteur ont leurs champions et leurs retardataires. Cependant, les régions ressources semblent être plus ouvertes à intégrer le développement durable à leurs modes de gestion en comparaison aux entreprises situées dans les centres urbains. L'hypothèse de la nécessité de se différencier en région est probablement plus importante que pour les régions urbaines, ces dernières ayant l'avantage du volume d'affaires.

Au-delà des thèmes étudiés, quelques éléments sont à soulever :

Le monitoring

Sans mesure, il n'y a pas moyen de savoir si on progresse.

Au niveau économique, il semble que les entreprises n'ont pas encore trouvé la manière de mesurer les coûts/bénéfices liés aux pratiques environnementales et sociales. Il en va de même pour les critères d'investissements responsables.

L'image de l'entreprise

Peu importe l'angle ou les regroupements étudiés, l'image est l'un des critères les plus importants. En fait, on constate que les entreprises associent le développement durable à une bonne image d'entreprise.

Les «non réponses»

La gestion de l'eau et la gestion des émissions de GES représentent définitivement des points d'interrogation; les PME se retrouvent nettement sans savoir comment faire et par quoi commencer.

Parallèlement, les non réponses proviennent davantage du large secteur des autres services qui, «à part baisser le thermostat», ne savent pas quoi faire pour apporter leur contribution environnementale.

PHASE 2 - ANALYSE DES RÉSULTATS SELON LE MODÈLE DE ROGERS

La seconde phase de ce rapport permettra de dresser un premier portrait global de la progression de l'adoption du développement durable dans les entreprises du Québec et ce, pour chacun des secteurs d'activité. Ce portrait sera réalisé par l'entremise du modèle de diffusion de Rogers (1962).

À travers la Loi sur le développement durable, la société québécoise a endossé officiellement son adhésion au développement durable. Le développement durable devient, petit à petit, une réalité émergente dans le contexte de gestion des entreprises. De nouvelles tendances en termes de pratiques de gestion se développent et sont adoptées en entreprise, chacune intégrant le développement durable selon ses besoins. Ces nouvelles pratiques de gestion sont, dans les faits, de réelles innovations. Le modèle de Rogers traite justement de la diffusion de n'importe quels types d'innovations, notamment celles traitant de nouvelles pratiques de gestion.

1. Le modèle de Rogers

Rogers (2003) a démontré que les individus d'un système social n'adoptent pas au même rythme les nouvelles idées. Il en va de même pour les organisations, ces dernières étant simplement un regroupement d'individus. Les travaux de ce chercheur sont intéressants. Il a démontré l'existence de profils «d'adopteurs» qui se succèdent lors de la diffusion d'une idée nouvelle. Plus précisément, certains adopteurs sont plus précoces tandis que d'autres, plus prudents, observent et attendent de voir des résultats tangibles avant d'agir. Voici les cinq (5) profils d'adopteurs que propose Rogers. Les nombres entre parenthèses représentent le pourcentage de chacun des profils dans une population formant un système social quelconque. Ces définitions se transposent aux entreprises :

Les innovateurs (2,5 %)

Ils sont aventureux et sont les premiers à adopter une idée. Créatifs, ils naviguent aisément dans le complexe et l'incertitude liés à la nouveauté. Selon Rogers, les innovateurs représentent quelques 2,5 % de la population d'un système social.

Les visionnaires (13,5 %)

Second adopteur, les visionnaires représentent 13,5 % d'une population donnée. Ils représentent les «personnes chez qui s'informer». Souvent scolarisés et reconnus compétents, c'est par eux que passe l'adoption d'une idée dans un système social. Leur approbation marque d'un sceau la valeur d'une idée nouvelle. Pour eux, des lignes

directrices sont souvent suffisantes pour mettre en œuvre une innovation. Ils représentent les éléments clefs du transfert des connaissances vers les autres profils d'adopteurs.

Les pragmatiques (34 %)

Représentant 34 % d'une population, les pragmatiques sont des individus ouverts d'esprit et forment le troisième profil d'adopteur. Appelés la majorité précoce, ils agissent de façon réfléchie. Ils observent et s'informent auprès des visionnaires avant d'adopter une nouvelle idée. Contrairement aux visionnaires qui se contentent de ligne directrice, ce groupe est à la recherche de résultats et d'outils.

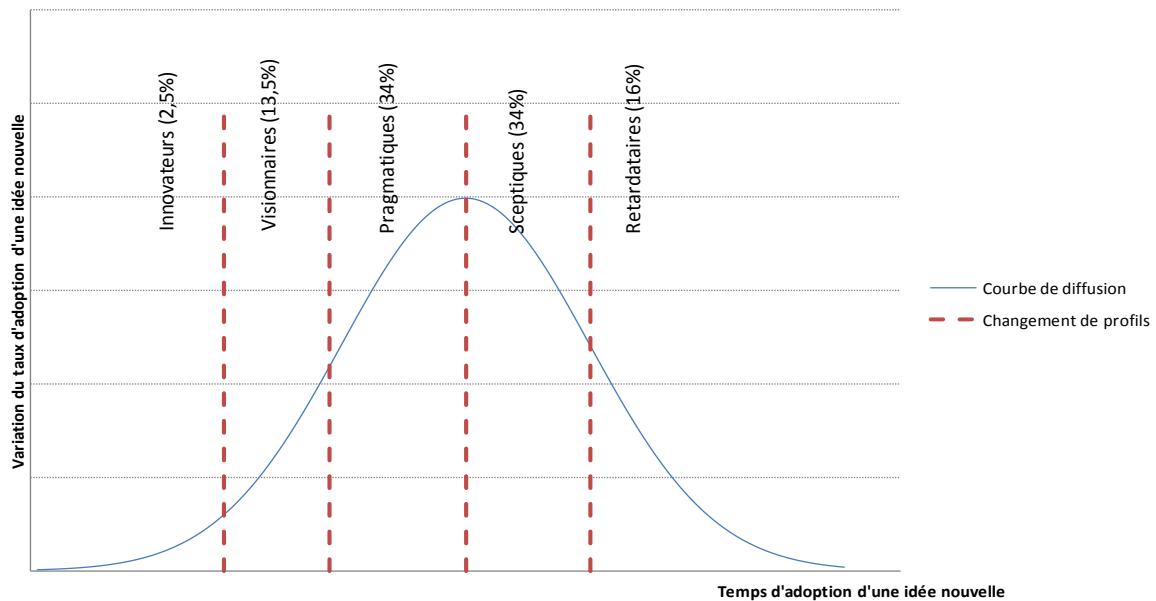
Les sceptiques (34 %)

Les sceptiques forment 34 % d'une population et représentent les individus réticents à une idée. Ils agissent souvent par obligation ou par pression de pairs plus pragmatiques (collègues, clients, fournisseurs, ...). Par leur réticence ralentissant leur taux d'adoption, ce segment de la population porte aussi le nom de majorité tardive. Pour eux, la majorité des problématiques ou des questionnements doivent avoir trouvé réponse avant adoption.

Les retardataires (16 %)

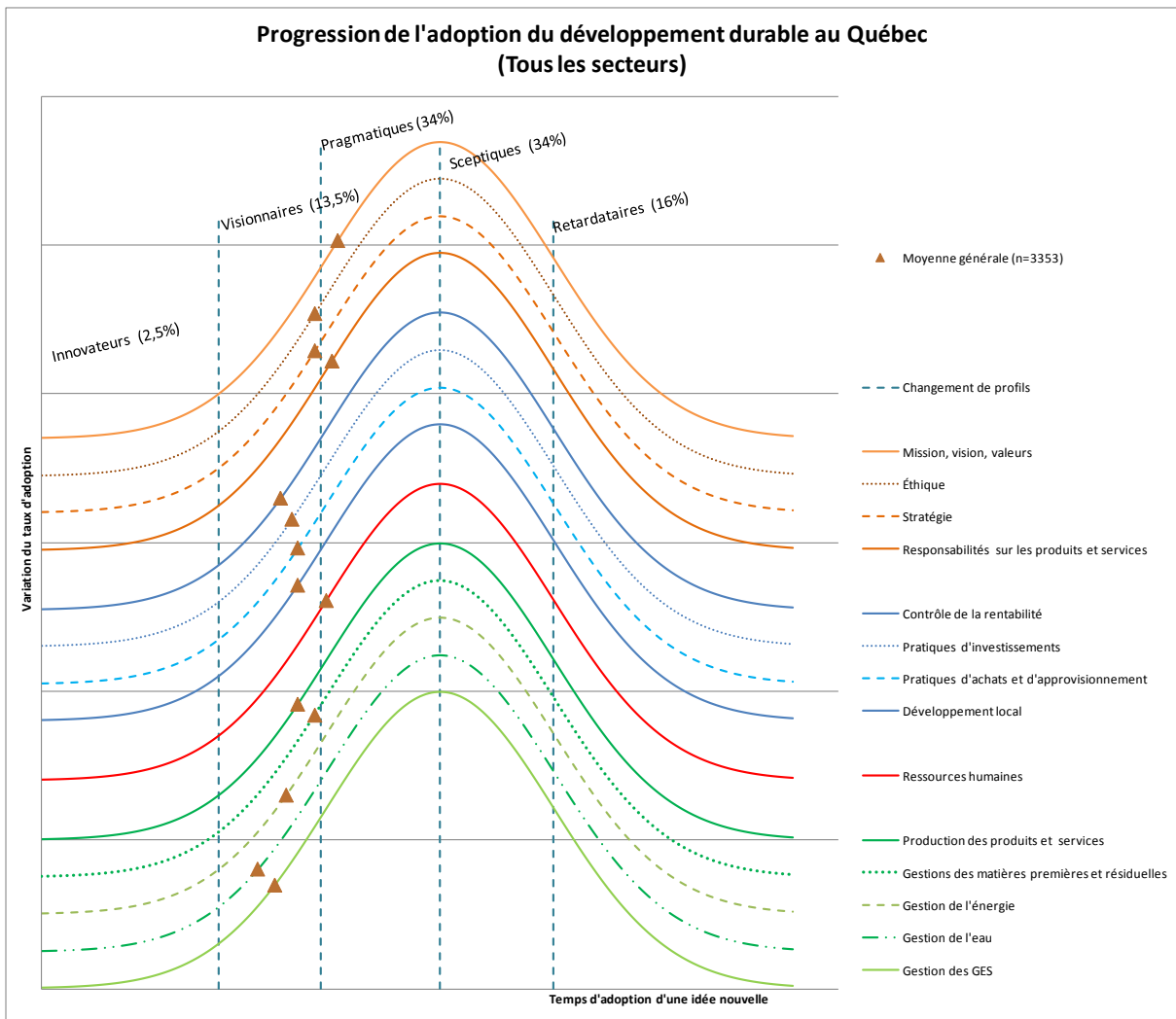
Finalement, les retardataires sont les disciples du statu quo et représentent le dernier 16 % d'adopteurs formant une population. Ils affichent une propension négative face aux changements. Toutes les problématiques et/ou tous les questionnements doivent avoir trouvé réponse avant qu'ils fassent le saut. Souvent une nouvelle innovation est déjà en cours et ils n'ont toujours pas bougé.

Non seulement Rogers a distingué les différents profils d'adoption, mais il a aussi clarifié comment ces profils se suivent les uns par rapport aux autres, comment ils s'influencent mutuellement et comment progresse le taux d'adoption d'une idée dans un système social. La figure suivante illustre la variation du taux d'adoption d'une idée nouvelle dans un système social en fonction du temps. Rapidement les innovateurs (2,5 % de la population) et ensuite les visionnaires (13,5 % de la population) jonglent avec une idée nouvelle. Pendant ce temps, les pragmatiques observent et attendent les résultats de l'incubation. Lorsque les visionnaires adoptent l'idée, il y a transfert de connaissances vers les pragmatiques. Les pragmatiques déploient massivement l'idée créant un premier effet de masse, propulsant à la hausse le taux de variation de l'adoption. Bientôt 50 % de la population aura adopté l'idée. Ensuite, le groupe des sceptiques se verra influencé par l'effet de masse. Cependant, leur adoption s'obtient que lorsque l'ensemble des nouveautés aura trouvé un cadre bien ordonné. Finalement, le taux d'adoption décroît au rythme des retardataires restants jusqu'à ce que « pratiquement » tout le monde ait adopté l'idée.



Selon Rogers (2003), tout ce qui est nouveau est une innovation. Le développement durable, en ce sens, se veut une innovation puisqu'il amène le développement de nouvelles pratiques de gestion, soit une nouvelle façon de faire des affaires. Pour le gestionnaire, les avantages perçus de cette approche demeurent encore intangibles et les bénéfices ne sont pas encore perceptibles. Cependant, il y a une conscience à l'effet que l'image d'une entreprise ne peut qu'être rehaussée pour toute entreprise adoptant une telle tangente. Selon les critères de Rogers (2003), une telle innovation correspond à une innovation dite de «prévention». Selon ce chercheur, de telles innovations se diffusent moins rapidement dans un système social car l'avantage (ou la menace) n'est pas tangible ou difficilement mesurable à court terme.

Finalement, soulignons deux (2) points complémentaires. Premièrement, une entreprise étant sceptique sur une innovation, peut être pragmatique pour une autre; chaque innovation étant traitée pour elle-même. Deuxièmement, il est important de préciser que pour une nouvelle idée, le passage critique lié à l'adoption ou au rejet d'une innovation dans un système social se situe entre 10 % et 20 % de taux d'adoption. Moore (1991) appelle ce passage «The chasm». Une fois ce passage franchi, l'innovation se diffusera dans le système social en question, soulignant ainsi le rôle important que joue les visionnaires dans le processus d'adoption.



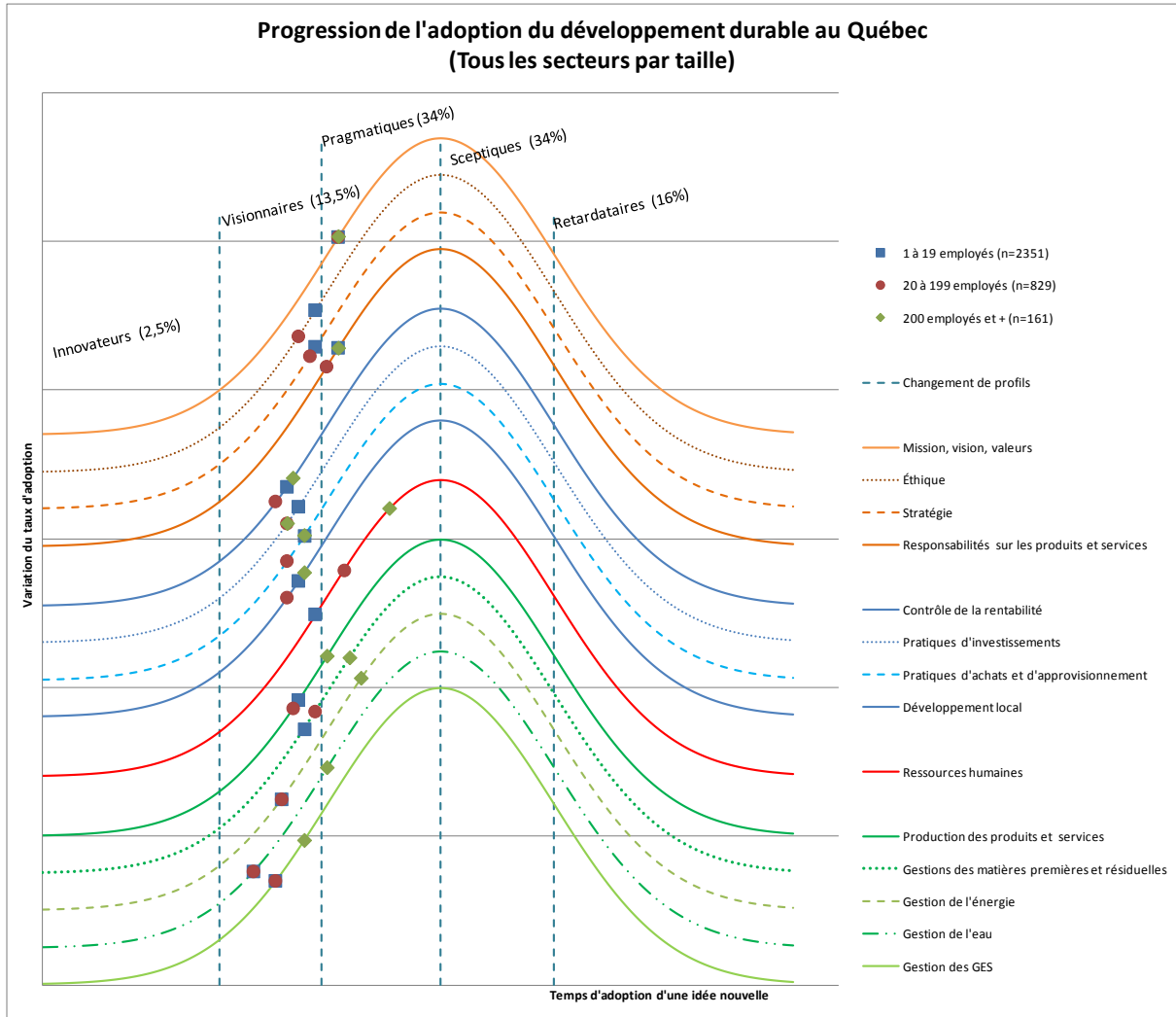
Basé sur les données recueillies lors du sondage, le graphique ci-dessus offre un premier portrait global de la progression de la diffusion du développement durable dans les entreprises du Québec. Malgré certains enjeux à la remorque, il est possible de penser que les visionnaires ont adopté ou sont sur le point d'adopter le développement durable dans leurs pratiques de gestion.

Actuellement et selon le modèle, un transfert des connaissances des visionnaires vers les pragmatiques s'amorce concernant les enjeux transversaux (mission, vision, valeurs, éthique, stratégie d'affaires, responsabilité sur les produits et services ainsi que les thèmes reliés aux conditions de travail (développement des compétences, participation et relations de travail, équité, santé et sécurité au travail).

Le graphique illustre aussi que les visionnaires jonglent présentement avec la gestion économique du développement durable en entreprise.

L'intégration du volet environnemental est manifestement en transition dans les entreprises visionnaires. Le graphique suggère notamment que ces derniers ont plus de mal à intégrer à leurs pratiques de gestion les notions environnementales, notamment celles liées aux GES et à l'eau.

Finalement, de ce premier portrait, il transparaît que le développement durable se diffuse dans les entreprises d'une façon hétérogène. En effet, les entreprises entendent parler du développement durable sans pour autant comprendre et/ou savoir que les enjeux se considèrent comme un ensemble et non séparément. En effet, le développement durable transcende dans l'entreprise comme un tout et correspond à une façon de vivre au travail et dans la société.



Le graphique ci-dessus ventile les résultats moyens en fonction de la taille des entreprises. Globalement, les grandes entreprises se sont davantage appropriées les facettes sociales et environnementales du développement durable. Même que, pour les grandes entreprises, la balle se retrouve déjà dans le camp des pragmatiques. Les outils disponibles pour les grandes entreprises ainsi que les moyens financiers plus importants sont probablement à la base de la différence constatée. Cependant, la figure illustre aussi que les innovations dans les enjeux transversaux ainsi que pour les enjeux financiers et économiques évoluent sensiblement de la même manière et ce, peu importe la taille de l'entreprise. Globalement, la progression se trouve à être sensiblement la même que celle entourant le graphique présentant les moyennes générales. Cependant, le fait que les pragmatiques des grandes entreprises aient emboîté le pas sur certains enjeux laisse entrevoir tout le potentiel pour l'adoption du développement durable au Québec.

2. L'analyse des secteurs d'activités selon Rogers

NB : Les graphiques de la diffusion du développement durable par secteur sont entièrement disponibles en annexe.

Les résultats par taille ou autrement n'ont pas été produits puisque dans la majorité des cas les sous-groupes s'avéraient trop petits pour représenter sérieusement un sous-secteur.

La lecture des annexes sectorielles permet de faire ressortir les constats suivants :

De façon générale

Outre l'éthique qui est davantage l'apanage des entreprises productrices de services, les entreprises de biens et de services évoluent globalement de la même manière.

Les secteurs des entreprises produisant des biens

- Malgré la faible taille de l'échantillon (n=4), le secteur des extractions minières et extraction de pétrole et de gaz est celui qui cherche le plus à se distinguer et de loin. Épié par les environmentalistes et soumis à une forte réglementation, ce secteur semble davantage avancé sur l'appropriation des pratiques liées au développement durable.
- Le secteur des services publics est celui qui s'est le moins bien approprié les enjeux du développement durable. De plus, il s'agit du seul secteur à avoir soulevé que la résistance interne était un frein à l'avancement du développement durable.

Les secteurs des entreprises produisant des services

- Les secteurs du commerce de gros et de détail ne semblent pas avoir autant de préoccupations en développement durable que les autres.
- Il semble que le secteur de l'hébergement perçoit une plus grande résistance de la part des clients.
- Par ses non réponses abondantes, le secteur des autres services est celui qui a le plus de questionnement face au développement durable.

6. LES RECOMMANDATIONS

Nous souhaitons que les recommandations ci-après soient utiles pour la prise de décisions dans le cadre des actions à mettre en place en lien avec la cible de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, soit que 20 % des entreprises aient adopté une démarche de développement durable d'ici 2013. Les informations recueillies ainsi que l'analyse réalisée suite au sondage nous permettent de suggérer les grandes orientations et les pistes d'actions qui contribueront à atteindre cet objectif. La limite de notre analyse dans le cadre de notre mandat ne nous permettait pas de préciser et d'apporter tous les éléments de nature opérationnelle pour assurer la mise en oeuvre des actions. À cet égard, nous demeurons disponibles pour accompagner le MDEIE et les autres membres de la TACEP dans la recherche des moyens appropriés pour atteindre la cible.

Nos recommandations sont formulées en s'appuyant sur le modèle de Rogers (2003), le même modèle ayant servi de base lors de notre analyse. Selon l'hypothèse que le développement durable est une innovation, tel que démontré lors de notre analyse, nous prendrons en compte dans nos recommandations les déterminants qui ont une influence sur la progression du taux d'adoption lorsque nous sommes en présence d'une innovation.

Voici les déterminants :

- ⇒ **Les attributs perçus de l'innovation** : avantage relatif, compatibilité avec les valeurs, complexité de l'innovation, possibilité d'essayer, l'observabilité;
- ⇒ **Canaux de communications utilisés** : médias de masse, contacts interpersonnels;
- ⇒ **La nature du système social** : normes de groupe, possibilité d'association;
- ⇒ **Effort des agents de changements** : création de momentum chez les éléments clefs et support de ces derniers;
- ⇒ **Le type d'innovation et la décision** : optionnelle, collective, autorité.

De ces déterminants, Rogers (2003) recommande qu'au minimum le premier point soit couvert lors d'une étude d'adoption. Selon les résultats et le modèle de Rogers, il est permis de croire que la progression du développement durable dans les entreprises du Québec repose actuellement entre les mains des «visionnaires» et des «pragmatiques».

Rappelons-nous leur définition : les «pragmatiques» sont ouverts d'esprit et agissent de façon réfléchie. Ils observent et s'informent auprès des «visionnaires» avant d'adopter une idée. Ils sont constamment à la recherche de résultats et se munissent d'outils pour y arriver. Par ailleurs, les «visionnaires» sont vus comme une source de référence pour les «pragmatiques». Leur approbation marque le sceau de la valeur sociale d'une innovation. Dans cette foulée, nos recommandations tiendront compte de ces caractéristiques. Par conséquent, les actions recommandées devraient avoir un effet accélérateur sur le mouvement d'adoption des meilleures pratiques de développement durable dans les entreprises du Québec.

Les recommandations suivantes devraient favoriser et assurer l'atteinte des objectifs visés par la TACEP dans le cadre du *Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement-conseil des entreprises dans leurs démarches de développement durable* :

Recommandation 1

Sensibiliser les entreprises au développement durable, à son impact et aux avantages relatifs pour une entreprise d'évoluer dans cette perspective

Quelques moyens proposés :

- Offrir un atelier de sensibilisation au développement durable aux membres de dix (10) associations sectorielles; travailler de concert avec chacune des associations afin d'adapter l'atelier et la stratégie de sollicitation aux besoins des membres.
- Proposer des conférences sur des thèmes spécifiques reliés aux grands enjeux du développement durable, tels la gestion de l'eau, de l'énergie, des gaz à effet de serre (GES), les pratiques d'achats responsables, etc. Ces conférences seraient organisées de concert avec des spécialistes de chacun des thèmes, selon les priorités des régions ou des secteurs d'activités. Des organismes tels les Chambres de commerce ou tout autre organisme représentant un secteur d'activités, pourraient participer à l'identification des priorités, à l'adaptation des conférences en fonction des entreprises ciblées, à la promotion et à l'organisation des conférences.

Recommandation 2

Fournir un encadrement afin de favoriser la mise en oeuvre du développement durable au sein des entreprises

Quelques moyens proposés :

- Participer à la promotion, de concert avec le Bureau de normalisation, du guide BNQ 9700-021 Développement durable – Prise en compte et application des principes dans la gestion des organisations et des entreprises.
- Bâtir un programme de subvention (ou d'allégement fiscal) pour inciter les entreprises à évoluer dans une perspective de développement durable.
- Poursuivre l'offre de programmes incitatifs pour l'intégration de pratiques de développement durable spécifiques (ex : Enviro-Clubs, attestation Recyc-Québec); revisiter la forme, le contenu et la stratégie de sollicitation pour les positionner davantage dans une perspective de développement durable sur l'ensemble des enjeux.
- Créer un mécanisme de reconnaissance pour les entreprises qui évoluent dans une perspective de développement durable, de concert avec le Bureau de normalisation du Québec; promouvoir l'adoption d'une démarche et de pratiques de gestion en développement durable (ex : attestation, accréditation, soirée reconnaissance, etc.)
- Créer un organisme et un mécanisme de reconnaissance pour les consultants qui accompagnent les entreprises en matière de développement durable; assurer la qualité de l'encadrement et la cohérence dans les interventions auprès des entreprises.

Recommandation 3

Développer une approche de mentorat afin que les initiés puissent influencer, accompagner et stimuler la mise en oeuvre du développement durable au sein des entreprises en voie de le devenir

Quelques moyens proposés :

- Organiser des rencontres d'échanges à l'intention des décideurs d'entreprises, par région ou par secteur d'activités; utiliser les «visionnaires» identifiés pour influencer les «pragmatiques» et les inciter à amorcer une démarche pour intégrer le développement durable dans leur entreprise.
- Mettre sur pied un mécanisme de compagnonnage entre «visionnaires» et «pragmatiques»; un focus groupe composé de «visionnaires» et de «pragmatiques» permettrait de préciser la nature et le contenu des activités reliées au compagnonnage.
- Bien que l'échantillon était très petit (n=4), pousser davantage l'analyse du secteur SCIAN 21 – Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz afin de mieux comprendre pourquoi ce secteur a obtenu des résultats nettement supérieurs à l'ensemble des autres secteurs. Si l'analyse est conclutante, voir comment faire bénéficier les autres entreprises de l'avancée de ce secteur d'activités.

Recommandation 4

Rendre disponible des outils de gestion afin d'alimenter et de supporter les entreprises en matière de développement durable

- Proposer aux entreprises un site Web en matière de veille stratégique sur le développement durable; alimenter le contenu avec les différents acteurs du milieu, tels les chercheurs universitaires, les consultants, les associations, etc.
- Bâtir un répertoire sur les bonnes pratiques de gestion en développement durable et le compléter par une liste d'outils de gestion disponibles par le biais du Web ou du Bureau de normalisation du Québec et définir un guide pour aider les entreprises à faire leur choix et à utiliser les bons outils, selon leurs besoins; assurer une mise à jour régulière du répertoire et des outils de gestion.
- Amorcer une réflexion sur la possibilité d'établir un programme de recherche et de bourses doctorales visant le développement de la recherche-action et de la recherche fondamentale dans les différentes facettes du développement durable. Les objectifs pourraient être de favoriser les avancées, de multiplier le développement d'outils simples et adaptés aux différents profils d'adoption ainsi que de favoriser le transfert des connaissances vers les entreprises.

De plus, dans la perspective où le gouvernement déciderait de réaliser un nouveau sondage d'ici l'échéance du plan d'action, soit d'ici 2013, afin de constater si le choix des actions et leur mise en oeuvre rencontrent les objectifs souhaités, soit que 20 % des entreprises aient adopté une démarche de développement durable d'ici 2013, nous recommandons de tenir compte de certains éléments dans la préparation et la réalisation d'un prochain sondage:

- Éviter toute question faisant référence à l'individu qui répond au sondage sur une base individuelle; s'assurer de recueillir des informations relatives à la situation de l'entreprise.
- Éclater davantage l'enjeu sur les conditions de travail et proposer des questions qui permettraient d'aller chercher une information plus précise quant aux différents thèmes reliés aux conditions de travail, soit le développement des compétences, la participation et les relations de travail, l'équité et la santé et sécurité au travail.
- Mettre à jour la liste des entreprises à sonder en préparation au sondage; ajouter sur la liste une information codifiée nous permettant d'identifier le niveau de poste du répondant au sein de son entreprise.
- Avoir préparé au préalable tous les outils de communication aux entreprises.

7. CONCLUSION

Les recommandations qui découlent de ce rapport final sont soumises aux membres de la TACEP pour alimenter leur réflexion sur les actions à conduire en lien avec le *Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement-conseil des entreprises dans leurs démarches de développement durable*.

Les résultats du présent rapport suscitent une prise de conscience sur la situation actuelle du niveau d'intégration des enjeux de développement durable au sein des entreprises québécoises et permettent de mettre en lumière des actions pour répondre aux besoins des entreprises et rencontrer les objectifs du plan.

L'équipe de Neuvaction, en collaboration avec le professeur Jean Cadieux de la Chaire Desjardins en gestion du développement durable de l'Université de Sherbrooke, demeure disponible pour accompagner les membres de la TACEP dans le développement et le déploiement des actions à mettre en oeuvre.

Nous sommes particulièrement fiers d'avoir été associés à ce mandat et espérons que ce premier sondage servira de réel ancrage à vos actions. Tout comme vous, nous souhaitons que les entreprises québécoises se démarquent dans leur marché et bien au-delà, qu'elles soient reconnues et qu'elles bénéficient de tous les bénéfices et avantages à œuvrer dans une perspective de développement durable.

ANNEXES

Annexe 1 – Liste des documents de référence utilisés dans le cadre du présent mandat

DILLMAN, Don A., (2007) Mail and internet surveys (2nd edition). Wiley, New Jersey.

ARDILLY, Pascal, (1994) Les techniques de sondage. Edition Technip, Paris.

BNQ 21000 – Projet Le guide BNQ 9700-021 Développement durable – Prise en compte et application des principes dans la gestion des organisations et des entreprises

ROGERS, E. M. (2003). Diffusion of innovations (5th ed.). New York: Free Press.

MOORE, Geoffrey A., (1991) Crossing the Chasm: Marketing and Selling High-Tech Products to Mainstream Customers, New York : Harper Business Essentials

ISO/DIS 26000 Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale

GRI (Global Reporting Initiative) Lignes directrices

Les dix (10) principes du pacte mondial

La Loi sur le développement durable du Québec, 2006

Annexe 2 – Copie du questionnaire

Enquête sur le développement durable tenu auprès des entreprises du Québec à l'automne 2009 et l'hiver 2010

Questionnaire transmis aux entreprises

The screenshot shows a Microsoft Internet Explorer browser window displaying a survey page. The browser's address bar shows the URL: http://internet2.mdeie.gouv.qc.ca/sondages_dev_durable.nsf/mAccueilDDEEexterne?OpenForm. The page header includes the logo for 'Développement économique, Innovation et Exportation Québec' and navigation links for 'Accueil' and 'Portail Québec'. A sidebar on the left lists 'Enquête' with sub-items: 'Objectif de l'enquête', 'Confidentialité des données', and 'Résultats'. The main content area features a grid of images showing trees and a blue sky. To the right of the images, the text reads: 'Enquête sur le développement durable auprès des entreprises du Québec. Le questionnaire a été conçu pour que vous puissiez y accéder plus d'une fois et en tout temps grâce à votre code d'accès. Le temps requis pour remplir le questionnaire est d'environ 20 minutes. Pour accéder à l'enquête sur le développement durable auprès des entreprises du Québec, vous devez entrer votre code d'accès que vous avez reçu par courriel.' Below this, a 'Date limite' section states: 'Vous devez répondre avant le 30 octobre 2010. Avant cette date, il vous sera toujours possible de modifier vos réponses.' There are two input fields: 'Questions' and 'Code d'accès', with a 'Connexion' button below them. At the bottom, there is contact information for the Direction du développement des entreprises and the Québec government logo and copyright notice: '© Gouvernement du Québec, 1995-2008'. The browser's taskbar at the bottom shows the 'démarrer' button, several icons, and the system clock at 12:00.







Questionnaire développement durable - 109578 CANADA INC. (INTERNATIONAL NÉON) - Microsoft Internet Explorer fourni par MDEIE

http://internet2.mdeie.gouv.qc.ca/sondages_dev_durable.nsf/0/DC01A89FCB83928B8525779E0051F30B?EditDocument&questionCourante=section14

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Liens Accueil SAGIR Bottin MDEIE Clients Clients-Aide Google Intranet MDEIE Personnaliser les liens Guichet-DRI

Le Ministère au quotidien Questionnaire développe...

Développement économique, Innovation et Exportation Québec

Information utile Pour nous joindre Déconnexion

L'entreprise	Mise en contexte	Mission	Stratégie	Responsabilité	Contrôle rentabilité	Politique investissement	Production	Achat
Impact local	Organisation du travail	Matières premières	Énergie	Eau	Gaz	Éthique des affaires	Progression	Formation

L'ENTREPRISE : SON DOMAINE DE COMPÉTENCE ET SES ACTIVITÉS

En 2009, depuis combien d'années votre entreprise existe-t-elle?

1 à 5 ans

6 à 10 ans

11 et plus

<< Précédent Suivant >>

Commentaires sur le site | Politique de confidentialité | Réalisation du site

Québec

© Gouvernement du Québec. Gouvernement du Québec, 2008

http://www.gouv.qc.ca/ Sites de confiance 100%

démarrer MOT DE PASSE ET LI... Questionnaire dévelo... Document1 - Microsof...







Questionnaire développement durable - 109578 CANADA INC. (INTERNATIONAL NÉON) - Microsoft Internet Explorer fourni par MDEIE

http://internet2.mdeie.gouv.qc.ca/sondages_dev_durable.nsf/0/DC01A89FCB83928B8525779E0051F30B?EditDocument&questionCourante=section20New

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Liens Accueil SAGIR Bottin MDEIE Clients Clients-Aide Google Intranet MDEIE Personnaliser les liens Guichet-DRI

Le Ministère au quotidien Questionnaire développe...

Développement économique, Innovation et Exportation Québec

Information utile Pour nous joindre Déconnexion

L'entreprise	Mise en contexte	Mission	Stratégie	Responsabilité	Contrôle rentabilité	Politique investissement	Production	Achat
Impact local	Organisation du travail	Matières premières	Énergie	Eau	Gaz	Éthique des affaires	Progression	Formation

Mise en contexte : état actuel de la situation

Pour la suite du questionnaire et afin de vous aider, au besoin, à faire le choix de vos réponses, nous vous proposons une définition générale du développement durable. Voici la définition : « Une entreprise qui évolue dans une perspective de développement durable intégrée à sa performance économique, des préoccupations environnementales et sociales ».

<< Précédent Suivant >>

Commentaires sur le site | Politique de confidentialité | Réalisation du site

Québec

© Gouvernement du Québec, 1995-2008

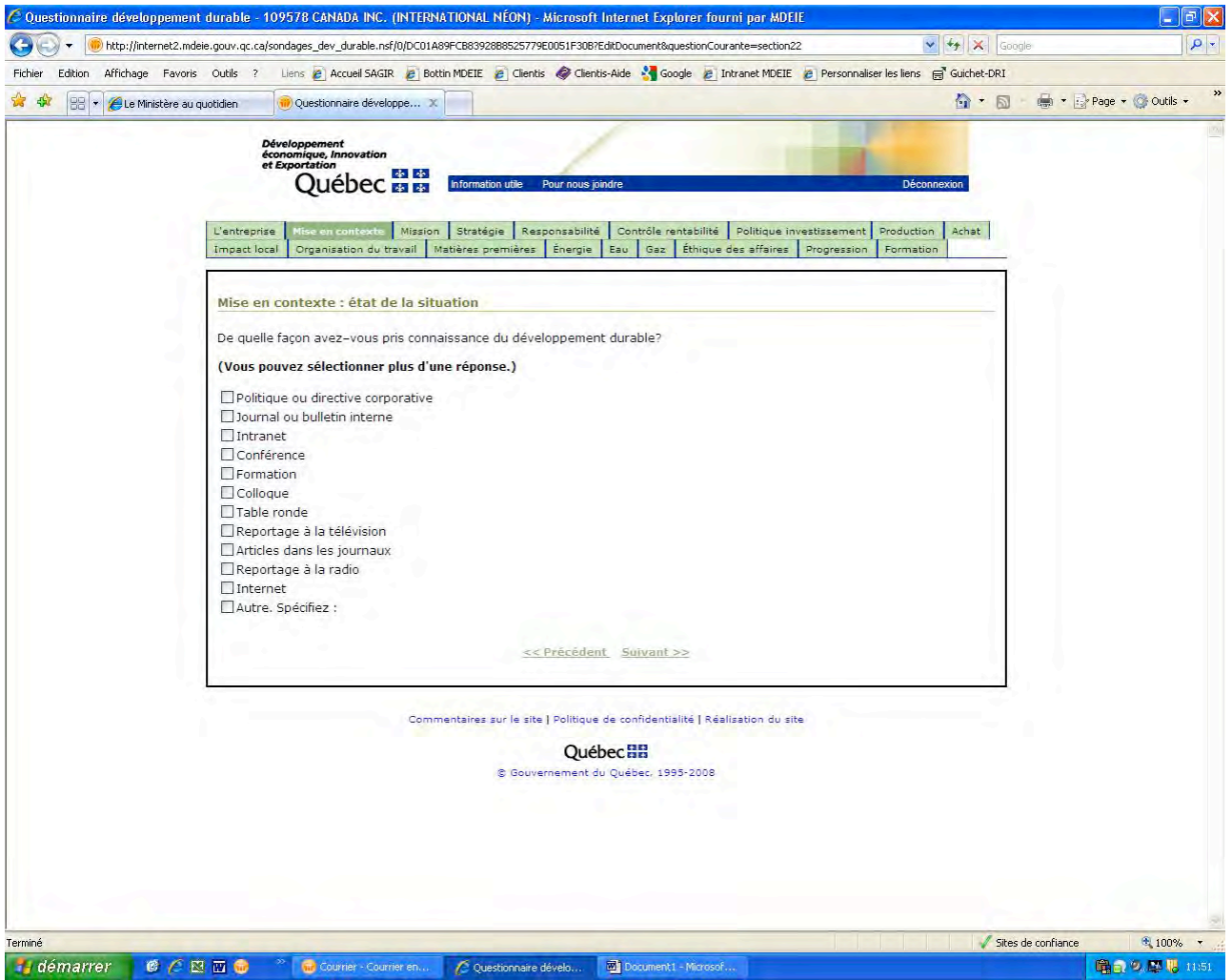
Gouvernement du Québec, 2008

http://www.gouv.qc.ca/ Sites de confiance 100%

démarrer MOT DE PASSE ET LI... Questionnaire dével... Document1 - Microsof...

11:48









Questionnaire développement durable - 109578 CANADA INC. (INTERNATIONAL NEON) - Microsoft Internet Explorer fourni par MDEIE

http://internet2.mdeie.gouv.qc.ca/sondages_dev_durable.nsf/0/DC01A89FCB6392886525779E0051F30B?EditDocument&questionCourante=section30

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Liens Accueil SAGIR Botin MDEIE Clients Clients-Aide Google Intranet MDEIE Personnaliser les liens Guichet-DRI

Le Ministère au quotidien Questionnaire développ...

Développement économique, Innovation et Exportation Québec Information utile Pour nous joindre Déconnexion

L'entreprise Mise en contexte **Mission** Stratégie Responsabilité Contrôle rentabilité Politique investissement Production Achat Impact local Organisation du travail Matières premières Énergie Eau Gaz Éthique des affaires Progression Formation

Mission, vision et valeurs: Pérennité

Diriez-vous que votre entreprise intègre le développement durable (c'est-à-dire l'intégration des dimensions économique, environnementale et sociale) dans sa mission, sa vision et ses valeurs?

Notre entreprise :

- N'a pas encore amorcé de réflexion- (aucune directive ou politique)
- Est présentement en réflexion - (en développement)
- A intégré et utilise de tels aspects - (en vigueur)
- Cherche à se distinguer sur cet aspect par rapport à son secteur - (est avant-gardiste)
- Est la référence dans l'industrie - (c'est la façon d'être en affaires)
- Aucune de ces réponses. Commentaires :

<< Précédent Suivant >>

Commentaires sur le site | Politique de confidentialité | Réalisation du site

Québec
 Gouvernement du Québec, 1995-2008

Terminé Sites de confiance 100%

démarrer Courrier > Courrier et... Questionnaire dével... Questionnaire pour s...



Questionnaire développement durable - 109578 CANADA INC. (INTERNATIONAL NEON) - Microsoft Internet Explorer fourni par MDEIE

http://internet2.mdeie.gouv.qc.ca/sondages_dev_durable.nsf/0/D01A89FCB8392886525779E0051F3087EditDocument&questionCourante=section41

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Liens Accueil SAGIR Botin MDEIE Clients Clients-Aide Google Intranet MDEIE Personnaliser les liens Guichet-DRI

Le Ministère au quotidien Questionnaire dévelo...

Développement économique, innovation et Exportation Québec Information utile Pour nous joindre Déconnexion

L'entreprise Mise en contexte Mission Stratégie Responsabilité Contrôle rentabilité Politique investissement Production Achat
Impact local Organisation du travail Matières premières Énergie Eau Gaz Éthique des affaires Progression Formation

Stratégie d'entreprise

Diriez-vous que votre entreprise a mis en place une procédure pour assurer que le développement durable soit intégré aux décisions d'affaires? (Par exemple, avant d'initier de nouveaux projets, est-ce que les enjeux environnementaux et sociaux sont évalués? Dans l'approvisionnement et dans le développement de nouveaux produits ou services, est-ce que des facteurs environnementaux et sociaux sont évalués).

Notre entreprise :

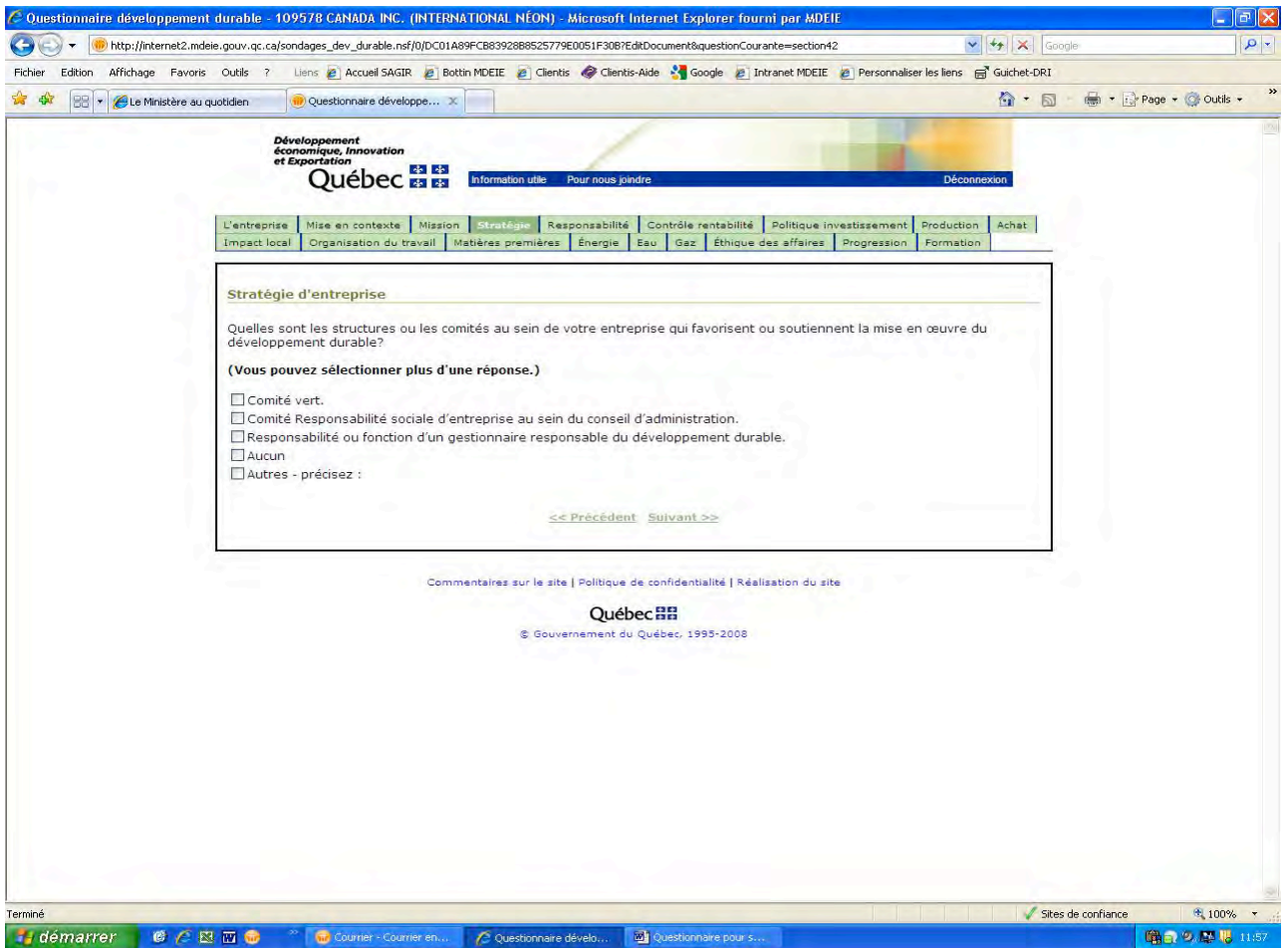
- n'a pas encore amorcé de réflexion (aucune politique).
- réfléchit présentement (en développement).
- a intégré et applique des pratiques éthiques (en vigueur).
- cherche à se distinguer dans son secteur (avant-gardiste).
- est la référence dans l'industrie (c'est sa façon de faire des affaires).
- Aucune de ces réponses - Commentaires :

<< Précédent Suivant >>

Commentaires sur le site | Politique de confidentialité | Réalisation du site

Québec
© Gouvernement du Québec, 1995-2008.

Terminé Sites de confiance 100% 11:57



Questionnaire développement durable - 109578 CANADA INC. (INTERNATIONAL NEON) - Microsoft Internet Explorer fourni par MDEIE

http://internet2.mdeie.gouv.qc.ca/sondages_dev_durable.nsf/0/D01A89FCB8392886525779E0051F3087EditDocument&questionCourante=section60

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Liens Accueil SAGIR Botin MDEIE Clients Clients-Aide Google Intranet MDEIE Personnaliser les liens Guichet-DRI

Le Ministère au quotidien Questionnaire développe...

Développement économique, Innovation et Exportation Québec Information utile Pour nous joindre Déconnexion

L'entreprise Mise en contexte Mission Stratégie **Responsabilité** Contrôle rentabilité Politique investissement Production Achat
Impact local Organisation du travail Matières premières Énergie Eau Gaz Éthique des affaires Progression Formation

Responsabilité relative aux produits et services

Diriez-vous que l'offre de produits et services de votre entreprise intègre des critères qui prennent en compte les impacts environnementaux et sociaux sur votre clientèle et sur la société en général? (Par exemple, santé et sécurité du consommateur, récupération des produits après usage, ...)

Notre entreprise :

- n'a pas encore amorcé de réflexion (aucun critère ou politique).
- réfléchit présentement (en développement).
- a intégré les impacts environnementaux et sociaux (en vigueur).
- cherche à se distinguer dans son secteur (avant-gardiste).
- est la référence dans l'industrie (c'est sa façon de faire des affaires).
- Aucune de ces réponses - Commentaires :

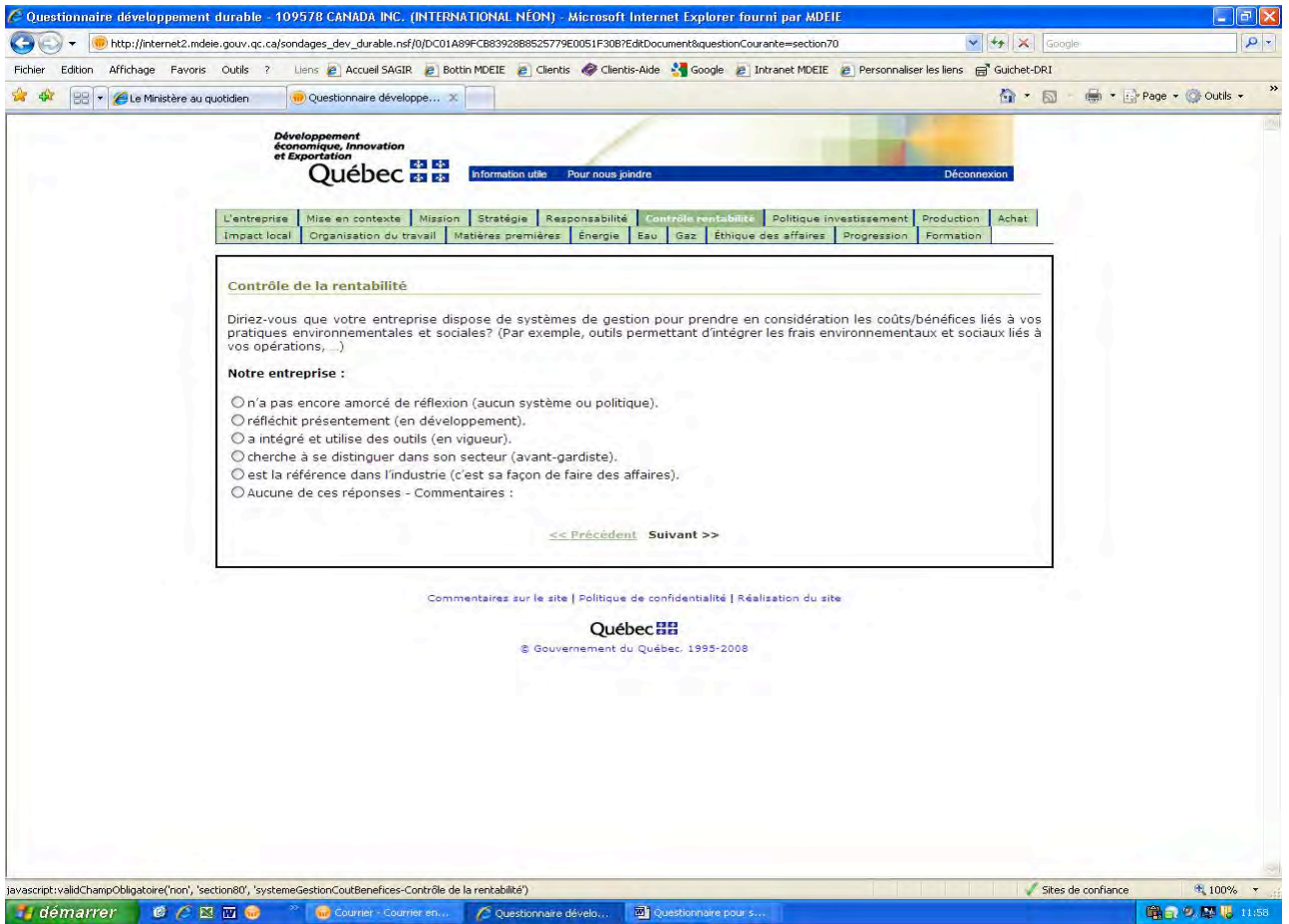
<< Précédent Suivant >>

Commentaires sur le site | Politique de confidentialité | Réalisation du site

Québec
© Gouvernement du Québec, 1995-2008

Terminé Sites de confiance 100% 11:57

démaîrre Courrier - Courrier en... Questionnaire dével... Questionnaire pour s...



Questionnaire développement durable - 109578 CANADA INC. (INTERNATIONAL NEON) - Microsoft Internet Explorer fourni par MDEIE

http://internet2.mdeie.gouv.qc.ca/sondages_dev_durable.nsf/0/DC01A89FCB6392886525779E0051F30B?EditDocument&questionCourante=section80

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Liens Accueil SAGIR Bottin MDEIE Clients Clients-Aide Google Intranet MDEIE Personnaliser les liens Guichet-DRI

Le Ministère au quotidien Questionnaire développ...

Développement économique, Innovation et Exportation Québec Information utile Pour nous joindre Déconnexion

L'entreprise	Mise en contexte	Mission	Stratégie	Responsabilité	Contrôle rentabilité	Politique investissement	Production	Achat
Impact local	Organisation du travail	Matières premières	Énergie	Eau	Gaz	Éthique des affaires	Progression	Formation

Politique d'investissement

Pour effectuer ses choix d'investissements, votre entreprise prend-elle en considération, en plus des critères économiques, les critères environnementaux et sociaux? (Par exemple, politique d'investissements responsable, choix des investissements selon une vision à long terme, ...)

Notre entreprise :

- n'a pas encore amorcé de réflexion (aucun critère ou politique).
- réfléchit présentement (en développement).
- a intégré et applique des critères environnementaux et sociaux (en vigueur).
- cherche à se distinguer dans son secteur (avant-gardiste).
- est la référence dans l'industrie (c'est sa façon de faire des affaires).
- Aucune de ces réponses - Commentaires :

<< Précédent Suivant >>

Commentaires sur le site | Politique de confidentialité | Réalisation du site

Québec
© Gouvernement du Québec, 1995-2008

javascript:validChampObligatoire('non','section90','choixInvesCritereEco-Politique d')investissement') Sites de confiance 100%

démarrer Courrier - Courrier en... Questionnaire dével... Questionnaire pour s...

Questionnaire développement durable - 109578 CANADA INC. (INTERNATIONAL NEON) - Microsoft Internet Explorer fourni par MDEIE

http://internet2.mdeie.gouv.qc.ca/sondages_dev_durable.nsf/0/DC01A89FCB8392888525779E0051F3087EditDocument&questionCourante=section90

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Liens Accueil SAGIR Botin MDEIE Clients Clients-Aide Google Intranet MDEIE Personnaliser les liens Guichet-DRI

Le Ministère au quotidien Questionnaire développe...

Développement économique, Innovation et Exportation
Québec Information utile Pour nous joindre Déconnexion

L'entreprise Mise en contexte Mission Stratégie Responsabilité Contrôle rentabilité Politique investissement Production Achat
 Impact local Organisation du travail Matières premières Énergie Eau Gaz Éthique des affaires Progrezision Formation

Gestion de la production

Diriez-vous que les systèmes liés à la gestion de la production ou des services de votre entreprise intègrent des critères environnementaux et sociaux? (Par exemple, système de gestion environnementale, système de production à valeur ajoutée, écoconception, duraconception,...)

Notre entreprise :

- n'a pas encore amorcé de réflexion (aucun critère ou politique).
- réfléchit présentement (en développement).
- a intégré et applique des critères environnementaux et sociaux (en vigueur).
- cherche à se distinguer dans son secteur (avant-gardiste).
- est la référence dans l'industrie (c'est sa façon de faire des affaires).
- Aucune de ces réponses - Commentaires :

<< Précédent Suivant >>

Commentaires sur le site | Politique de confidentialité | Réalisation du site

Québec
 © Gouvernement du Québec. 1995-2008

javascript:validChampObligatoire('non','section110','gestionProdInvesCritereEnv-Gestion de la production') Sites de confiance 100%

démarrer MOT DE PASSE ET LI... Questionnaire dével... Questionnaire pour s... 13:12

Questionnaire développement durable - 109578 CANADA INC. (INTERNATIONAL NEON) - Microsoft Internet Explorer fourni par MDEIE

http://internet2.mdeie.gouv.qc.ca/sondages_dev_durable.nsf/0/DC01A89FCB6392886525779E0051F30B?EditDocument&questionCourante=section110

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Liens Accueil SAGIR Bottin MDEIE Clients Clients-Aide Google Intranet MDEIE Personnaliser les liens Guichet-DRI

Le Ministère au quotidien Questionnaire développe...

Développement économique, Innovation et Exportation Québec
 Information utile Pour nous joindre Déconnexion

L'entreprise | Mise en contexte | Mission | Stratégie | Responsabilité | Contrôle rentabilité | Politique investissement | Production | Achat
 Impact local | Organisation du travail | Matières premières | Énergie | Eau | Gaz | Éthique des affaires | Progression | Formation

Politique d'achat ou d'approvisionnement

Diriez-vous que votre entreprise intègre des critères environnementaux et sociaux dans le choix de ses achats et de ses fournisseurs ? (Par exemple, politique d'achat responsable, achat de matériel recyclé, fournisseurs locaux, audit environnemental et social des fournisseurs, ...)

Notre entreprise :

- n'a pas encore amorcé de réflexion (aucun critère ou politique).
- réfléchit présentement (en développement).
- a intégré et applique des critères environnementaux et sociaux (en vigueur).
- cherche à se distinguer dans son secteur (avant-gardiste).
- est la référence dans l'industrie (c'est sa façon de faire des affaires).
- Aucune de ces réponses - Commentaires :

<< Précédent Suivant >>

Commentaires sur le site | Politique de confidentialité | Réalisation du site

Québec
 © Gouvernement du Québec, 1995-2008

javascript:validChampObligatoire('non','section120','CritereEnvChoixAchFourn-Politique d'achat ou d'approvisionnement')

démarrer MOT DE PASSE ET LI... Questionnaire dével... Questionnaire pour s...

Sites de confiance 100%

13:19

Questionnaire développement durable - 109578 CANADA INC. (INTERNATIONAL NEON) - Microsoft Internet Explorer fourni par MDEIE

http://internet2.mdeie.gouv.qc.ca/sondages_dev_durable.nsf/0/DC01A89FCB8392888525779E0051F3087EditDocument&questionCourante=section120

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Liens Accueil SAGIR Botin MDEIE Clients Clients-Aide Google Intranet MDEIE Personnaliser les liens Guichet-DRI

Le Ministère au quotidien Questionnaire développe...

Développement économique, Innovation et Exportation
Québec Information utile Pour nous joindre Déconnexion

L'entreprise Mise en contexte Mission Stratégie Responsabilité Contrôle rentabilité Politique investissement Production Achat
 Impact local Organisation du travail Matières premières Énergie Eau Gaz Éthique des affaires Progression Formation

Impact local (économique, environnemental et social)

Diriez-vous que votre entreprise a mis en place un cadre de gestion favorisant le développement économique, environnemental et social de votre communauté locale? (Par exemple, participation aux comités de développement de la ville ou de la région, investissements dans la communauté, participation dynamique aux activités de la communauté, ...)

Notre entreprise :

- n'a pas encore amorcé de réflexion (aucun cadre ou politique).
- réfléchit présentement (en développement).
- a intégré des pratiques de gestion (en vigueur).
- cherche à se distinguer dans son secteur (avant-gardiste).
- est la référence dans l'industrie (c'est sa façon de faire des affaires).
- Aucune de ces réponses - Commentaires :

<< Précédent Suivant >>

Commentaires sur le site | Politique de confidentialité | Réalisation du site

Québec
 © Gouvernement du Québec. 1995-2008

javascript:validChampObligatoire('non','section130','EntrParticipDevEcoSocial-Impact local (économique, environnemental et so Sites de confiance 100%

démarrer MOT DE PASSE ET LI... Questionnaire dével... Questionnaire pour s... 13:13

Questionnaire développement durable - 109578 CANADA INC. (INTERNATIONAL NEON) - Microsoft Internet Explorer fourni par MDEIE

http://internet2.mdeie.gouv.qc.ca/sondages_dev_durable.nsf/0/D01A89FCB8392886525779E0051F3087EditDocument&questionCourante=section130

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Liens Accueil SAGIR Botin MDEIE Clients Clients-Aide Google Intranet MDEIE Personnaliser les liens Guichet-DRI

Le Ministère au quotidien Questionnaire dévelo...

Développement économique, innovation et Exportation Québec Information utile Pour nous joindre Déconnexion

L'entreprise Mise en contexte Mission Stratégie Responsabilité Contrôle rentabilité Politique investissement Production Achat Impact local Organisation du travail Matières premières Énergie Eau Gaz Éthique des affaires Progression Formation

Organisation du travail

Diriez-vous que la gestion des ressources humaines de votre entreprise est encadrée par une politique qui intègre des préoccupations visant le développement et le bien-être de vos employés? (Par exemple, conditions de travail supérieures à celles du marché, comités employés-employeur, programme en santé et sécurité du travail, programme d'équité salariale, programme de perfectionnement et de transfert des compétences).

Notre entreprise :

- n'a pas encore amorcé de réflexion (aucune politique).
- réfléchit présentement (en développement).
- a intégré une telle politique (en vigueur).
- cherche à se distinguer dans son secteur (avant-gardiste).
- est la référence dans l'industrie (c'est sa façon de faire des affaires).
- Aucune de ces réponses - Commentaires :

<< Précédent Suivant >>

Commentaires sur le site | Politique de confidentialité | Réalisation du site

Québec
© Gouvernement du Québec, 1995-2008.

Terminé Sites de confiance 100% 13:14

démaïrer MOT DE PASSE ET LI... Questionnaire dévelo... Questionnaire pour s...

Questionnaire développement durable - 109578 CANADA INC. (INTERNATIONAL NÉON) - Microsoft Internet Explorer fourni par MDEIE

http://internet2.mdeie.gouv.qc.ca/sondages_dev_durable.nsf/0/DC01A89FCB392888525779E0051F308?EditDocument&questionCourante=section140

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Liens Accueil SAGIR Botin MDEIE Clients Clients-Aide Google Intranet MDEIE Personnaliser les liens Guichet-DRI

Le Ministère au quotidien Questionnaire développe...

Développement économique, Innovation et Exportation Québec Information utile Pour nous joindre Déconnexion

L'entreprise Mise en contexte Mission Stratégie Responsabilité Contrôle rentabilité Politique investissement Production Achat Impact local Organisation du travail **Matières premières** Énergie Eau Gaz Éthique des affaires Progression Formation

Gestion des matières premières et résiduelles

Votre entreprise a-t-elle mis en place un cadre de gestion pour améliorer sa performance environnementale en ce qui concerne la gestion des matières premières et résiduelles? (Par exemple, réduction à la source, réutilisation, recyclage et valorisation, ...)

Notre entreprise :

- n'a pas encore amorcé de réflexion (aucun cadre ou politique).
- réfléchit présentement (en développement).
- a intégré des pratiques de gestion (en vigueur).
- cherche à se distinguer dans son secteur (avant-gardiste).
- est la référence dans l'industrie (c'est sa façon de faire des affaires).
- Aucune de ces réponses - Commentaires :

<< Précédent Suivant >>

Commentaires sur le site | Politique de confidentialité | Réalisation du site

Québec
© Gouvernement du Québec, 1995-2008

Terminé Sites de confiance 100% 13:14

démarrer MOT DE PASSE ET LI... Questionnaire dével... Questionnaire pour 5...

Questionnaire développement durable - 109578 CANADA INC. (INTERNATIONAL NEON) - Microsoft Internet Explorer fourni par MDEIE

http://internet2.mdeie.gouv.qc.ca/sondages_dev_durable.nsf/0/DC01A89FCB3928B8525779E0051F30B7EditDocument&questionCourante=section150

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Liens Accueil SAGIR Botin MDEIE Clients Clients-Aide Google Intranet MDEIE Personnaliser les liens Guichet-DRI

Le Ministère au quotidien Questionnaire développe...

Développement économique, Innovation et Exportation Québec Information utile Pour nous joindre Déconnexion

L'entreprise	Mise en contexte	Mission	Stratégie	Responsabilité	Contrôle rentabilité	Politique investissement	Production	Achat
Impact local	Organisation du travail	Matières premières	Energie	Eau	Gaz	Éthique des affaires	Progression	Formation

Gestion de l'énergie

Est-ce que votre entreprise a mis en place un cadre de gestion pour améliorer l'efficacité énergétique de ses opérations? (Par exemple, établissement du bilan énergétique, politique d'économie d'énergie, ...)

Notre entreprise :

- n'a pas encore amorcé de réflexion (aucun cadre ou politique).
- réfléchit présentement (en développement).
- a intégré des pratiques de gestion (en vigueur).
- cherche à se distinguer dans son secteur (avant-gardiste).
- est la référence dans l'industrie (c'est sa façon de faire des affaires).
- aucune de ces réponses - Commentaires :

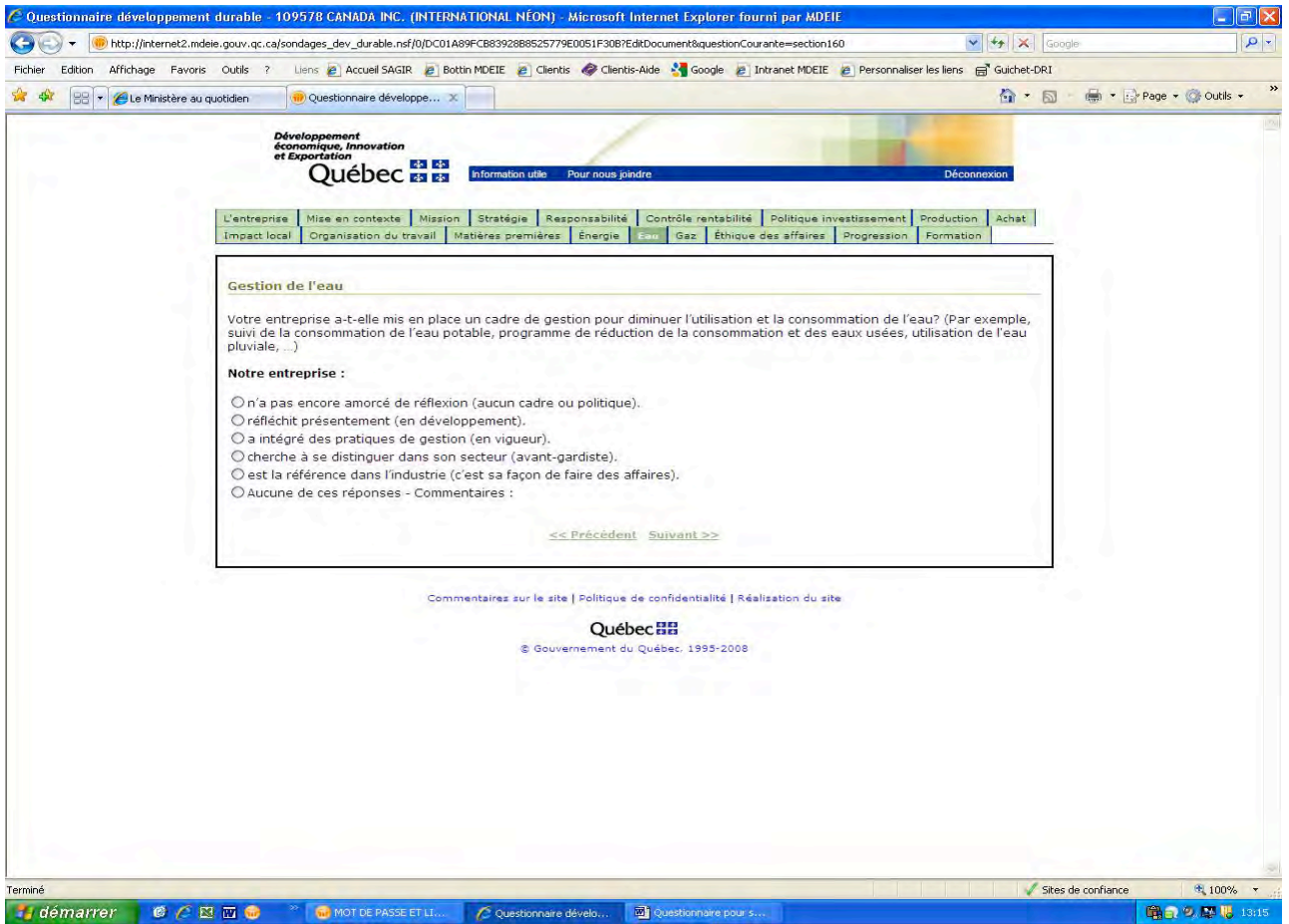
[<< Précédent](#) [Suivant >>](#)

Commentaires sur le site | Politique de confidentialité | Réalisation du site

Québec
© Gouvernement du Québec, 1995-2008

javascript:validChampObligatoire("non", 'section160', 'GestionEnergie-Gestion de l'énergie') Sites de confiance 100%

démarrer MOT DE PASSE ET LI... Questionnaire dével... Questionnaire pour s...



Questionnaire développement durable - 109578 CANADA INC. (INTERNATIONAL NEON) - Microsoft Internet Explorer fourni par MDEIE

http://internet2.mdeie.gouv.qc.ca/sondages_dev_durable.nsf/0/DC01A89FCB39288525779E0051F3087EditDocument&questionCourante=section170

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Liens Accueil SAGIR Botin MDEIE Clients Clients-Aide Google Intranet MDEIE Personnaliser les liens Guichet-DRI

Le Ministère au quotidien Questionnaire développe...

Développement économique, innovation et Exportation Québec Information utile Pour nous joindre Déconnexion

L'entreprise	Mise en contexte	Mission	Stratégie	Responsabilité	Contrôle rentabilité	Politique investissement	Production	Achat
Impact local	Organisation du travail	Matières premières	Énergie	Eau	Gaz	Éthique des affaires	Progression	Formation

Gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Votre entreprise a-t-elle mis en place un cadre de gestion des pratiques de gestion pour réduire les émissions de gaz à effet de serre? (Par exemple, optimisation du transport des marchandises, diminution de l'usage des combustibles fossiles, parc de voitures compactes, politique d'encouragement au covoiturage, ...)

Notre entreprise :

- n'a pas encore amorcé de réflexion (aucun cadre ou politique).
- réfléchit présentement (en développement).
- a intégré des pratiques de gestion (en vigueur).
- cherche à se distinguer dans son secteur (avant-gardiste).
- est la référence dans l'industrie (c'est sa façon de faire des affaires).
- Aucune de ces réponses - Commentaires :

<< Précédent Suivant >>

Commentaires sur le site | Politique de confidentialité | Réalisation du site

Québec
© Gouvernement du Québec, 1995-2008

javascript:validChampObligatoire('non','section50','GestionEmissionGaz-Gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES)') Sites de confiance 100%

démarrer MOT DE PASSE ET LI... Questionnaire dével... Questionnaire pour s...



Questionnaire développement durable - 109578 CANADA INC. (INTERNATIONAL NEON) - Microsoft Internet Explorer fourni par MDEIE

http://internet2.mdeie.gouv.qc.ca/sondages_dev_durable.nsf/0/DC01A89FCB3928B8525779E0051F30B7EditDocument&questionCourante=section180

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Liens Accueil SAGIR Botin MDEIE Clients Clients-Aide Google Intranet MDEIE Personnaliser les liens Guichet-DRI

Le Ministère au quotidien Questionnaire développe...

Développement économique, Innovation et Exportation Québec Information utile Pour nous joindre Déconnexion

L'entreprise Mise en contexte Mission Stratégie Responsabilité Contrôle rentabilité Politique investissement Production Achat
Impact local Organisation du travail Matières premières Énergie Eau Gaz Éthique des affaires Progression Formation

Mise en contexte : le niveau de progression

Quels sont les principaux éléments ou les principales raisons qui freinent ou qui pourraient freiner la mise en œuvre du développement durable dans votre entreprise?

(Cochez au plus trois réponses.)

- La mise en œuvre se réalise progressivement, sans frein.
- La résistance des donneurs d'ordre.
- La résistance des clients.
- La résistance interne à l'entreprise.
- Le manque de moyens financiers.
- Le manque d'information pour démarrer le processus.
- Le manque de conviction en ce qui a trait aux répercussions.
- Le manque de temps.
- L'absence de pression pour enclencher le processus.
- Le manque de ressources compétentes.
- Autres. Spécifiez :

<< Précédent Suivant >>

Commentaires sur le site | Politique de confidentialité | Réalisation du site

Québec
© Gouvernement du Québec, 1995-2008

Terminé Sites de confiance 100% 13:16

démarer MOT DE PASSE ET LI... Questionnaire dével... Questionnaire pour s...

Questionnaire développement durable - 109578 CANADA INC. (INTERNATIONAL NEÓN) - Microsoft Internet Explorer fourni par MDEIE

http://internet2.mdeie.gouv.qc.ca/sondages_dev_durable.nsf/0/DC01A89FCB83928B8525779E0051F308?EditDocument&questionCourante=section190

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Liens Accueil SAGIR Botin MDEIE Clients Clients-Aide Google Intranet MDEIE Personnaliser les liens Guichet-DRI

Le Ministère au quotidien Questionnaire développe...

Développement économique, innovation et Exportation Québec Information utile Pour nous joindre Déconnexion

L'entreprise Mise en contexte Mission Stratégie Responsabilité Contrôle rentabilité Politique investissement Production Achat Impact local Organisation du travail Matières premières Énergie Eau Gaz Éthique des affaires Progression Formation

Mise en contexte : le niveau de progression

Finalment, quels sont les principaux éléments ou les principales raisons qui motivent ou qui pourraient motiver votre entreprise à évoluer dans une perspective de développement durable?

(Cochez au plus trois réponses.)

- La pression des donneurs d'ordre
- La pression des clients
- La pression des consommateurs et de la société en général
- Les initiatives apportées par les employés
- Les valeurs et les convictions de la haute direction
- L'image de l'entreprise
- La pression réglementaire découlant de la Loi sur le développement durable (loi québécoise)
- La possibilité d'améliorer les performances économiques
- La possibilité d'améliorer les performances environnementales
- La possibilité d'améliorer les performances sociales
- Autres. Spécifiez :

<< Précédent Suivant >>

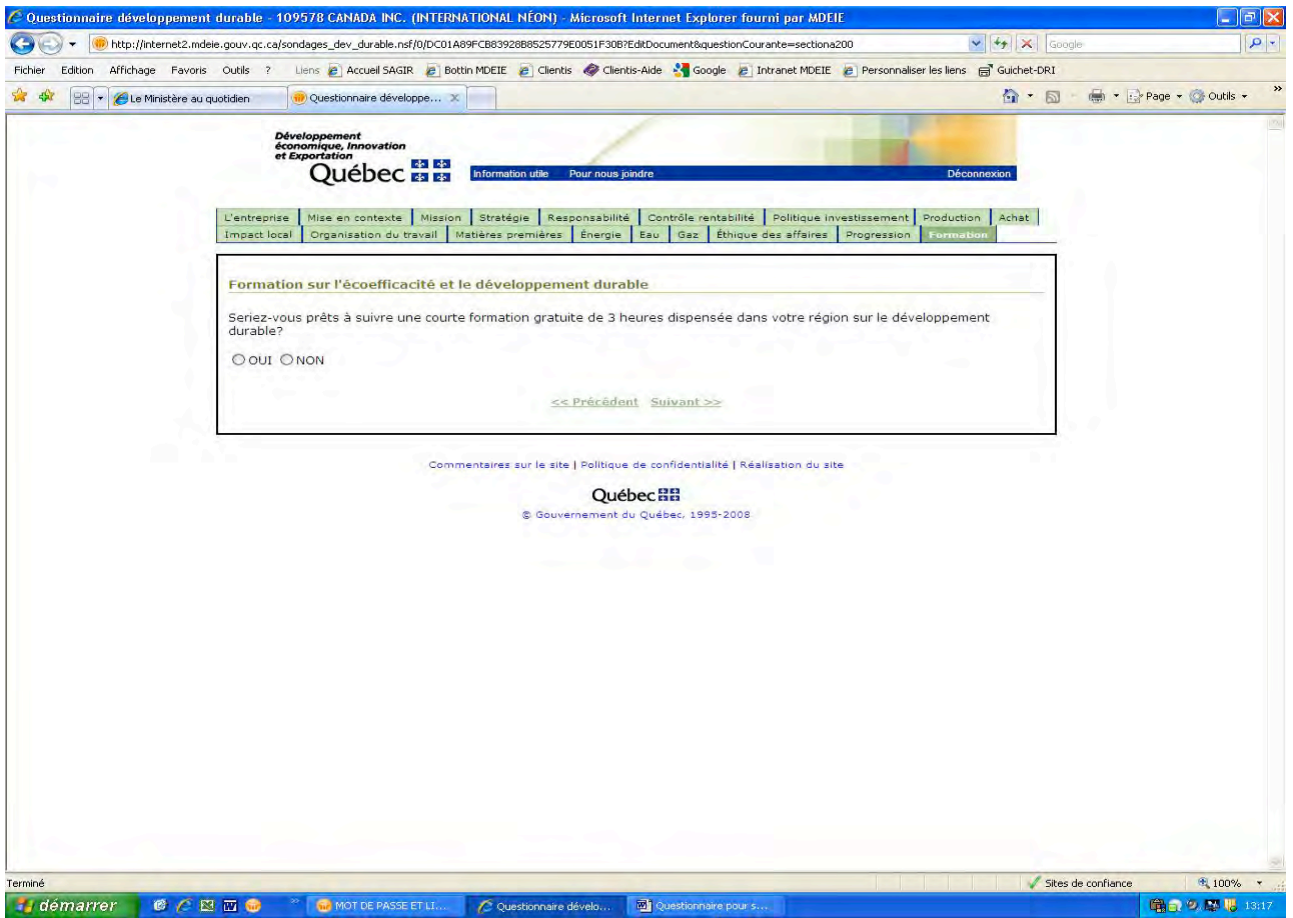
[Commentaires sur le site](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#)

Québec
© Gouvernement du Québec, 1995-2008

javascript:validChampObligatoire('non','section200','MotivationDevDurable-Raisons motivant à évoluer dans le développement d Sites de confiance 100%

démarrer MOT DE PASSE ET LI... Questionnaire dével... Questionnaire pour 5...

13:16





G:\DSEE\6 - DÉVELOPPEMENT DURABLE\Sondage\Questionnaire pour sondage 2010-09-14.doc

Annexe 3 – Lettre d’invitation transmise aux entreprises ciblées

Québec, le

Nom Entreprise

Madame, Monsieur,

Les questions de développement durable prennent de plus en plus une importance stratégique pour les entreprises du Québec. Celles qui réussiront à prendre un virage intégrant les principes du développement durable seront mieux positionnées pour se développer et prospérer.

La présente enquête a pour objectif de prendre le pouls des entreprises afin de connaître leurs besoins et leur niveau d’engagement relatifs au développement durable. Le gouvernement pourra ainsi mieux cibler ses interventions dirigées vers les entreprises.

Votre entreprise a été sélectionnée pour répondre au questionnaire à choix multiples auquel vous pouvez accéder en cliquant sur l'hyperlien ci-après. Cet exercice prendra tout au plus 20 minutes de votre temps.

Notez que les données recueillies demeureront strictement confidentielles.

La présente enquête est réalisée par le ministère du Développement économique, de l’Innovation et de l’Exportation (MDEIE) en partenariat avec le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et avec le concours de Neuvaction et de la Chaire Desjardins en gestion du développement durable de la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke.

Pour accéder au questionnaire, cliquez sur l’hyperlien suivant :

[Accéder au questionnaire](#)

Votre code d'accès : **CodeAcces**

Pour toute question sur cette enquête, communiquez avec :

M. Lamine TOURÉ

Direction du développement des entreprises - MDEIE

Tél. : 1 866 680-1884, poste 4409

418 691-5698, poste 4409

Nous vous remercions de votre participation et vous prions d’accepter, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le directeur du Bureau de développement durable - MDEIE,
Richard Carbonneau

Annexe 4 – Lettre de rappel

Québec, le

Nom Entreprise

Madame, Monsieur,

Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) vous conviait il y a quelques semaines à remplir un questionnaire pour mieux connaître vos besoins et votre engagement à propos du développement durable. Convaincus de l'importance de votre participation, nous réitérons notre invitation à répondre au questionnaire.

Comme vous le savez, les questions de développement durable sont devenues un incontournable pour assurer la pérennité des entreprises. Nous constatons que les entreprises qui réussissent à prendre le virage du développement durable sont mieux positionnées pour assurer leur croissance et pour faire face aux nouvelles exigences du marché.

La présente enquête, menée par le MDEIE, avec l'appui de plusieurs partenaires, vise à cibler les outils de formation et d'accompagnement que le gouvernement du Québec doit mettre en œuvre pour soutenir le développement des entreprises dans une perspective de développement durable. Cet exercice prendra tout au plus 20 minutes de votre temps. Les résultats demeureront confidentiels et ne seront utilisés qu'à des fins de statistiques et de planification stratégique.

Pour accéder au questionnaire, cliquez sur l'hyperlien suivant :

[Accéder au questionnaire](#)

Votre code d'accès : **CodeAcces**

Pour toute question sur cette enquête, communiquez avec :

M. Lamine TOURÉ

Direction du développement des entreprises - MDEIE

Tél. : 1 866 680-1884, poste 4409

418 691-5698, poste 4409

Nous vous remercions de votre participation et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le directeur du Bureau de développement durable - MDEIE,
Richard Carbonneau

Annexe 5 – Tableaux complémentaires – Partie I

Tableau A : Mission, vision et valeurs

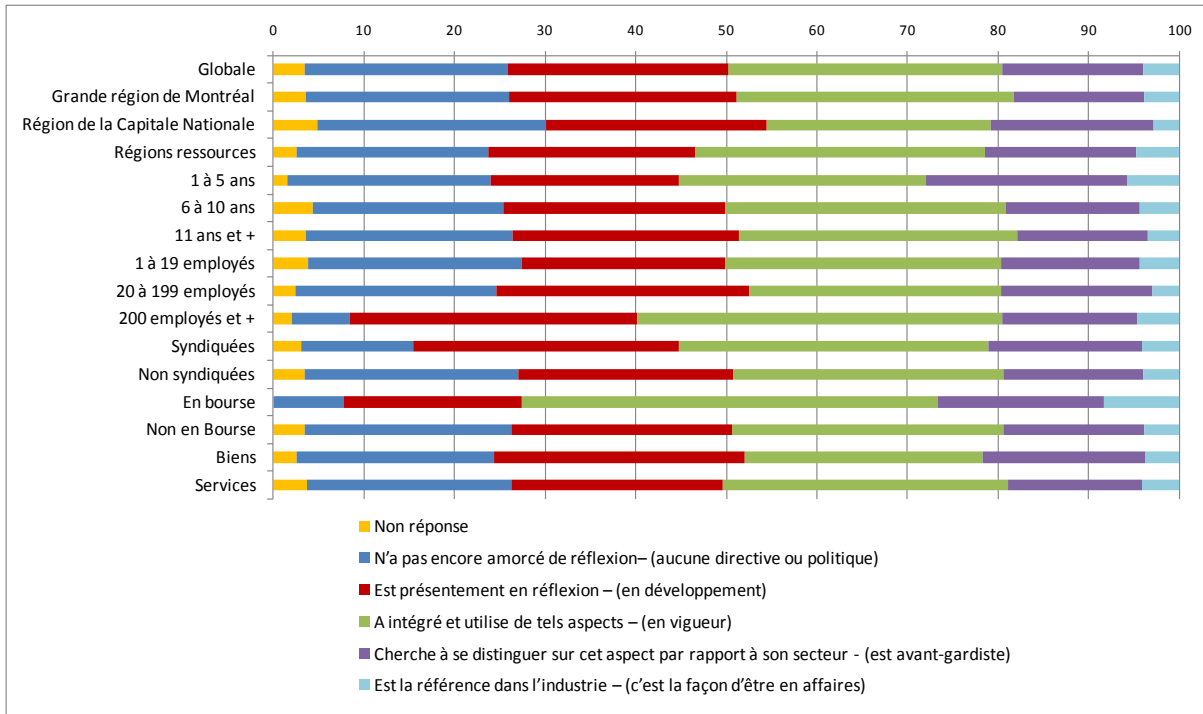


Tableau B : Stratégie d'affaires

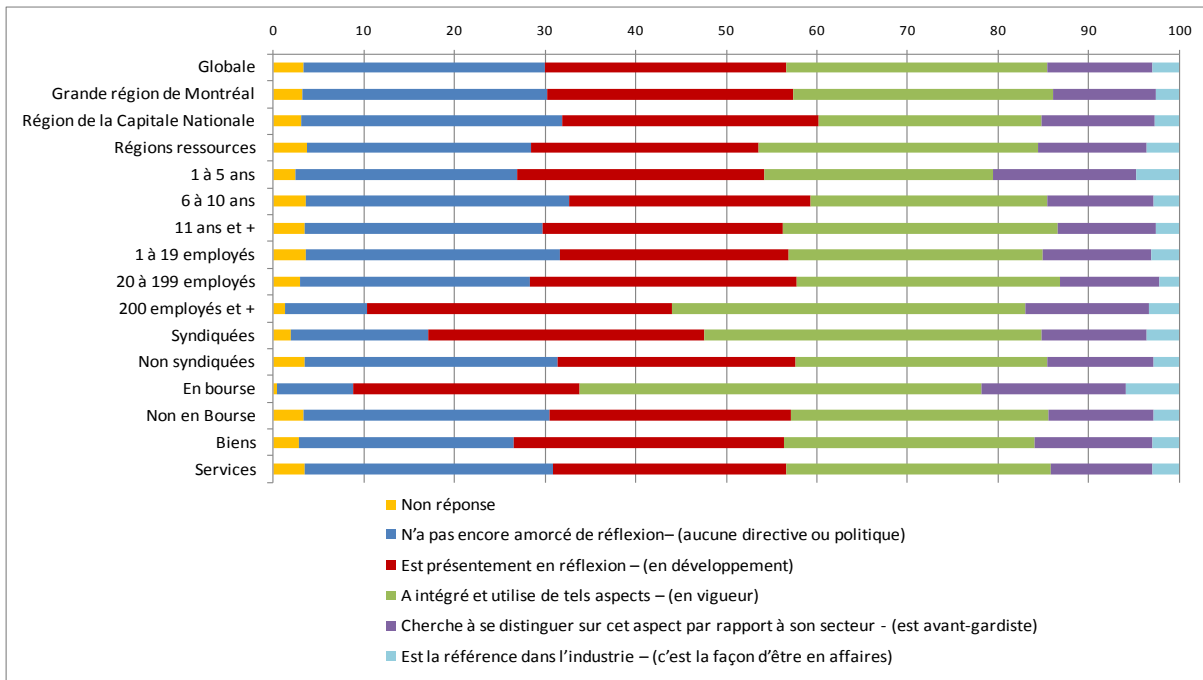


Tableau C : Éthique des affaires

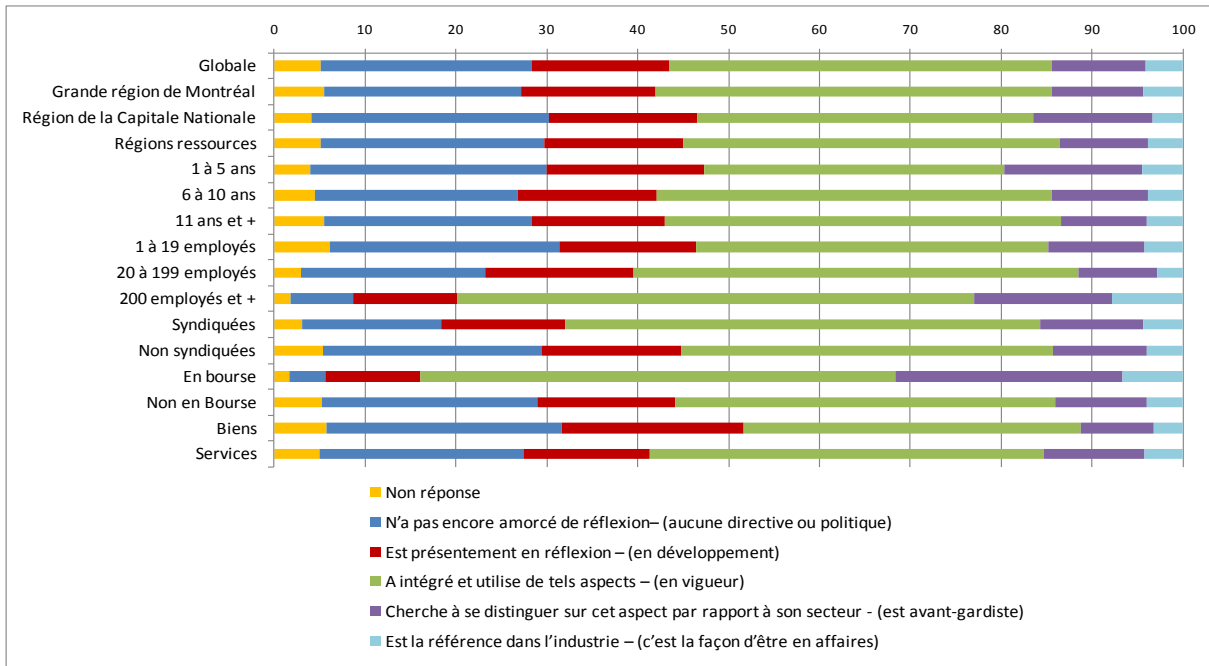


Tableau D : Responsabilités sur les produits et services

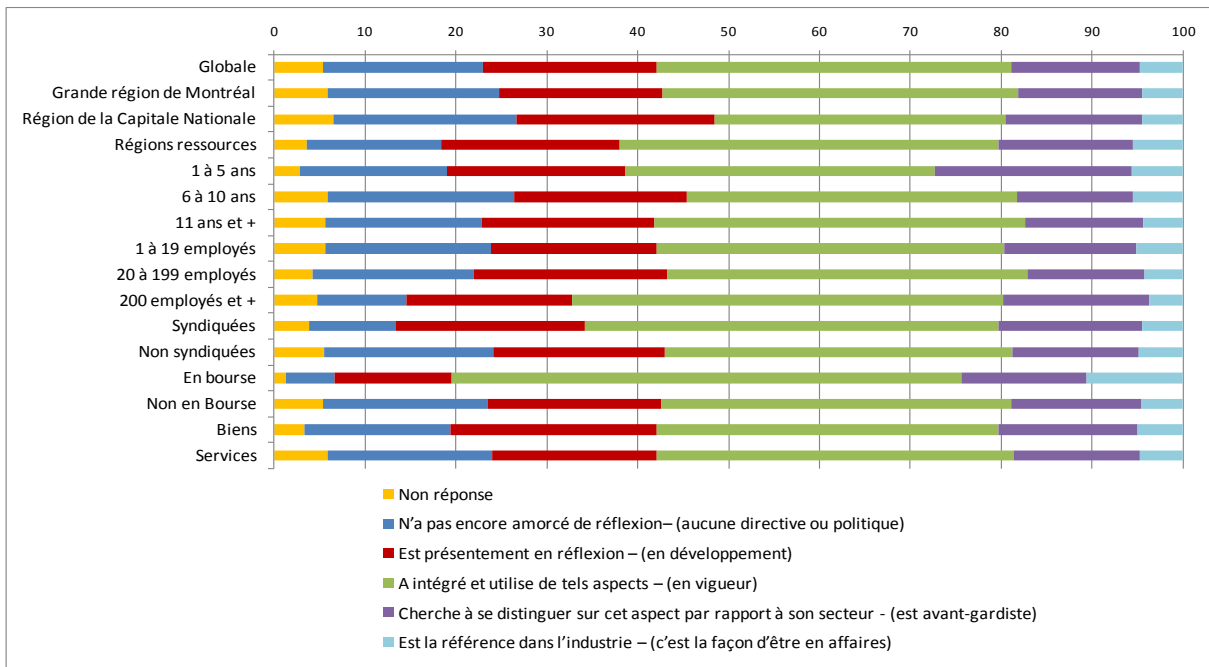


Tableau E : Gestion de la production des produits et services

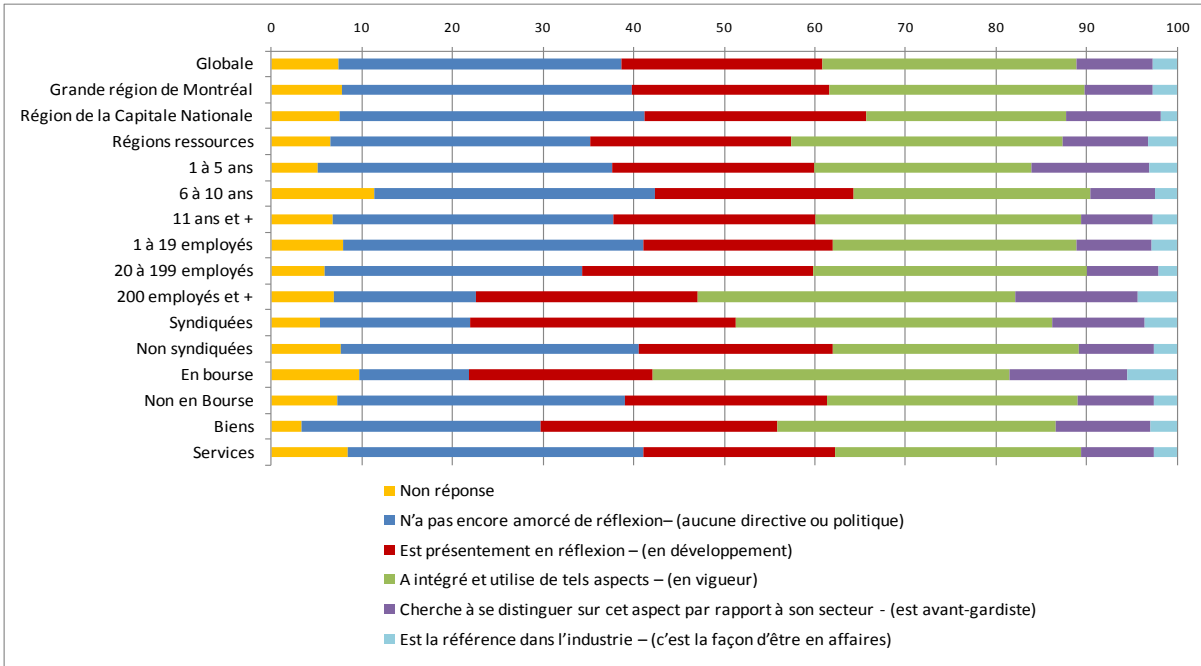


Tableau F : Contrôle de la rentabilité

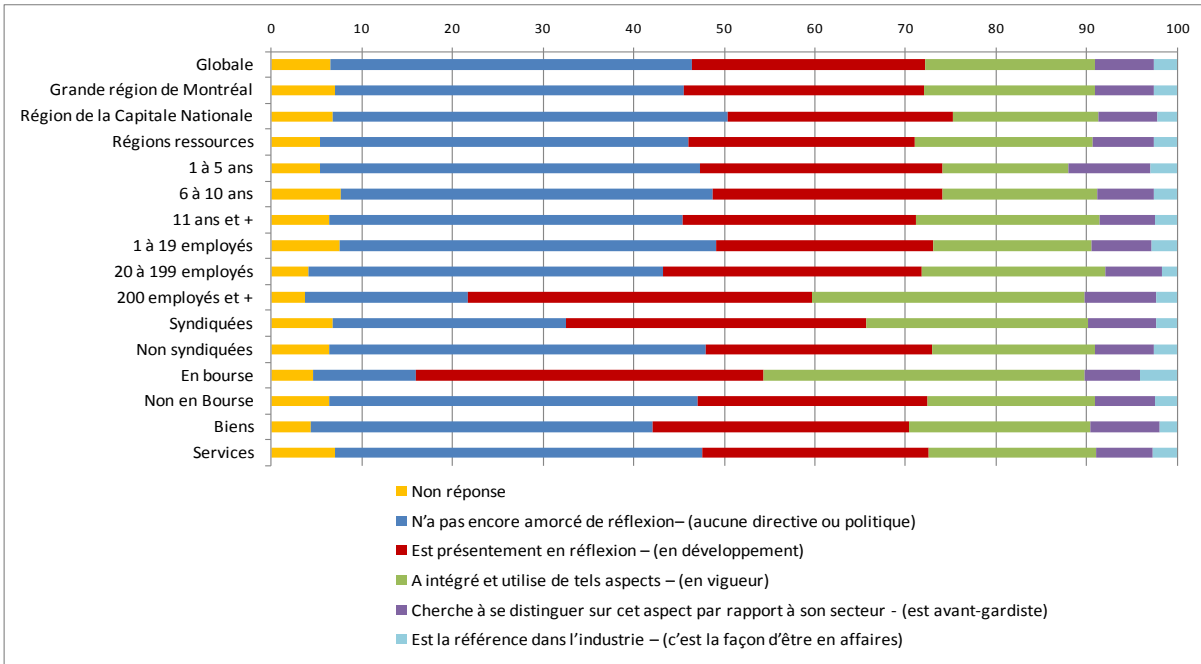


Tableau G : Pratiques d'investissement

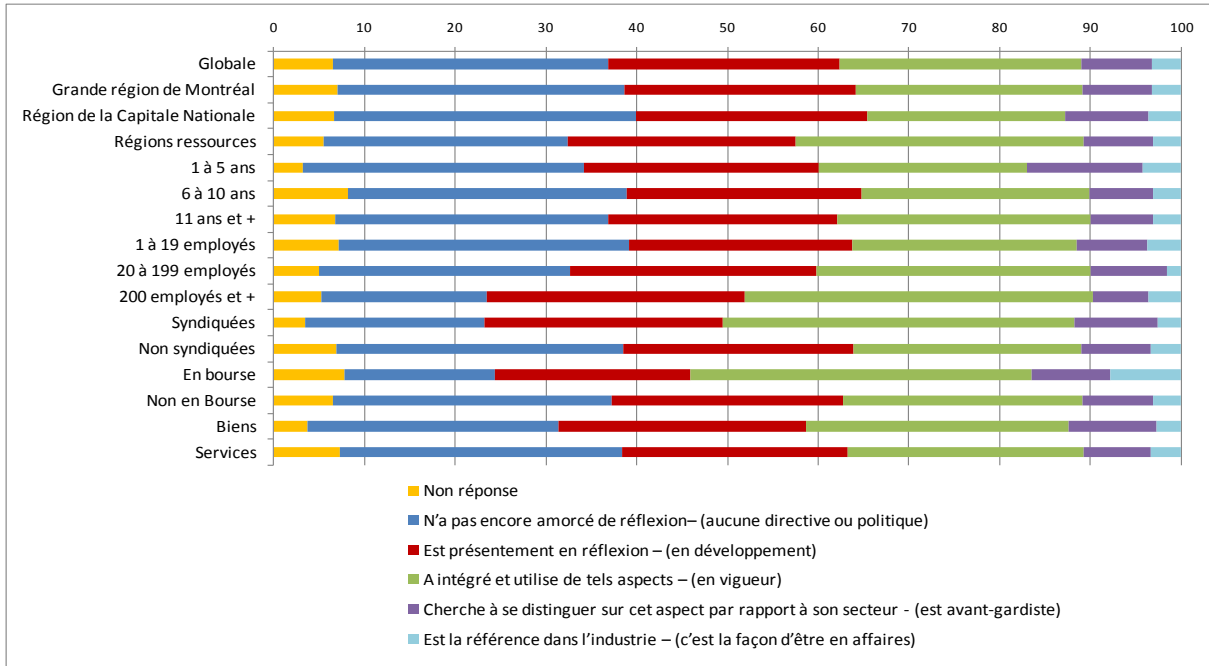


Tableau H : Pratiques d'achats et d'approvisionnement

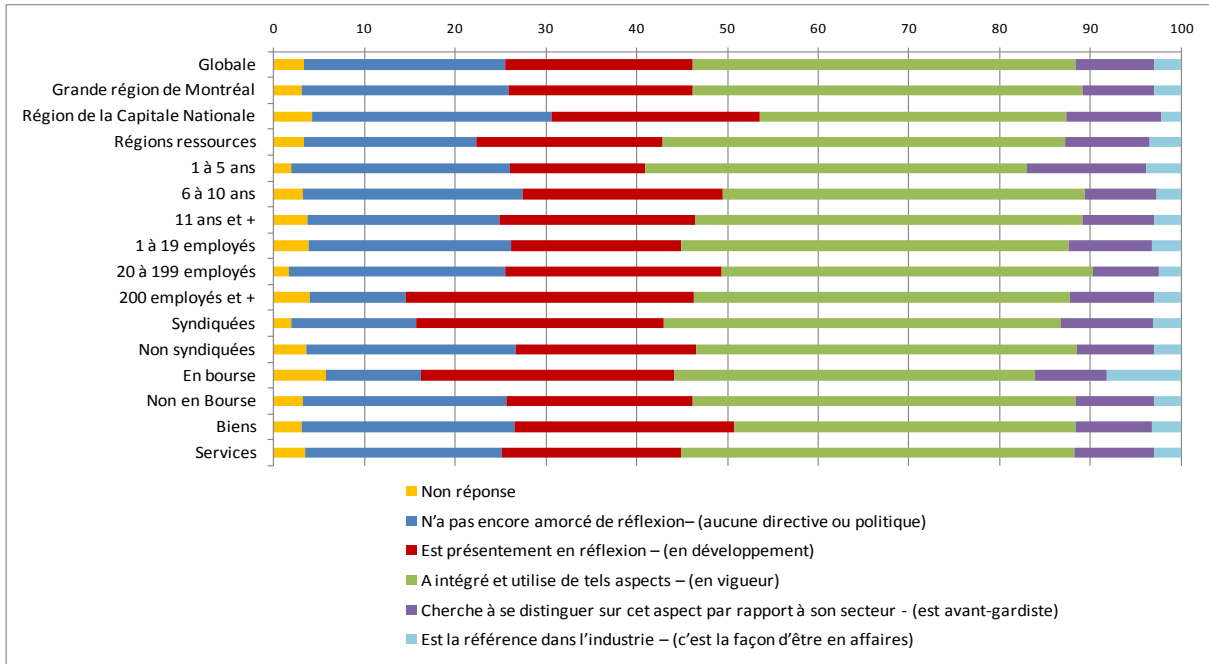


Tableau I : Impact sur le développement local

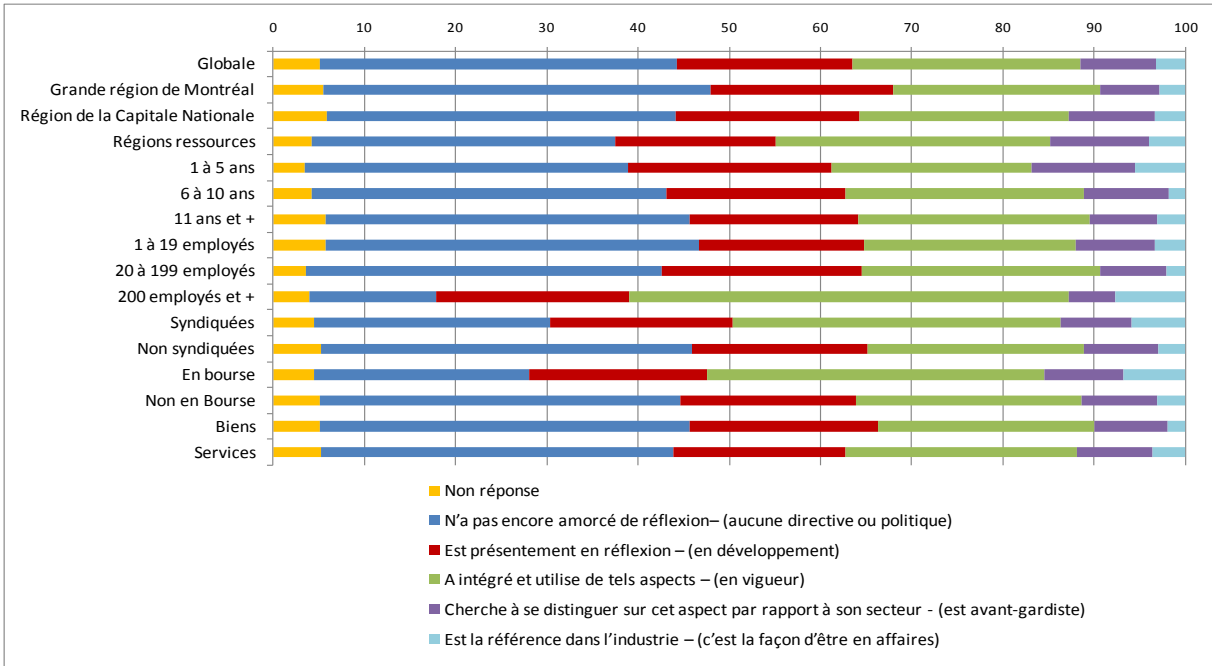


Tableau J : Conditions de travail

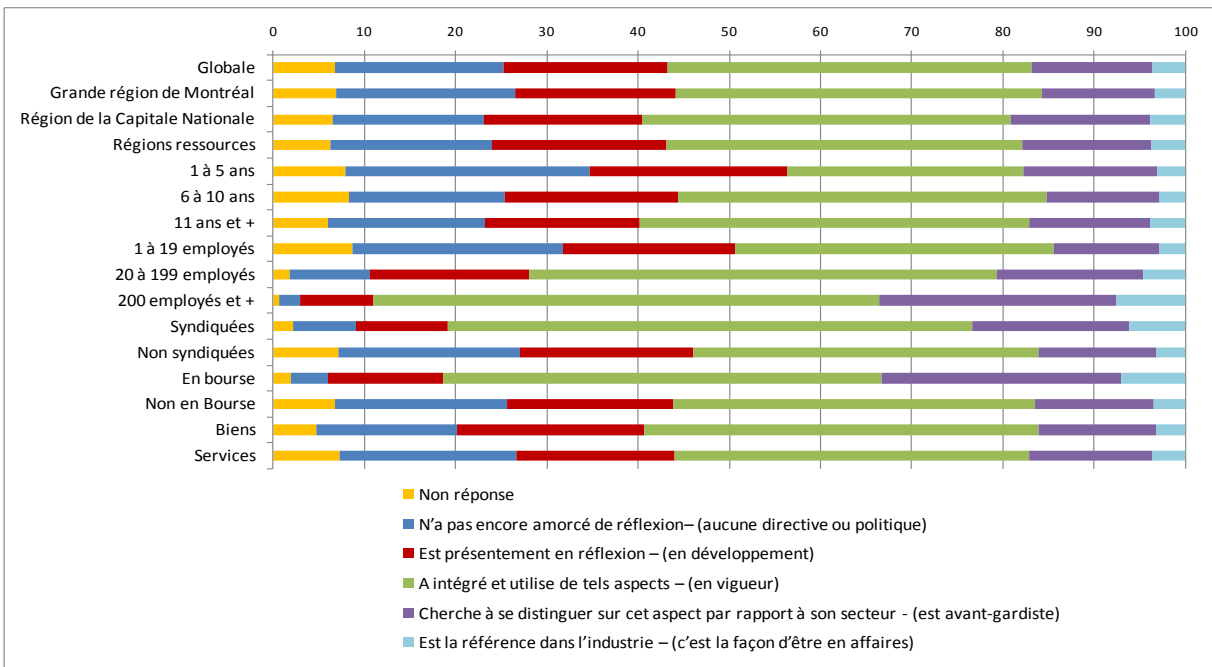


Tableau K : Gestion des matières résiduelles

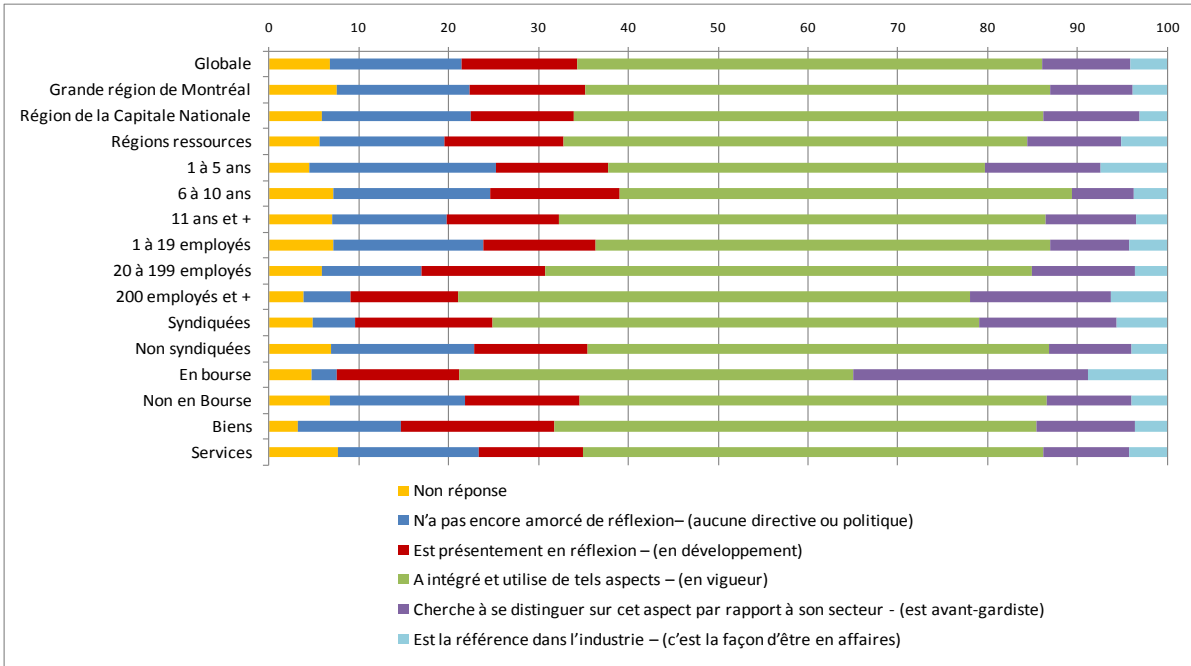


Tableau L : Gestion de l'énergie

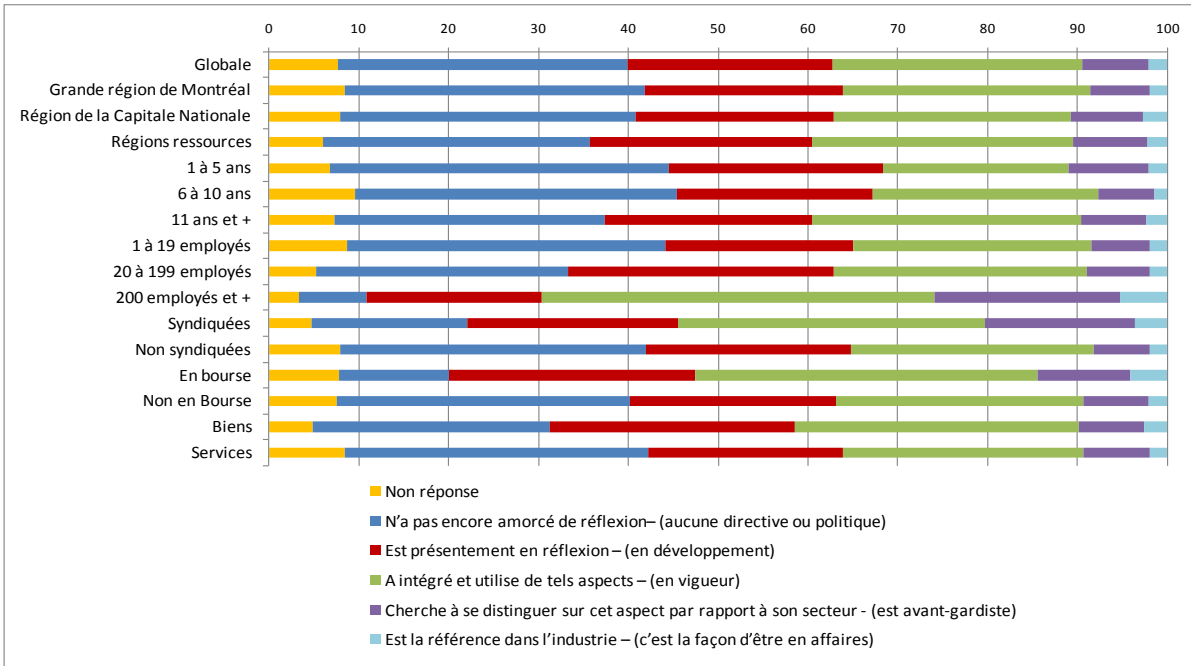


Tableau M : Gestion de l'eau

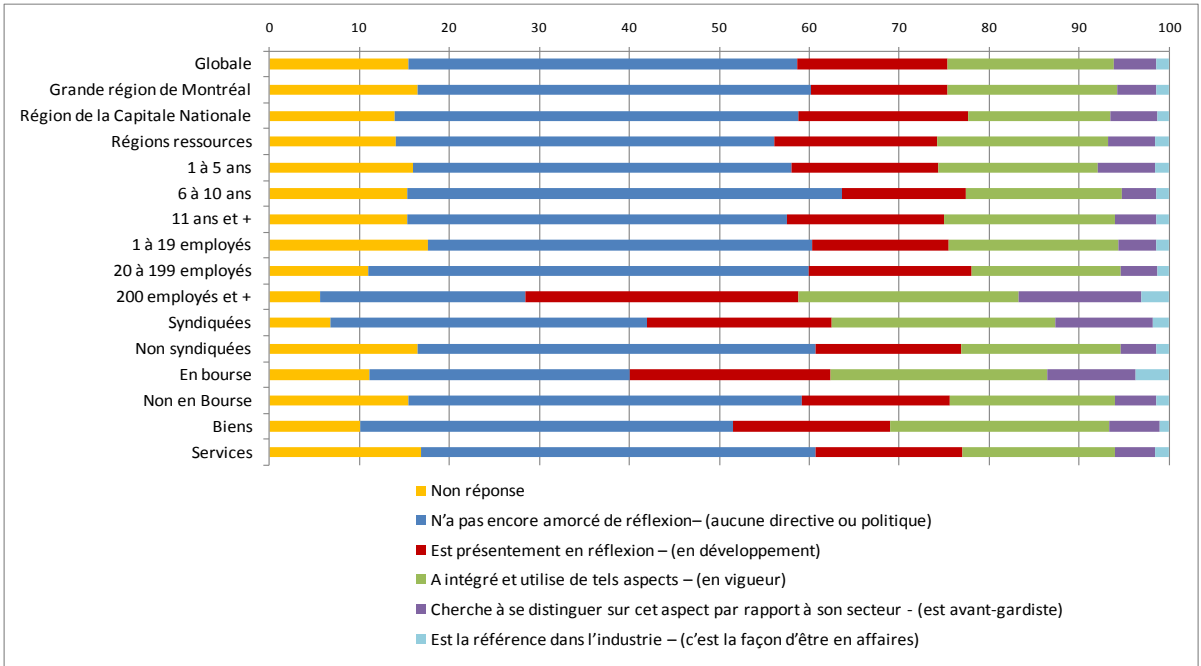
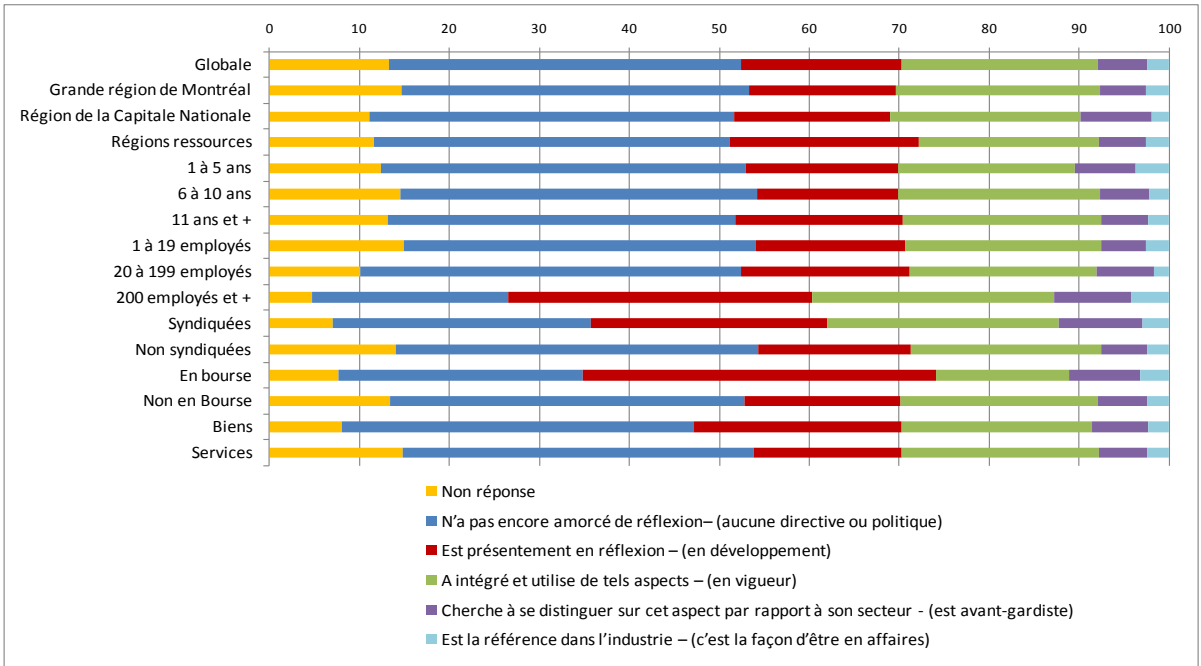
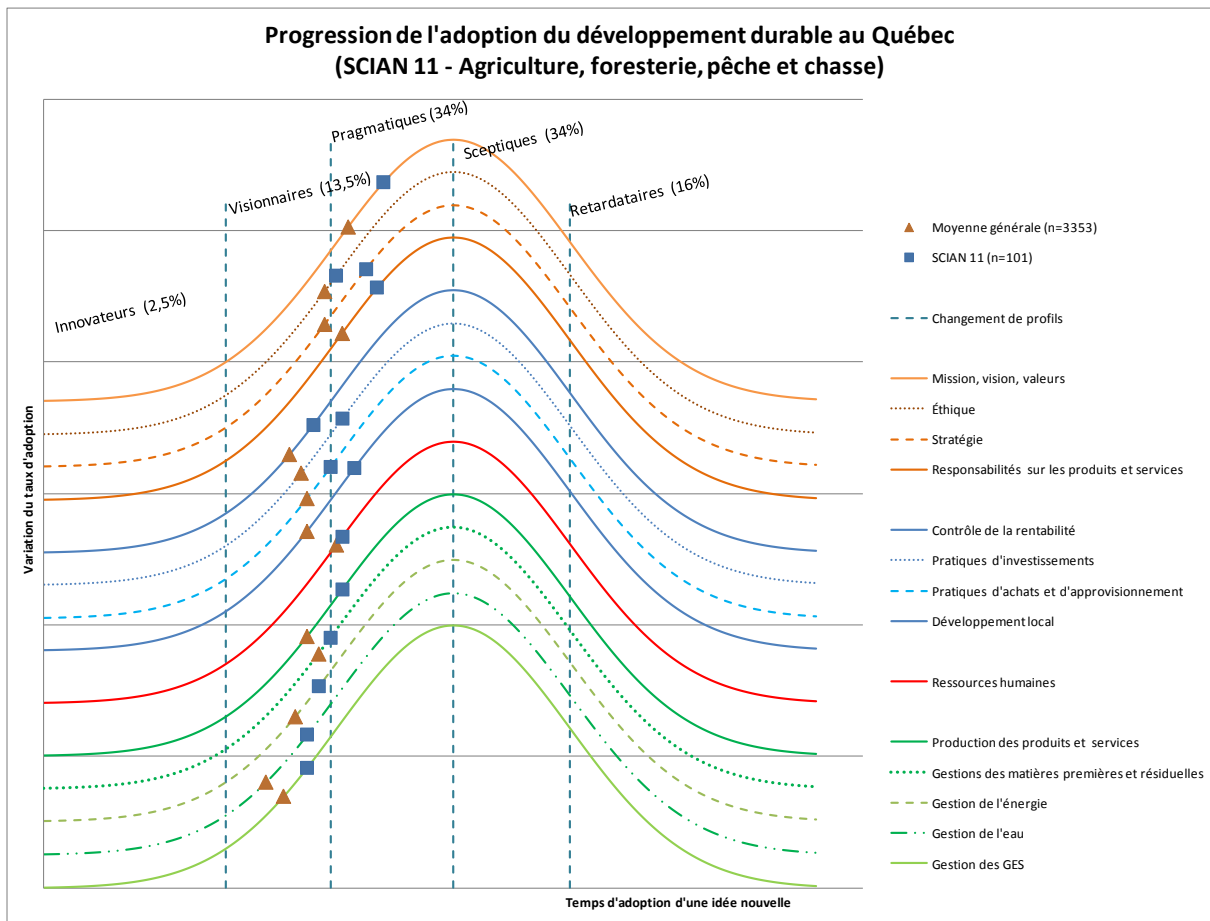


Tableau N : Gestion des GES



Annexe 6 – Tableaux complémentaires – Partie II

Tableau A : SCIAN 11 – Agriculture, foresterie, pêche et chasse



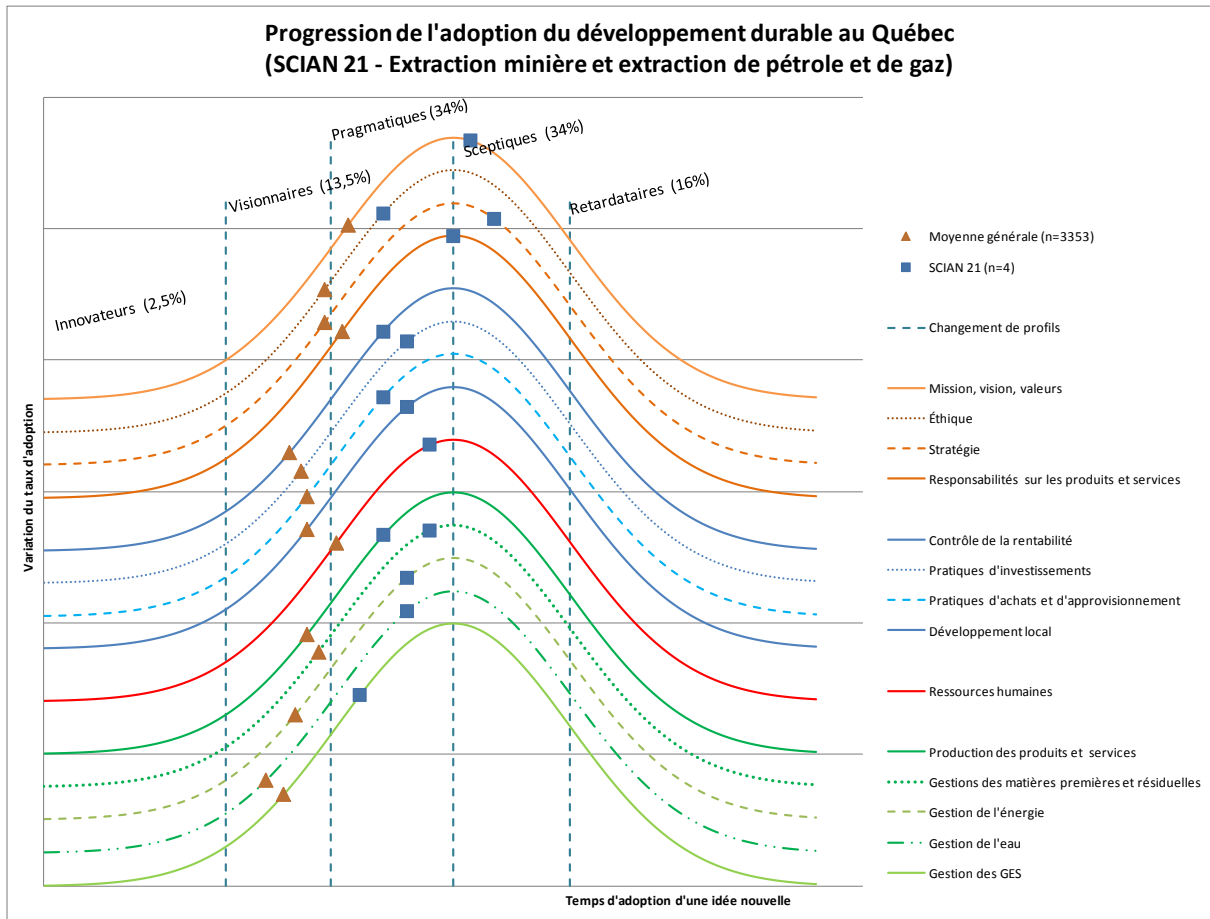
Quelques notes additionnelles :

Le secteur SCIAN 11 est un secteur légèrement avancé par rapport à l'ensemble des mesures sous enquête. Les visionnaires ont déjà adopté l'ensemble des principes étudiés et le développement durable s'implante chez les pragmatiques aussi appelé la « majorité hâtive ».

Principaux freins (2,1 réponses) : le manque de moyens financiers (80,9 %), le manque de temps (44,0 %), le manque d'information (23,9 %), le manque de ressources compétentes (23,3 %).

Principales motivations (2,5 réponses) : améliorer l'image de l'entreprise (51,4 %), améliorer les performances économiques (43,9 %), les valeurs et convictions (37,9 %), améliorer les performances environnementales (36,1 %).

Tableau B : SCIAN 21 – Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz



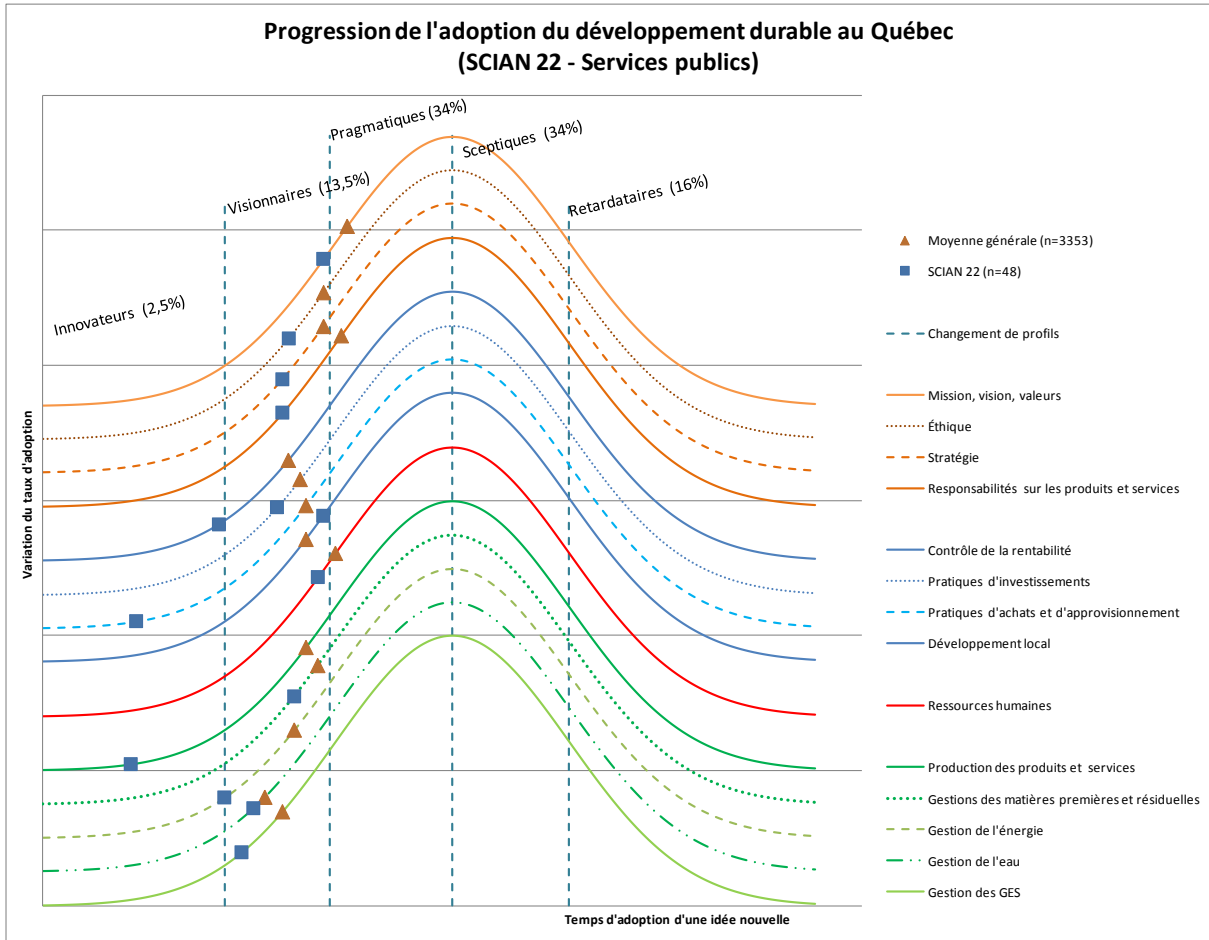
Quelques notes additionnelles :

Le secteur SCIAN 21 lié aux mines est très règlementé, obligeant ce secteur à se démarquer. La démarcation laisse penser qu'il s'agit d'un secteur phare en ce qui concerne les efforts déployés. Cependant, n=4, il faut donc prendre les résultats avec prudence.

Principaux freins (1,9 réponses) : le manque de moyen financier (69,1 %), la résistance des donneurs d'ordre (25,9 %), le manque d'information (20,3 %).

Principales motivations (2,3 réponses) : améliorer les performances sociales (47,4 %), améliorer les performances économiques (42,6 %), améliorer les performances environnementales (34,5 %), les valeurs et convictions (28,5 %).

Tableau C : SCIAN 22 - Services publics



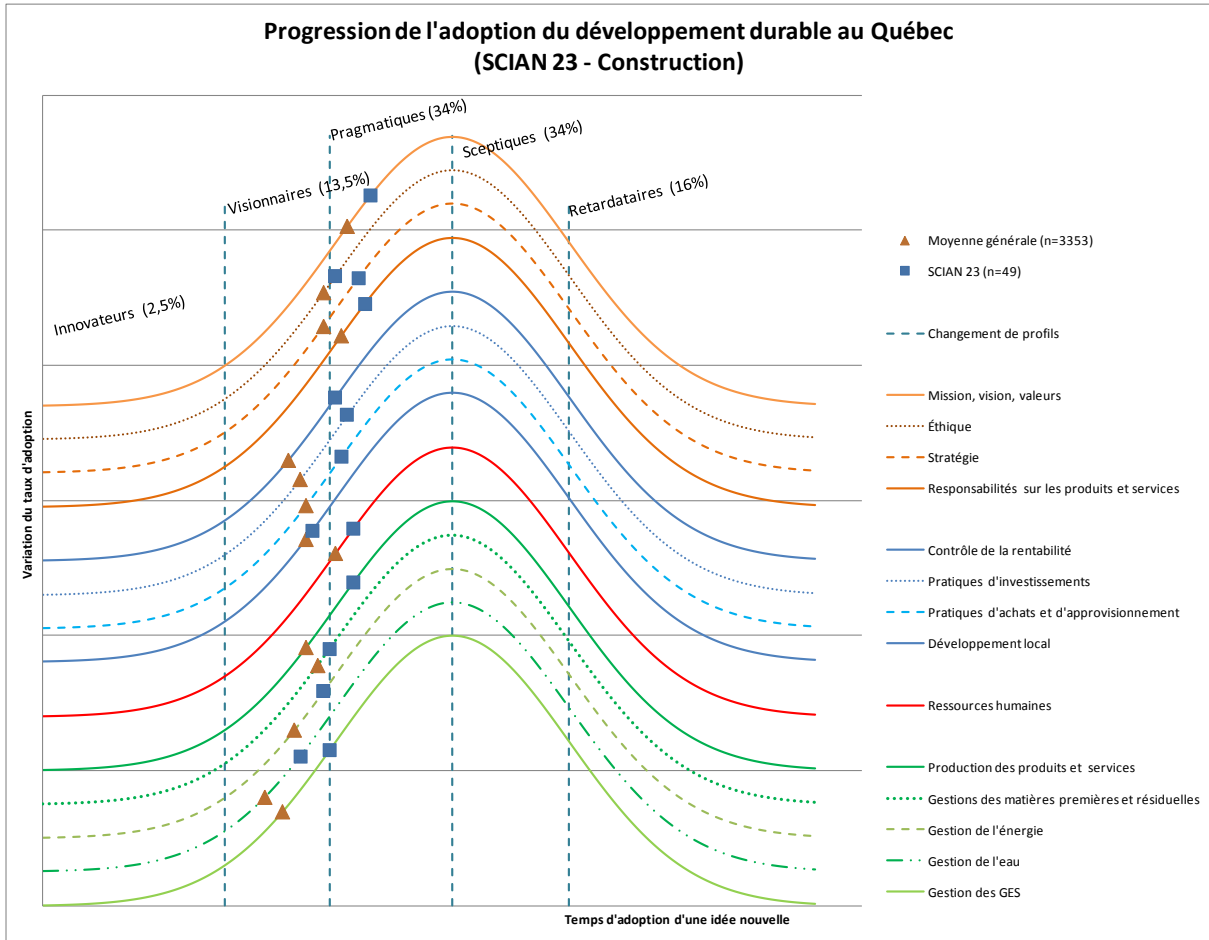
Quelques notes additionnelles :

Outre sur l'avancement du développement local, le secteur SCIAN22 lié aux services publics est un secteur où la pénétration du développement durable est encore faible. Non pas qu'il ne se passe rien, en effet les visionnaires jonglent avec la majorité des principes. Cependant, contrairement aux autres secteurs, c'est un peu comme si personne ne cherchait ou ne ressentait le besoin de se distinguer.

Principaux freins (2,3 réponses) : le manque de moyen financier (52,9 %), le manque de temps (50,0 %), le manque de ressources compétentes (32,2 %), le manque d'information (25,7 %), la résistance interne (20,0 %).

Principales motivations (2,5 réponses) : les valeurs et convictions (43,2 %), améliorer les initiatives apportées par les employés (41,2 %), améliorer les performances environnementales (37,4 %), améliorer des performances sociales (25,5 %).

Tableau D : SCIAN 23 - Construction



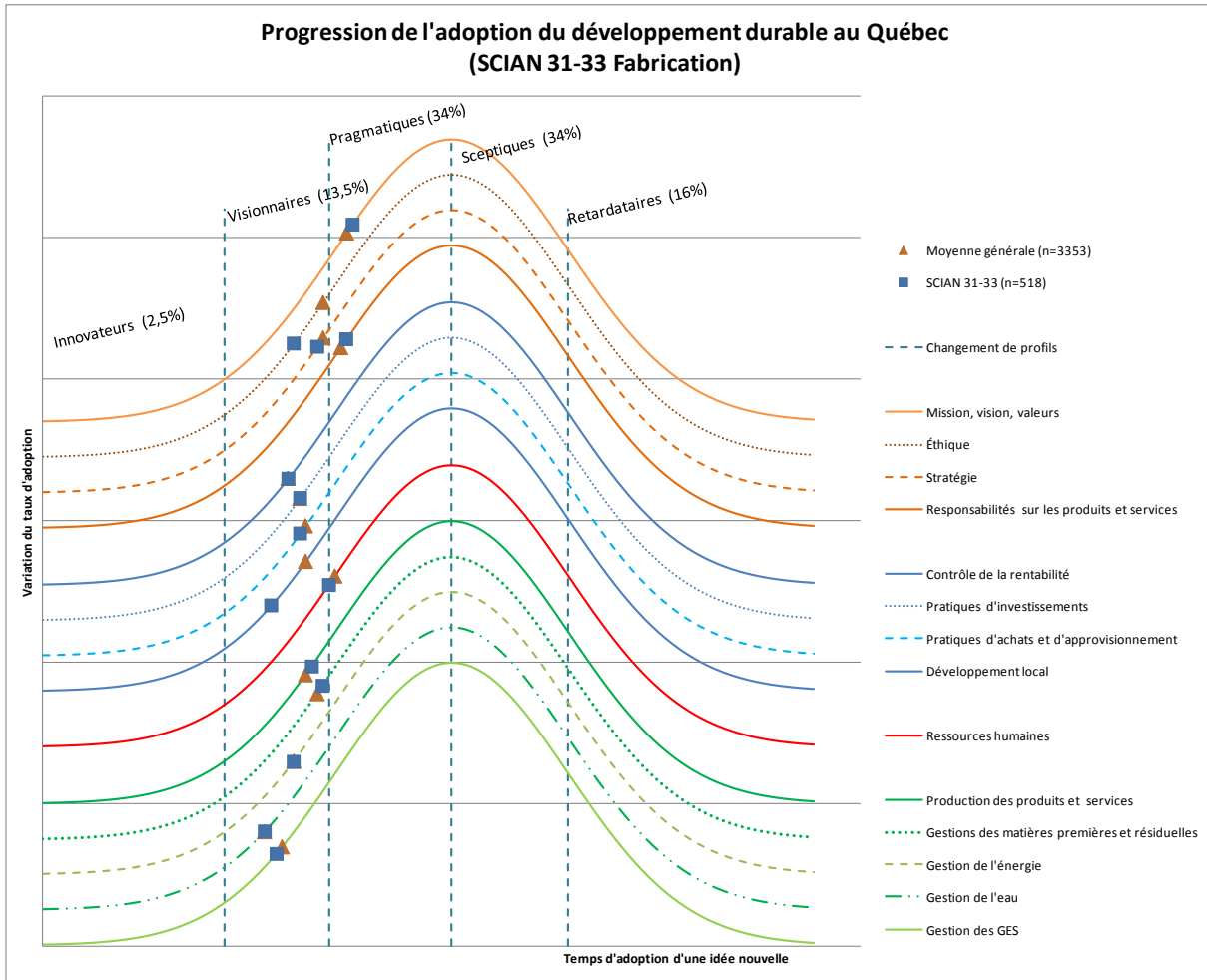
Quelques notes additionnelles :

Le secteur SCIAN 23 représentant la construction est un secteur légèrement avancé par rapport aux autres secteurs. Selon le modèle, les visionnaires ont passé le message et les premiers pragmatiques adoptent les pratiques.

Principaux freins (2,1 réponses) : le manque de moyen financier (53,5 %), le manque de temps (50,5 %), le manque de ressources compétentes (32,2 %).

Principales motivations (2,6 réponses) : améliorer les performances économiques (49,9 %), améliorer les performances environnementales (35,8 %), améliorer l'image de l'entreprise (34,0 %).

Tableau E : SCIAN 31-33 - Fabrication



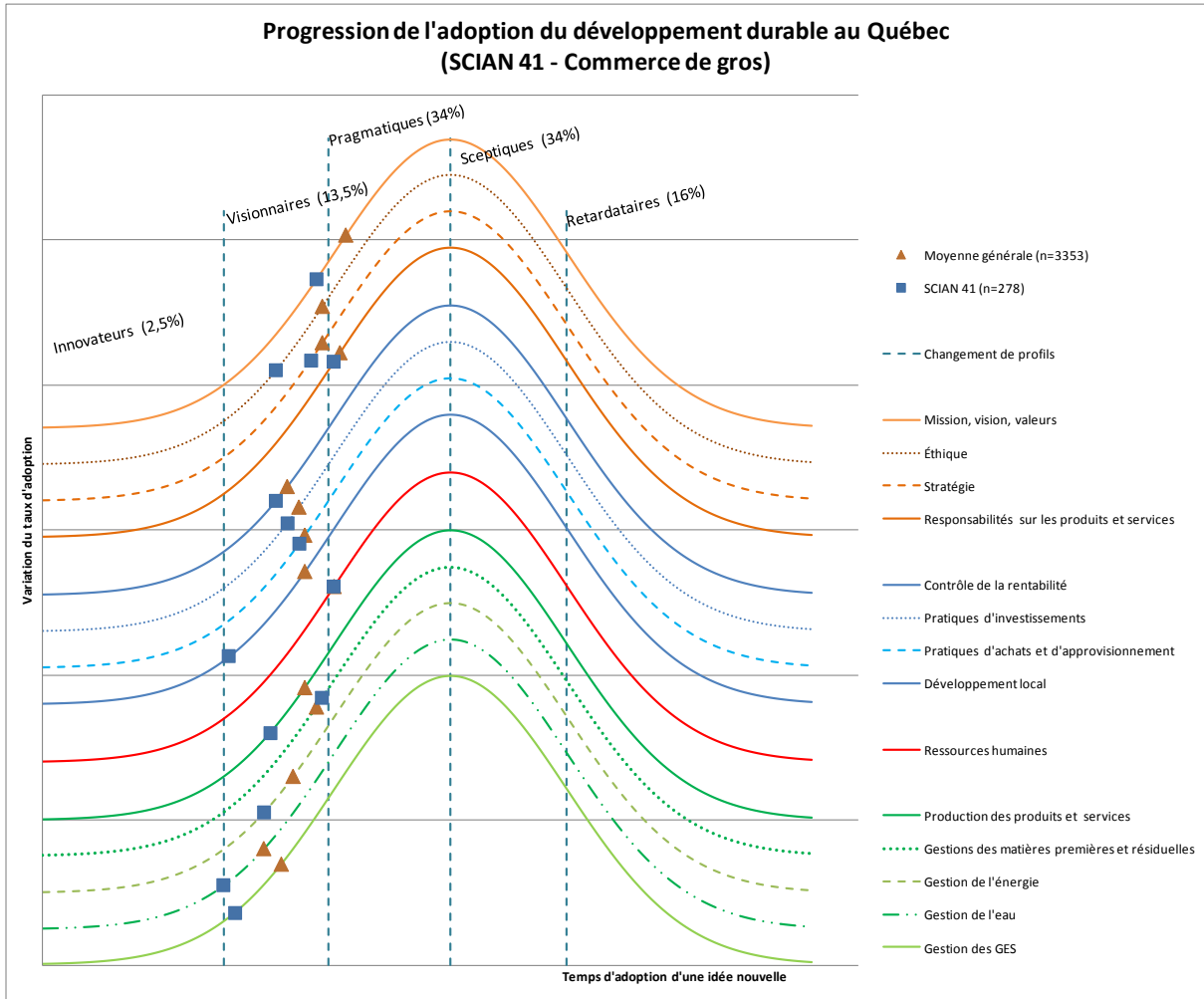
Quelques notes additionnelles :

Le secteur SCIAN 31-33 représente le secteur de la fabrication, globalement baromètre de l'avancement du développement durable au Québec.

Principaux freins (2,2 réponses) : le manque de moyen financier (65,0 %), le manque de temps (49,9 %), le manque de ressources compétentes (28,8 %), le manque d'information (24,6 %).

Principales motivations (2,6 réponses) : améliorer les performances économiques (50,4 %), les valeurs et convictions (36,4 %), améliorer l'image de l'entreprise (36,0 %), améliorer les performances environnementales (32,0 %).

Tableau F : SCIAN 41 – Commerce de gros



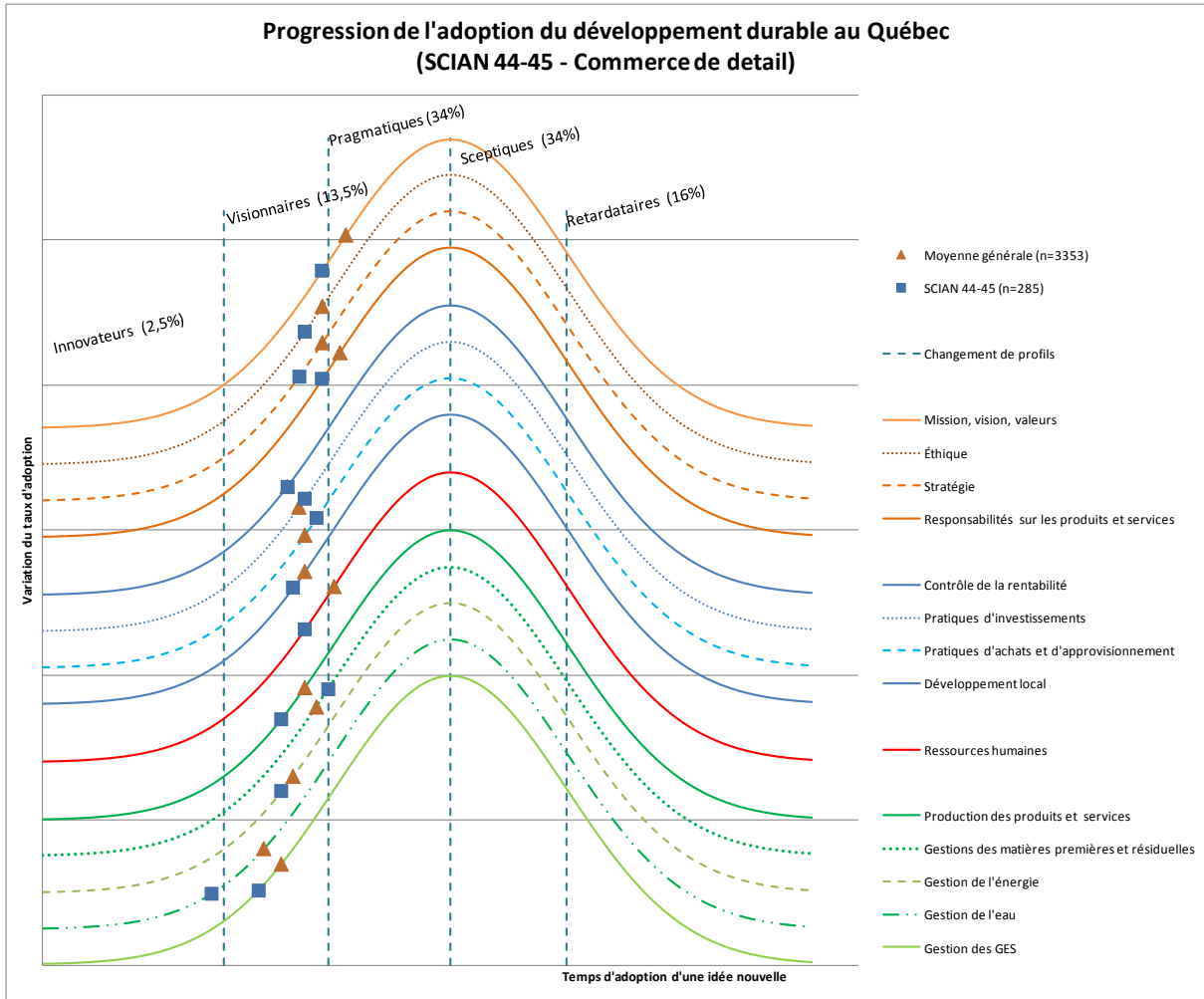
Quelques notes additionnelles :

Le secteur SCIAN41 du commerce en gros est un secteur légèrement en retard sur la progression des autres secteurs, notamment sur les enjeux concernant l'éthique, le développement local, la gestion de l'énergie, des GES et de l'eau.

Principaux freins (2,1 réponses) : le manque de moyen financier (53,9 %), le manque de temps (50,0 %), le manque de ressources compétentes (25,2 %), le manque d'information (23,9 %).

Principales motivations (2,5 réponses) : améliorer les performances économiques (41,9 %), améliorer l'image de l'entreprise (33,4 %), améliorer les performances environnementales (32,8 %), les valeurs et convictions (31,8 %), la pression des consommateurs et de la société (30,5 %), la pression des clients (28,7 %).

Tableau G : SCIAN 44-45 – Commerce de détail



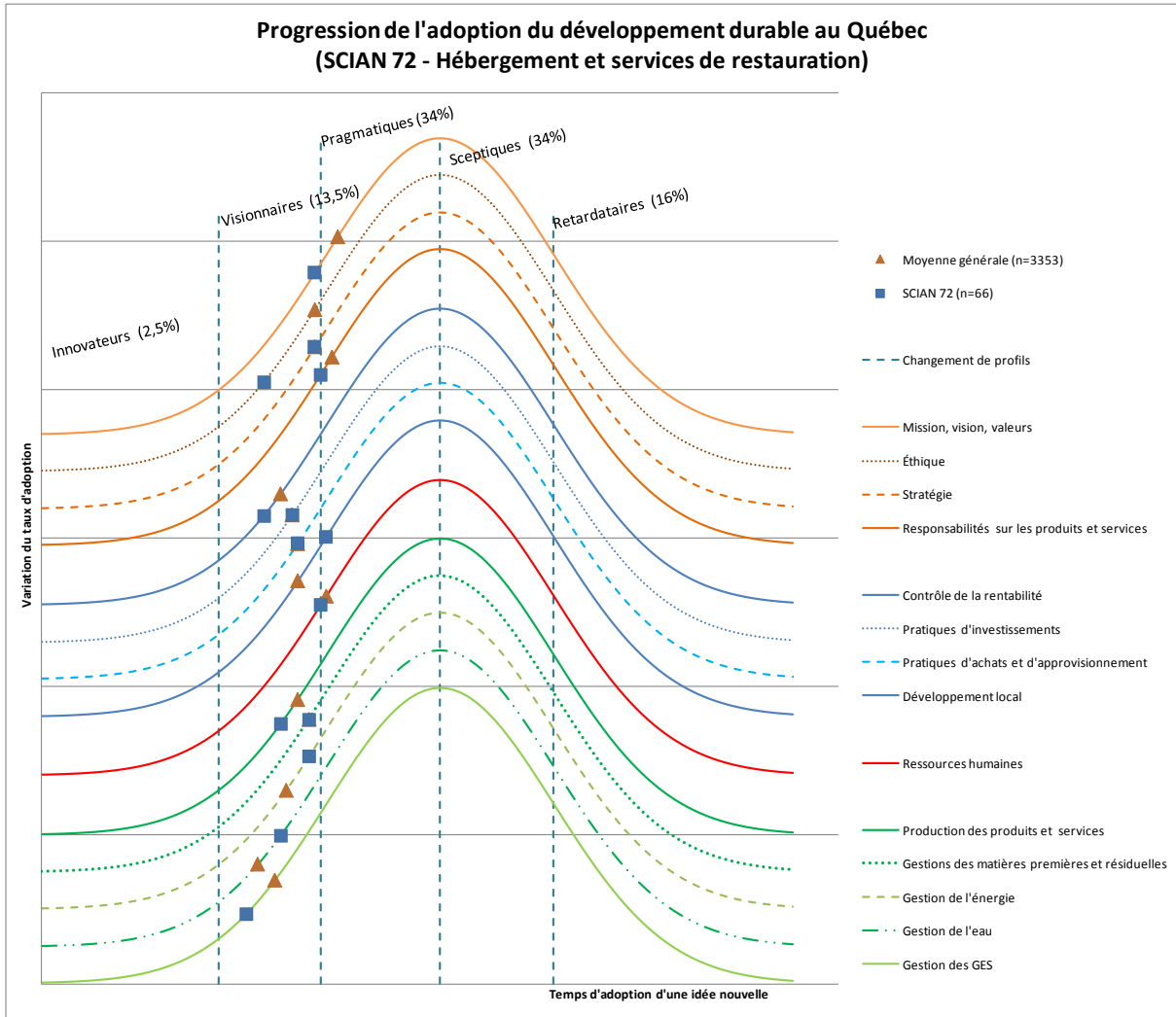
Quelques notes additionnelles :

Outre les enjeux environnementaux, le secteur du commerce de détail est un secteur où les visionnaires ont pratiquement trouvé quelques manières pour incorporer le développement durable dans leurs pratiques.

Principaux freins (2,1 réponses) : le manque de moyen financier (60,9 %), le manque de temps (51,1 %), le manque de ressources compétentes (29,3 %), le manque d'information (26,4 %).

Principales motivations (2,7 réponses) : améliorer l'image de l'entreprise (54,9 %), améliorer les performances économiques (42,8 %), améliorer les performances environnementales (36,8 %).

Tableau H : SCIAN 72 – Hébergement et services de restauration



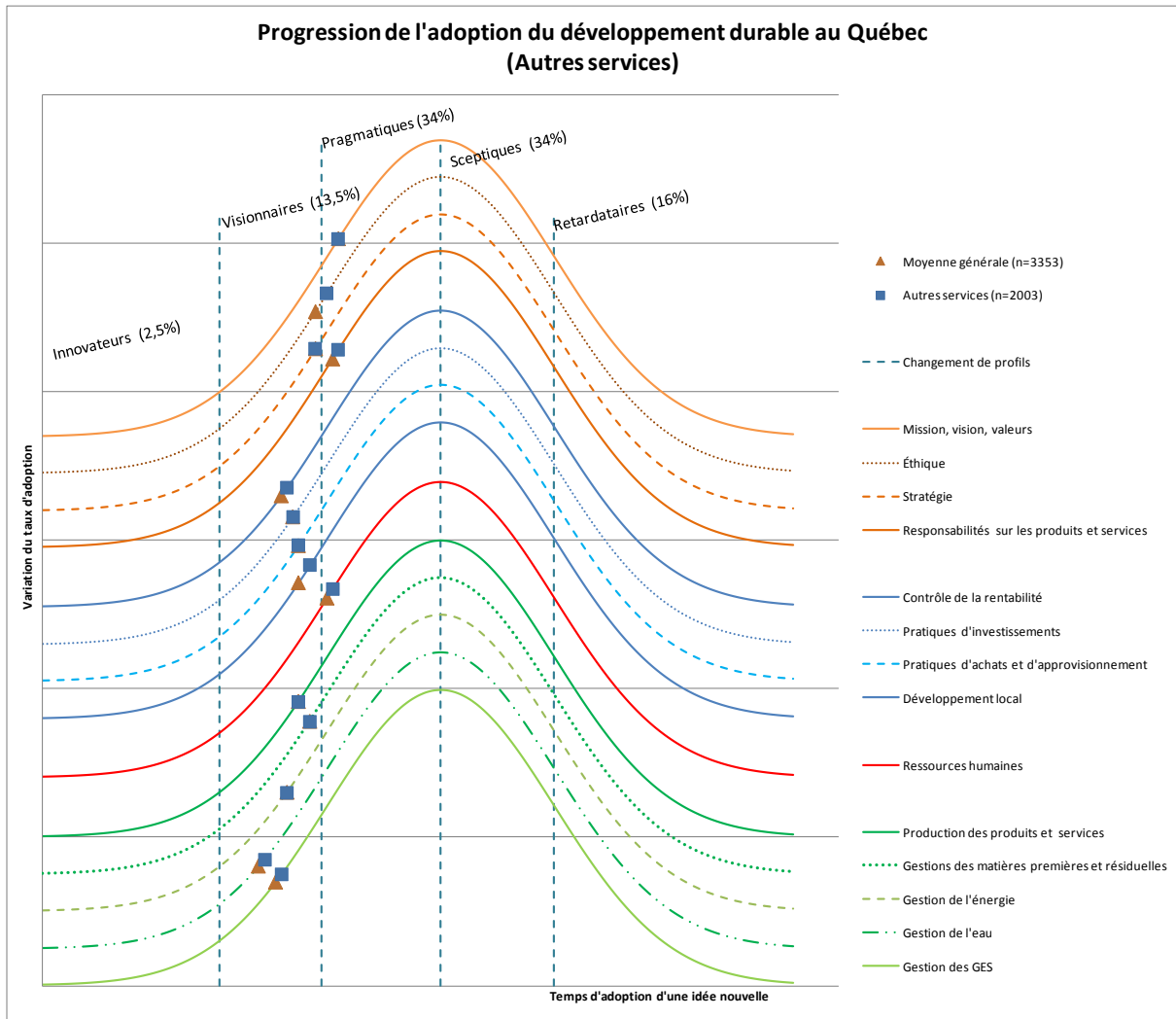
Quelques notes additionnelles :

Les entreprises du secteur SCIAN 72 liées à l'hébergement et à la restauration progressent dans l'adoption des pratiques de développement durable. Les visionnaires se sont déjà distingués sur plusieurs enjeux.

Principaux freins (2,0 réponses) : le manque de moyens financier (76,0 %), le manque de temps (51,4 %), la résistance des clients (25,6 %).

Principales motivations (2,6 réponses) : améliorer l'image de l'entreprise (48,4 %), améliorer les performances économiques (47,5 %), améliorer les performances environnementales (47,5 %), la pression des consommateurs et de la société (27,3 %).

Tableau I : SCIAN 48-49, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 62, 81 – Autres services



Quelques notes additionnelles :

Les entreprises des autres secteurs d'activités⁵, par leur nombre, agissent à titre de baromètre. Outre les enjeux environnementaux, les innovateurs et les visionnaires semblent avoir adopté bon nombre de pratiques en développement durable. Il reste maintenant à la majorité hâtive à procéder.

Principaux freins (2,0 réponses) : le manque de moyen financier (57,5 %), le manque de temps (49,6 %), le manque d'information (20,9 %), le manque de ressources compétentes (18,2 %), la résistance des clients (17,1 %).

⁵ Autres services : Transport et entreposage (SCIAN 48-49), Industrie de l'information et industrie culturelle (SCIAN 51), Finance et assurances (SCIAN 52), Services d'immobiliers et services de location et de location à bail (SCIAN 53), Services professionnels, scientifiques et techniques (SCIAN 54), Gestion de sociétés et d'entreprises (SCIAN 55), Services administratifs, services de soutien, services de gestion de déchets et services d'assainissement (SCIAN 56), Soins de santé et assistance sociale (SCIAN 62), Arts, spectacles et loisirs (SCIAN 71), Autres services - sauf les administrations publiques (SCIAN 81)

Principales motivations (2,5 réponses) : les valeurs et convictions (39,0 %), améliorer l'image de l'entreprise (37,3 %), améliorer les performances économiques (37,0 %), améliorer les performances environnementales (31,9 %).